

Université de Montréal

Associations de femmes immigrantes à Montréal. Participer, appartenir, être reconnues :
une voie d'intégration symbolique à la société locale

Par
Amélie Normandin

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.)
en Anthropologie

Août 2010

© Amélie Normandin, 2010

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Associations de femmes immigrantes à Montréal. Participer, appartenir, être reconnues :
une voie d'intégration symbolique à la société locale

présenté par :
Amélie Normandin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Sylvie Fortin
Président-rapporteur

Deirdre Meintel
Membre du jury (directrice de recherche)

Bernard Bernier
Membre du jury

RÉSUMÉ

Une étude de terrain a été accomplie dans le milieu associatif immigrant féminin de Montréal afin d'investiguer le rôle que peut avoir la participation à une association de femmes immigrantes quant à l'intégration de celles-ci à leur nouvelle société. Deux associations ont été ciblées pour cette étude : le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges et le Comité des femmes des communautés culturelles, issu de la Fédération des femmes du Québec. Le premier est un organisme communautaire de quartier et le second, un groupe de défense et de revendication de droits des femmes immigrantes, à l'échelle de la province. Une période d'observation participante s'échelonnant de février 2007 à juin 2008 ainsi que 21 entrevues individuelles auprès de participantes ont été réalisées. L'analyse de ces données montre que la participation contribue, d'une manière tantôt similaire, tantôt distincte à l'intérieur des deux espaces de participation, à différentes dimensions de l'intégration des participantes : l'adaptation fonctionnelle, l'intégration sociale et plus particulièrement l'intégration symbolique. L'aspect symbolique de l'intégration, discuté en profondeur dans ce mémoire, sous-tend les idées de développement d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance sociale à la fois individuelle et collective des femmes immigrantes à l'intérieur de leur nouvelle société.

Mots-clés : Anthropologie sociale et culturelle, immigration, femmes immigrantes, Montréal, associations, participation, intégration, intégration symbolique, appartenance, reconnaissance.

ABSTRACT

Fieldwork was carried out in immigrant women's associations in Montreal to investigate the role of participation of immigrant women in such associations for their integration to their new society. Two associations have been targeted for this study: a neighborhood community association, the Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges, and the Comité des femmes des communautés culturelles of the Fédération des femmes du Québec, a group that defends immigrant women's rights, at the provincial level. Participant observation was done between February 2007 and June 2008, and a series of 21 individual interviews were completed. Analysis of the data shows that participation in both associations contributes, in similar yet distinct ways, to various aspects of the participants' integration to the host society: functional adaptation, social integration and, in particular, symbolic integration. This symbolic aspect of integration, which is extensively discussed throughout the thesis, underlies the development of a feeling of belonging and of individual and collective social recognition of immigrant women in their new society.

Key words: Social and cultural anthropology, immigration, immigrant women, Montreal, associations, participation, integration, symbolic integration, belonging, recognition.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| RÉSUMÉ | V |
| ABSTRACT | VI |
| TABLE DES MATIÈRES | VII |
| REMERCIEMENTS | XI |
| INTRODUCTION | 1 |
| Le choix d'un objet de recherche basé sur une expérience | 1 |
| Problématique de recherche | 3 |
| Pertinence de l'étude | 6 |
| Structure du mémoire | 8 |
| CHAPITRE 1. CADRE THÉORIQUE | 9 |
| 1.1. LA SOCIÉTÉ CIVILE | 9 |
| 1.2. LA PARTICIPATION SOCIALE | 9 |
| 1.3. L'INTÉGRATION | 12 |
| 1.3.1. Bref historique, ambiguïté conceptuelle et termes connexes écartés | 12 |
| 1.3.2. Éléments de définition | 14 |
| 1.3.3. Les notions de stratégie et d'« agentivité » | 14 |
| 1.3.4. L'adaptation fonctionnelle | 15 |
| 1.3.5. La dimension économique de l'intégration | 16 |
| 1.3.6. La dimension de la sociabilité | 17 |
| 1.3.7. La politique gouvernementale québécoise en matière d'intégration | 18 |
| 1.3.8. L'intégration symbolique | 19 |
| 1.4. L'APPARTENANCE | 20 |
| 1.5. LA RECONNAISSANCE | 21 |
| 1.5.1. L'origine et la polysémie du concept | 21 |
| 1.5.2. La reconnaissance : essai de définition | 22 |
| 1.5.3. La demande de reconnaissance | 23 |
| 1.5.4. Le déni de reconnaissance | 24 |
| CHAPITRE 2. MÉTHODOLOGIE | 25 |
| 2.1. TERRAIN ETHNOGRAPHIQUE | 25 |
| 2.1.1. Pré-terrain | 25 |
| 2.1.2. L'entrée sur le terrain : premiers contacts et négociation du terrain | 27 |
| Le Centre Femmes du monde | 27 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 29 |
| 2.1.3. Les outils méthodologiques : l'observation participante et l'entretien semi-dirigé | 29 |
| 2.1.3.1. L'observation participante | 29 |
| Le Centre Femmes du monde | 30 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 31 |
| 2.1.3.2. Les entrevues | 31 |
| 2.1.3.2.1. L'entretien semi-dirigé | 31 |
| 2.1.3.2.2. Critères de sélection des répondantes | 31 |
| 2.1.3.2.3. Recrutement des répondantes | 32 |

| | |
|---|----|
| Au Centre Femmes du monde..... | 32 |
| Au sein du Groupe de défense et de revendication de droits..... | 32 |
| 2.1.3.2.4. Les guides d’entretien..... | 33 |
| Les guides d’entretien utilisés auprès des participantes..... | 33 |
| Les guides d’entretien utilisés auprès des travailleuses..... | 34 |
| 2.2. PROCESSUS DE RÉFLEXIVITÉ..... | 35 |
| 2.2.1. Facteurs de rapprochement et de distanciation..... | 35 |
| 2.2.1.1. Facteur de rapprochement : le genre..... | 35 |
| 2.2.1.2. Facteurs de distanciation : le vécu d’immigration, la culture, la langue..... | 36 |
| 2.2.2. Participation active..... | 37 |
| 2.2.2.1. <i>Going native</i> | 37 |
| 2.2.2.2. Biais engendrés lors de l’observation participante..... | 38 |
| 2.2.2.3. Biais engendrés dans le cadre des entretiens individuels..... | 38 |
| 2.2.3. Approche..... | 39 |
| CHAPITRE 3. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS..... | 41 |
| 3.1. CONTEXTE..... | 41 |
| 3.1.1. Le mouvement communautaire..... | 41 |
| 3.1.1.1. Les organisations communautaires..... | 41 |
| 3.1.2. Le mouvement des femmes au Québec..... | 42 |
| 3.1.2.1. Historique du mouvement..... | 43 |
| 3.1.2.2. Le féminisme « d’intervention »..... | 43 |
| 3.1.2.3. L’ouverture du mouvement à la « diversité »..... | 44 |
| 3.2. PRÉSENTATION DES DEUX ASSOCIATIONS À L’ÉTUDE..... | 46 |
| 3.2.1. Le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges..... | 46 |
| 3.2.1.1. Origine et structure du Centre Femmes du monde..... | 47 |
| 3.2.1.2. Le rapport entre organisatrices communautaires et participantes..... | 49 |
| 3.2.1.3. L’ouverture à la diversité ethnique à l’intérieur du Centre..... | 50 |
| 3.2.1.4. Représentation au sein d’espaces de concertation et financement du Centre..... | 51 |
| 3.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits..... | 52 |
| 3.2.2.1. La Fédération des femmes du Québec et son mandat..... | 53 |
| 3.2.2.2. L’ouverture de la FFQ à la diversité ethnique..... | 53 |
| 3.2.2.3. Rôle et activités du Groupe de revendication..... | 54 |
| 3.3. PRÉSENTATION DE L’ÉCHANTILLON..... | 56 |
| 3.3.1. Profil sociodémographique..... | 56 |
| 3.3.1.1. Région d’origine et langue d’usage privilégiée au Québec..... | 56 |
| 3.3.1.2. Durée de résidence au Québec..... | 57 |
| 3.3.1.3. Catégorie d’immigration et statut actuel..... | 57 |
| 3.3.1.4. Âge et situation familiale..... | 58 |
| 3.3.1.5. Niveau d’éducation et occupation..... | 58 |
| 3.3.2. Profil de participation..... | 60 |
| 3.3.2.1. Type de participation..... | 60 |
| 3.3.2.2. Antécédent de participation..... | 61 |
| 3.3.2.3. Visée de la participation..... | 62 |
| TABLEAUX – PRÉSENTATION DE L’ÉCHANTILLON..... | 63 |

| | |
|--|-----|
| Tableau I – Profil sociodémographique | 63 |
| Tableau II – Profil de participation | 64 |
| CHAPITRE 4. LA DIMENSION SOCIALE DE L'INTÉGRATION ET L'ADAPTATION FONCTIONNELLE | 65 |
| 4.1. LA DIMENSION SOCIALE DE L'INTÉGRATION. L'ASSOCIATION COMME ESPACE DE SOCIABILITÉ..... | 65 |
| 4.1.1. Le Centre Femmes du monde..... | 66 |
| 4.1.1.1. Briser l'isolement, création de liens sociaux, procurer une vie sociale | 66 |
| 4.1.1.2. La représentation du Centre comme une maisonnée..... | 68 |
| 4.1.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits | 70 |
| 4.1.2.1. Une sociabilité autour de préoccupations communes | 70 |
| 4.1.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations..... | 71 |
| 4.2. L'ADAPTATION FONCTIONNELLE..... | 72 |
| 4.2.1. Le Centre Femmes du monde..... | 73 |
| 4.2.1.1. Réseautage social | 73 |
| 4.2.1.2. Soutien, référence, connaissance de la société et acquisition d'outils pour y fonctionner | 74 |
| 4.2.1.3. Implication bénévole : acquisition de confiance et de compétences..... | 77 |
| 4.2.1.4. Responsabilisation et <i>empowerment</i> | 78 |
| 4.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits | 79 |
| 4.2.2.1. Apprentissage du fonctionnement de la société..... | 79 |
| 4.2.2.2. Réseautage, apprentissage du fonctionnement du marché du travail et du milieu communautaire..... | 80 |
| 4.2.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations..... | 81 |
| CHAPITRE 5. L'APPARTENANCE. APPARTENIR À UN GROUPE SOCIAL, À LA SOCIÉTÉ..... | 85 |
| 5.1. APPARTENIR POUR LE LIEN SOCIAL | 85 |
| 5.1.1. Le Centre Femmes du monde..... | 85 |
| 5.1.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits | 87 |
| 5.2. APPARTENIR PARCE QU'ON PEUT Y PRENDRE PART..... | 87 |
| 5.2.1. Le Centre Femmes du monde..... | 87 |
| 5.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits | 88 |
| 5.3. IDENTIFICATION COMMUNE : ENTRAIDE ET APPARTENANCE..... | 89 |
| 5.3.1. Entraide : vécu commun..... | 89 |
| 5.3.1.1. Identification commune et entraide..... | 91 |
| 5.3.1.2. Identification et appartenance | 93 |
| 5.3.2. Entraide : lutte commune | 94 |
| 5.4. Synthèse et mise en perspective des deux associations..... | 96 |
| CHAPITRE 6. LA RECONNAISSANCE | 99 |
| 6.1. PARTICIPER À LA LUTTE POUR LES FEMMES IMMIGRANTES ET CHERCHER À OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE SA CONTRIBUTION SOCIALE | 99 |
| Le Centre Femmes du monde | 99 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 100 |
| 6.1.1. Fondements de cette implication dans la cause..... | 101 |

| | |
|--|-------|
| 6.1.1.1. Afin de contribuer | 101 |
| Le Centre Femmes du monde | 101 |
| 6.1.1.2. Par solidarité | 102 |
| Le Centre Femmes du monde | 102 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 103 |
| 6.1.1.3. Chercher à se réaliser | 104 |
| Le Centre Femmes du monde | 104 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 105 |
| 6.1.1.4. Avoir un rôle social..... | 105 |
| Le Centre Femmes du monde | 105 |
| 6.1.1.5. Avoir une voix et exister sur le plan social..... | 107 |
| 6.1.2. Synthèse et mise en perspective des deux associations | 108 |
| 6.2. RECONNAISSANCE DE LA PLACE DES FEMMES IMMIGRANTES DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE | 110 |
| 6.2.1. Reconnaissance au sein du mouvement des femmes..... | 110 |
| Le Centre Femmes du monde | 110 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 111 |
| 6.2.2. Implication dans le devenir de la société québécoise : faire reconnaître « l'utilité » et la place des femmes immigrantes | 114 |
| 6.2.2.1. Être « agente de changement » et conscientiser la société..... | 114 |
| Le Centre Femmes du monde | 114 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 115 |
| 6.2.2.2. Avoir une voix et obtenir reconnaissance au sein de la société civile et de l'État..... | 119 |
| Le Centre Femmes du monde | 119 |
| Le Groupe de défense et de revendication de droits | 121 |
| 6.2.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations | 122 |
| CONCLUSION | 125 |
| BIBLIOGRAPHIE | 137 |
| ANNEXE I | XIII |
| ANNEXE II..... | XIV |
| ANNEXE III | XV |
| ANNEXE IV | XXIII |

REMERCIEMENTS

Un grand merci d'abord aux deux associations qui m'ont ouvert leurs portes et sans quoi ce projet n'aurait eu lieu : le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges et le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ. Merci aux femmes qui m'ont accueillie si chaleureusement, m'ont fait confiance et ont partagé leurs expériences avec moi.

Merci à ma directrice, Madame Meintel. Vous avez cru en moi dès notre première rencontre. Merci de m'avoir conseillée, lue et relue. Merci également de m'avoir permis d'acquérir une expérience professionnelle aussi riche au sein de votre groupe de recherche parallèlement à la réalisation de ma maîtrise.

Merci à mon « groupe de rédaction », collègues rapidement devenues grandes conseillères et précieuses amies : Gaby, Sophie, Sandrine et Catherine. Merci les filles de m'avoir lue et conseillée, mais également écoutée, appuyée et encouragée. Hé oui, je suis la petite dernière à déposer! Vous aurez représenté pour moi entraide et solidarité, à l'image des associations de femmes immigrantes, objets de recherche du présent travail.

Merci particulièrement à ma grande amie Catherine, une perle rare. Tout au long de la maîtrise, ta présence à mes côtés à la fois en tant que complice et anthropologue a toujours été des plus stimulante.

Un merci tout spécial à Simon, « âme-frère » et ami de toute situation. Merci pour ton écoute attentive continuellement renouvelée. Merci aussi de me faire rire si souvent. Tu as si bien su, au fil de ce processus, me soutenir, me conseiller, m'encourager... Tu seras effectivement devenu, à force de me lire depuis le baccalauréat, le méta-anthropologue que tu souhaites être depuis longtemps!

Paul, merci pour ta grande douceur. Merci de m'avoir *groundé* lorsque j'en avais besoin et d'avoir été si présent dans le sprint final. Merci pour ta compréhension et tes conseils de scénariste, mais aussi pour tes métaphores qui permettent de voir tous les concepts de la vie en image... On a su se retrouver complices dans le processus d'écriture, à l'interface du cinéma et de l'anthropologie. Un film, c'est aussi long à réaliser qu'un mémoire!

Merci à François d'avoir été une présence si chère à mes côtés dans les derniers temps de l'écriture...

Un gros merci également à mes parents de m'avoir d'abord laissée me lancer dans la jungle de l'anthropologie, de m'avoir inculqué une persévérance à toute épreuve et d'être si fiers de moi aujourd'hui. Merci aussi à ma petite sœur d'être qui elle est.

Merci au Département d'anthropologie, au Centre d'études ethniques des universités montréalaises et au Groupe de recherche diversité urbaine pour leur appui financier dans la réalisation de ce mémoire.

Un grand merci à Véronique Blais pour la révision linguistique du français et à Paul Raphaël et Jovain LeGresley pour celle de l'anglais.

Finalement, merci à tous ceux et celles dont la présence ou le passage m'a donné l'énergie de continuer... et de terminer!

INTRODUCTION

Le choix d'un objet de recherche basé sur une expérience

Tout objet de recherche a une origine. C'est une expérience vécue il y a plusieurs années qui a orienté le choix du sujet de ce mémoire. En 2002, j'ai fait un stage de coopération internationale au sein de l'organisme *Umushumba Mwiza*¹ de Kigali, au Rwanda. Il s'agit d'une organisation mise sur pied par la communauté catholique des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec œuvrant auprès des femmes répudiées et de leurs enfants. Les femmes rencontrées lors de mon séjour étaient surtout des veuves du Génocide de 1994. L'organisation incluait des sous-divisions aussi variées que des champs cultivables, une boutique où les produits récoltés et transformés étaient vendus, un atelier de formation, une garderie et des classes de différents niveaux primaires. Elle était orchestrée par toutes les femmes qui la fréquentaient. Celles-ci avaient vécu une expérience difficile (le Génocide), mais s'étaient regroupées entre femmes, travaillaient en collaboration et s'entraidaient à différents niveaux afin de traverser cette période.

Plusieurs années plus tard, lorsqu'est venu le temps de choisir un sujet de recherche dans le cadre de la maîtrise, l'envie d'approfondir le phénomène d'entraide féminine en contexte montréalais m'animait grandement. Le domaine de l'immigration est à propos pour les chercheurs qui font de l'anthropologie chez soi (*anthropology at home*, c'est-à-dire dans sa propre société). Dans l'optique où l'anthropologie s'intéresse aux transformations du monde contemporain, le domaine des études migratoires est pertinent dans le contexte actuel vu l'ampleur du phénomène de l'immigration aujourd'hui. Les recherches anthropologiques donnent sans contredit un visage humain aux mouvements migratoires de masses. Au Québec, le recensement de 2006 a dénombré 851 560 personnes immigrantes, soit 11,5 % de la population totale du Québec. Il s'agit de la proportion la plus forte jamais constatée dans l'histoire de la province. La région de Montréal continue de regrouper la grande majorité de ces immigrants, soit 86,9 % (MICC, 2008a). Depuis les années 1990, on note une féminisation des flux migratoires au niveau international (Bentchicou, 1997 : 7; Chouakri, 2003 : 5; Moninga, 2006 : 31). En effet, aujourd'hui, les femmes représentent la

¹ *Umushumba Mwiza* signifie Le Bon-Pasteur en kinyarwandais.

moitié de la population migrante internationale (Mailloux, 2005 : 13). Le Québec suit cette tangente; les données de 2007 (date du début de cette étude) montrent que les femmes représentent 50,1 % des migrants² (MICC, 2007 : 1).

Déraciné de son milieu d'origine, l'immigrant arrive dans un contexte social souvent inconnu. Je suis donc partie de la prémisse que la migration est une expérience de vie à travers laquelle le migrant, désireux de s'établir dans une nouvelle société, mais légèrement déséquilibré dans son nouvel environnement social, peut rencontrer des difficultés et des obstacles. La question de l'entraide féminine après la migration m'est alors apparue à la fois indiquée et intrigante. Je me suis demandée si les femmes immigrantes récemment arrivées à Montréal, à l'instar des femmes rwandaises rencontrées lors de mon stage, qui collaboraient activement au sein de l'organisation *Umushumba Mwiza* afin de traverser la période difficile vécue suite au Génocide, se rencontraient pour s'entraider dans le but de faire face à l'installation dans leur nouvelle société et de s'adapter.

Au terme de recherches préliminaires, j'ai rapidement découvert l'existence d'un nombre surprenant de telles associations de femmes immigrantes (plusieurs dizaines) à Montréal. L'ampleur prise par le phénomène de l'immigration lors des dernières décennies au Québec, mais surtout à Montréal, a créé un foisonnement du milieu associatif immigrant. On dénote par le fait même l'accroissement du milieu associatif *féminin* immigrant. Par ailleurs, il semblerait que les femmes immigrantes soient assez actives dans la vie associative, notamment au sein des associations de femmes (Mailloux, 2005 : 90) ainsi que dans les organisations d'immigrants en général (Gonzalez, 2006 : 18; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 14).

Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, j'ai accompli une étude de terrain au sein de deux associations de femmes immigrantes de Montréal où je me suis intéressée au rôle que tient la participation à ces associations pour des femmes immigrantes d'origines diverses quant à leur intégration à la société locale.

² Au Québec, le phénomène de féminisation de la migration existe mais est relativement faible. Les statistiques du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (1992) montrent que les femmes représentaient en moyenne 48,8 % des migrants entre 1961 (date de début des statistiques disponibles) et 1990 (MCCI, 1992 : 35). Depuis les quinze dernières années, on note cependant une parité approximative entre la migration féminine et masculine (MICC, 2010a : 1; MICC, 1999 : 9).

Étudier ce milieu signifie se pencher sur la participation des immigrants dans leur société d'établissement et la place qu'ils occupent au sein de celle-ci. L'intérêt est plus précisément de se questionner sur le rôle que peut avoir la participation à une association de femmes immigrantes quant à l'établissement à l'intérieur de la nouvelle société suivant la migration : l'installation, l'adaptation, mais plus encore, l'intégration. L'intégration est définie ici comme le processus social par lequel un individu originaire d'une société s'intègre ou devient membre d'une autre société (Breton, 1994 : 239). L'intégration des immigrants à la société est un sujet d'importance actuelle, non seulement au Québec, mais dans nombre de sociétés où ce phénomène est en croissance. Si on considère que cette province cherche à promouvoir une adaptation et une intégration réussie des immigrants, et, dans cette voie, augmenter la participation de ces derniers à la société, l'objet de ma recherche est non seulement digne d'intérêt, mais s'inscrit dans un enjeu actuel qui se retrouve au cœur des débats, projets et défis de la société québécoise.

Un pré-terrain au sein du milieu des organisations de femmes immigrantes a mené au choix des deux associations à l'étude³. Premièrement, le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges est un organisme communautaire au sein duquel la grande majorité des participantes sont immigrantes et où la multiethnicité est omniprésente. Deuxièmement, le Comité des femmes des communautés culturelles, issu de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), est un comité de défense de droits, multiethnique également, créé et géré par des immigrantes. Dans ce document, afin de bien distinguer les deux associations et de faire ressortir leurs différents caractères, je réfère à la première par l'appellation le Centre Femmes du monde, et à la seconde, le Groupe de défense et de revendication de droits. Ces deux associations qui font l'objet de cette étude sont présentées en détail dans le chapitre trois.

Problématique de recherche

Une étude de terrain a été menée à l'intérieur de ces deux associations avec l'hypothèse que la participation des femmes immigrantes aux associations joue un rôle dans leur intégration à la société. La littérature appuie largement cette hypothèse. En effet, il semble y avoir consensus soutenant que le bénévolat a un rôle positif pour les femmes

³ Les critères de sélection des associations sont expliqués au chapitre deux, lors de l'élaboration de la méthodologie de recherche.

immigrantes (Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 9). Au Québec, selon le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)⁴ et les services d'accueil aux immigrants, le bénévolat semble être la clé de l'insertion socio-économique (Vatz-Laaroussi, 2004 : 194). De nombreuses études européennes et canadiennes attestent de l'importance des associations d'immigrants pour l'intégration de ceux-ci (Gatugu et Manço⁵, 2004 : 16; Schrover et Vermeulen, 2005 : 823), dont une qui souligne plus particulièrement l'importance des associations de femmes immigrantes (Mailloux, 2005 : 91).

Dans cette recherche, l'intégration est conçue de façon multidimensionnelle et constitue avant tout un processus d'apprentissage social (Breton, 1994 : 244) auquel je réfère ici par « adaptation fonctionnelle ». Certains auteurs soutiennent que la création d'un réseau de relations sociales constitue également une facette importante de l'intégration (Breton, 1994; Taboada Leonetti, 1994). À cet égard, la littérature provenant du Canada et de l'Europe atteste que les associations⁶ contribuent généralement à l'adaptation fonctionnelle des femmes immigrantes (Bentchicou, 1997 : 66-7; Cloutier, 2005 : 109; 115; Mailloux, 2005 : 91; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 9-10; Migliardi, 2001 : 135-6; Quiminal, 1996 : 138; 142; Sipi, 2000 : 358) et aux besoins sociaux de celles-ci, ce qui correspond à la dimension sociale de l'intégration (Bentchicou, 1997 : 72; Cloutier, 2005 : 115; Gatugu, 2004 : 56; Mailloux, 2005 : 91; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 10; Migliardi, 2001 : 143; Quiminal, 1996 : 136; Sipi, 2000 : 358; Tastsoglou et Miedema, 2003 : 12; 15; Vatz-Laaroussi *et al.*, 1996 : 159). De la même façon, mon étude fait ressortir l'apport de la participation aux associations en ce qui a trait à l'adaptation fonctionnelle et à l'intégration sociale des participantes, et ce, d'une manière à la fois similaire et distincte à l'intérieur des deux espaces de participation. Ces dimensions de l'intégration seront traitées dans le chapitre quatre du mémoire.

⁴ Ce ministère s'appelle désormais le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

⁵ Joseph Gatugu, Spyros Amoranitis et Altay Manço ont dirigé un ouvrage collectif intitulé *La vie associative des migrants, quelles (re)connaissances?* (2004) qui consiste en un recueil d'études concernant des associations d'immigrants d'Europe et du Canada. Leurs conclusions prennent en considération l'ensemble de ces études.

⁶ Cette revue de littérature traite des femmes immigrantes, mais inclut la participation à des organisations mixtes (hommes et femmes) ou exclusivement réservées aux femmes, ainsi que des organisations d'immigrants ou non exclusivement immigrants.

Néanmoins, au fil du travail de terrain et, par la suite, de l'étude des données issues des entrevues et des observations participantes, de nouvelles pistes d'analyse ont émergé. Il m'est apparu pertinent d'approfondir la dimension symbolique de l'intégration telle que définie par la sociologue française Isabel Taboada Leonetti (1994). Pour l'auteure, l'intégration symbolique sous-tend les notions d'appartenance et de reconnaissance sociale de l'immigrant à l'intérieur de sa nouvelle société ainsi que son implication dans le développement de celle-ci (1994 : 95).

L'objectif de ce mémoire est de montrer le rôle que tient la participation à une association de femmes immigrantes quant à l'intégration symbolique à la société locale. La notion d'appartenance n'est que peu présente dans la littérature explorée concernant la participation des femmes immigrantes aux associations. Quelques études soulèvent toutefois l'idée qu'un lien d'appartenance à l'association se crée à travers la participation bénévole (Cloutier, 2005 : 113-7; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 10; Tshombokongo, 2006 : 45). Il sera démontré au cours du chapitre cinq que la participation aux associations étudiées contribue au développement de différentes formes d'appartenance chez les femmes immigrantes, qui se rattachent d'abord à l'association, mais aussi plus généralement à la société civile et à la société dans son ensemble.

La reconnaissance sociale des femmes immigrantes au sein du milieu associatif est traitée plus largement dans la littérature⁷. À travers leur implication associative, les femmes immigrantes aspirent à être actrices de changement social (Bentchicou, 1997 : 8-9; 28; Cissé, 2006 : 51; Côté *et al.*, 2002 : 13; Mélis, 2003 : 88-9; Sipi, 2000 : 36; Tastsoglou et Miedema, 2003 : 11; Tesalona, 2006 : 37; Yatera, 2004 : 75). Elles souhaitent la pleine participation des immigrants à la société (Mélis, 2003 : 84; 86-7) et se donnent le rôle de sensibiliser la société (Bentchicou, 1997 : 54; Mélis, 2003 : 94-5; Quiminal, 1996 : 139-41; Tastsoglou et Miedema, 2003 : 14). La participation au sein d'une association est un moyen « d'investir l'espace public » : elle donne une visibilité (Yatera, 2004 : 74; 76) et permet de faire entendre ses propres revendications (Sipi, 2000 : 360). Certains auteurs soulèvent que les immigrantes aspirent à obtenir une reconnaissance sociale (Mailloux, 2005 : 91; Quiminal, 1996 : 138), à négocier leur rôle et leur place (Yatera, 2004 : 76), mais

⁷ Il importe de préciser que la grande majorité des études citées ici concernent des associations de femmes immigrantes.

également à acquérir un nouveau statut social (Mélis, 2003 : 94; Quiminal, 1996 : 133; 138) dans leur nouvelle société. Dans cette voie, je montrerai comment les femmes immigrantes qui participent aux deux associations ciblées cherchent à contribuer à l'avancement de la situation des femmes immigrantes au Québec. On se questionnera à savoir comment celles-ci, en raccrochant leur implication à une lutte pour la reconnaissance des immigrantes, travaillent à la conscientisation de la société à leur cause, qui elles rejoignent et quelle(s) forme(s) de reconnaissance elles obtiennent.

Le sociologue Samba Yatera, sur la base d'études menées en France auprès de migrants africains, soutient que la manière dont sont perçus les immigrants par la société « d'accueil » a une influence sur leur insertion (2004 : 67). Outre cette quête de reconnaissance collective des femmes immigrantes, je m'intéresse également à savoir si celles-ci cherchent personnellement à être reconnues à travers leur implication. En m'inspirant de Carmen Gonzalez⁸, directrice d'un organisme montréalais pour immigrants, qui soutient que les femmes immigrantes cherchent à jouer un rôle dans la société afin d'être valorisées (2006 : 18), j'analyserai les motifs d'implication des répondantes afin de saisir quelle(s) reconnaissance(s) elles obtiennent par leur participation. Le chapitre six est consacré à ces différentes formes de reconnaissance sociale qui transparaissent au sein des deux associations.

Pertinence de l'étude

L'originalité de cette étude réside dans la réflexion qui marie l'appartenance et la reconnaissance, exprimant ainsi la dimension symbolique de l'intégration chez les femmes immigrantes participantes.

La littérature scientifique concernant le milieu associatif immigrant au Québec est loin d'être abondante. Qu'elle concerne la participation des immigrants à leur nouvelle société, ou encore les associations d'immigrants, de femmes immigrantes, ethniques ou multiethniques, la plupart des études sur lesquelles s'appuie ce mémoire se situent dans le contexte européen, et certaines seulement dans le contexte canadien. Il importe aussi de souligner que des rapports de recherches et des actes de colloques en milieux de pratique

⁸ Carmen Gonzalez dirige le Centre d'orientation paravolontaire et sociale pour immigrants (COPSI) et est présidente de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS).

sur le sujet ont été utilisés pour combler les lacunes de la littérature scientifique, ce qui montre également le besoin de recherche à ce niveau.

La mise en perspective de deux associations de nature différente est une manière renouvelée d'étudier la participation. Ce mémoire permet au lecteur de découvrir à quel point deux regroupements de femmes immigrantes impliquent des formes de participation distinctes et entraînent des apports différentiels quant à l'intégration de ces femmes immigrantes à la société.

La féminisation de la migration est un phénomène dont l'ampleur dans différentes sociétés touche un nombre important de femmes⁹. Par ailleurs, compte tenu du vieillissement de la population québécoise¹⁰, on peut s'attendre à ce que la demande de nouveaux immigrants venant combler le manque démographique dans la population active se maintienne.

Cette étude cherche à dresser un portrait différent des femmes immigrantes, habituellement représentées socialement selon une double discrimination, fondée sur le genre et le statut d'immigrant, à laquelle peut s'ajouter un troisième stigmate basé sur le fait d'être membre d'un groupe de minorité visible (Osmani, 2002 : 143). Ces stigmates sociaux, qui dépeignent ces femmes comme passives, peuvent être outrepassés en démontrant le rôle actif de celles-ci, leur « agentivité »¹¹, dans leur propre intégration, mais aussi dans celle des autres femmes immigrantes pour qui elles s'impliquent également. Au-delà de l'acquisition d'une autonomie au sein de leur nouvelle société, les femmes immigrantes cherchent à ce que leur implication ait une portée plus large, que leur expérience serve aux autres immigrants. Comme les chercheuses du domaine migratoire Vatz-Laaroussi *et al.* (1995 : 136) et Catarino et Morokvasic (2005 : 17) je dirais que les initiatives et réalisations de ces femmes à l'intérieur du milieu associatif immigrant

⁹ Lors du recensement de 2001, le Québec comptait 358 675 femmes immigrantes (Mailloux, 2005 : 16), ce qui correspond à une Québécoise sur dix (1/10) et deux Montréalaises sur dix (2/10) (Mongeau, 2007 : xi).

¹⁰ Les tendances démographiques portent à croire que dans 25 ans, la population du Québec se classera parmi les plus vieilles en comparaison avec les autres provinces canadiennes, les États-Unis et les pays européens (Gouvernement du Québec, 2010). Déjà depuis 2001, on note que la croissance de la population québécoise dépend davantage du solde migratoire que de l'accroissement naturel (Mailloux, 2005 : 16).

¹¹ L'« agentivité » est définie comme la puissance d'agir d'un individu, malgré les contraintes de la structure. Ce concept sera approfondi dans le cadre théorique (chapitre un) du présent mémoire.

montrent qu'elles doivent être vues différemment, soit comme actives, créatives et résistantes au lieu d'être perçues à travers l'étiquette négative qu'on leur appose, comme portant le poids de multiples difficultés et invisibles socialement (Vatz-Laaroussi *et al.*, 1995 : 124). S'impliquer à l'intérieur d'une association leur permet de participer au changement des structures d'intégration des immigrants, et plus largement, de la société.

Structure du mémoire

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré à la présentation du cadre théorique à l'intérieur duquel sont expliqués les concepts clés sur lesquels se base ma réflexion : la société civile, la participation sociale, les différentes dimensions de l'intégration, dont la dimension symbolique, qui m'amène aux concepts d'appartenance et de reconnaissance. J'expose subséquemment la démarche méthodologique qui sous-tend ce projet de recherche à l'intérieur du chapitre deux. Je présente le terrain ethnographique et les outils méthodologiques privilégiés avant d'amener le processus de réflexivité. Le chapitre trois est l'occasion de présenter le contexte de la recherche, soit le milieu communautaire et le mouvement des femmes au Québec. Je décris ensuite de façon détaillée les deux associations à l'étude : le Centre Femmes du monde en premier lieu et, en second lieu, le Groupe de défense et de revendication de droits. Je termine ce chapitre par la mise en perspective du profil sociodémographique de chaque association. La présentation et l'analyse des données ethnographiques s'articulent en trois chapitres à l'intérieur desquels les deux associations sont mises en perspective, par thème d'analyse. Le chapitre quatre, partagé en deux sections distinctes, traite de l'adaptation fonctionnelle et de la dimension sociale de l'intégration. Les chapitres cinq et six proposent une analyse de la dimension symbolique de l'intégration : en abordant l'appartenance (chapitre cinq) et la reconnaissance (chapitre six).

CHAPITRE 1. CADRE THÉORIQUE

Quel est l'apport de la participation au sein d'associations de femmes immigrantes en ce qui a trait à l'intégration de celles-ci à la société québécoise? Avant de démontrer en quoi la participation constitue un apport à l'intégration, mais plus particulièrement à l'intégration symbolique de ces femmes, il m'apparaît nécessaire de définir les différents concepts sur lesquels je m'appuie. J'amorce ce chapitre en définissant la « société civile », lieu des associations, pour ensuite conceptualiser la « participation sociale ». Je traverse ensuite les différentes dimensions du concept sociologique d'« intégration ». Une fois l'« intégration symbolique » élaborée, j'aborde deux notions qui la sous-tendent, soit l'« appartenance » et la « reconnaissance ».

1.1. LA SOCIÉTÉ CIVILE

Afin de définir la société civile telle que je la conçois, je m'inspire de la pensée du philosophe Michael Walzer (1994) et de la définition du sociologue Kevin Fox Gotham (2005). Dans l'optique de ces auteurs, la société civile est le domaine de la vie sociale organisée. C'est le lieu d'interaction entre les citoyens qui est extérieur à la sphère de l'État et qui supporte la vie publique. Le concept de société civile est intimement lié à la notion de solidarité sociale et de cohésion sociale. Au sens toquevillien, la société civile est aussi le domaine de la participation publique à l'intérieur duquel se trouvent les associations volontaires, telles que les organismes non gouvernementaux (ONG), les mouvements sociaux, les syndicats, les organisations caritatives, d'allégeance religieuse, etc. (Gotham, 2005 : 98-9; Walzer, 2004, dans Parekh, 2004 : 19). À l'intérieur de cette société civile se situent notamment les deux associations au sein desquelles j'étudie la participation, concept que j'aborde maintenant.

1.2. LA PARTICIPATION SOCIALE

La participation sociale dont il est question ici est formelle, soit institutionnalisée à l'intérieur d'organisations ou d'associations au sein de l'espace public (par opposition à une participation informelle, associée à des activités individuelles ou pratiquées à l'intérieur de regroupements non organisés).

Les deux sociologues américains John N. Edwards et Alan Booth, dont les propos sont repris par l'anthropologue Denise Helly, identifient deux types de participation selon la nature des motivations. La visée de la participation sociale peut être soit expressive, si la participation a uniquement un objet personnel, soit instrumentale, à visée collective, si les activités poursuivies représentent un moyen pour arriver à un but, et ont des conséquences fonctionnelles pour une partie de la communauté ou la société (Edwards et Booth, 1973 : 1-2; Helly, 1997 : 3). Edwards et Booth précisent que la participation est instrumentale lorsque :

...[the] activities are directed outside of the group of participants. Their objectives are instrumental in the sense that the activities pursued have functional consequences for some segment of the community, the community as a whole, or the larger society. These activities are a means to an end and the participants derive gratification from the accomplishment of the goal and not the immediate situation (1973 : 1-2).

Par ailleurs, voici leur explication de la participation expressive :

...a large amount of social participation is self-contained, an end in itself. The consequences of engaging in expressive activities are restricted solely to the participants themselves; attainment of the objectives has no effect on the non-participants. In pursuing expressive ends, gratification of the participants is immediate rather than deferred as in the case of instrumental activities (ibid.).

Edwards et Booth présentent un troisième type instrumental expressif dont les activités et objectifs auraient un caractère mixte, certains dirigés à l'intérieur du groupe, d'autres à l'extérieur. La gratification retirée par les participants serait également mixte : « *Some reinforcement is deferred, dependent upon the accomplishment of the ends; some gratification is immediate, deriving from involvement in expressive activities* » (ibid. : 2).

La participation est l'action de prendre part et implique l'idée d'adhésion et d'engagement. Helly (1997) et la sociologue Isabel Taboada Leonetti (1998) suggèrent toutes deux des objectifs qui peuvent accompagner cette participation. Pour Helly, la participation sociale instrumentale implique, à travers des actions collectives, « un projet de maintien ou de changement d'un ordre social » (1997 : 3). Pour Taboada Leonetti, la participation sociale signifie « l'inclusion dans des institutions ou regroupements comportant une visée collective, c'est-à-dire la mise en jeu d'un statut, d'une appartenance ou d'une catégorie sociale » (1998 : 9). Elle soulève que, quelque soit la forme et les

objectifs de la participation sociale, il en résulte « une expression d'identité collective » (*ibid.*).

Quelles sont les frontières du concept de participation sociale, dont plusieurs autres expressions, comme la participation « citoyenne » ou « civique » pour n'en nommer que deux, peuvent se rapprocher? Helly, se basant probablement sur une définition étroite de la politique, exclut toute activité de groupes de pression liée à la défense d'intérêt dans sa définition de la participation sociale (1997 : 2). À mon avis, la participation sociale devrait inclure ce type d'activité politique, puisque la frontière entre les sphères sociale et politique me semble très poreuse. À travers ce mémoire, je vise entre autres à mettre en lumière l'aspect politique de la participation des immigrantes dans les associations.

La participation sociale telle que je l'ai définie pourrait être incluse à l'intérieur d'une définition large de « participation citoyenne », celle-ci correspondant à l'implication des citoyens dans les processus décisionnels publics (Baum, 2001 : 1840). Selon H. S. Baum, la participation citoyenne au sens large inclurait les efforts des citoyens pour influencer les politiques et pratiques gouvernementales, les institutions sociales ou leur propre communauté ou voisinage (*ibid.* : 1840-2). Néanmoins, il m'apparaît plus juste de ne pas référer à la participation citoyenne étant donné que toutes les immigrantes participantes aux associations ne sont pas citoyennes au sens légal du terme.

L'expression « participation civique » ou « engagement civique » pourrait également être utilisée pour qualifier le type d'action dont il est question dans cette étude. Le sociologue Raymond Breton (1997) utilise indistinctement les termes de participation « sociale » et « civique » à l'égard de ce que j'appelle « participation sociale ». La définition d'engagement civique de la géographe sociale et urbaine Damaris Rose est conceptuellement très rapprochée de la définition de participation sociale énoncée ci-haut. Selon l'auteure, il s'agit de l'implication dans les activités d'une collectivité organisée dans le but d'améliorer la qualité de vie des acteurs, leur communauté ou la société. L'engagement civique vise, entre autres, à défendre ses intérêts, et à influencer le gouvernement et ses institutions (2002 : 13-4). Le sociologue James Frideres, pour sa part, affirme que l'engagement civique se retrouve le plus couramment à l'intérieur du milieu communautaire bénévole, celui-ci incluant les associations à caractère ethnique (1997 : 1-

2). Selon Rose, le concept d'engagement civique permet d'élargir notre vision de la participation des immigrants à la société vers les sphères de pratique de la citoyenneté, dont des associations pouvant être basées sur le genre et le statut d'immigration (2002 : 13-4).

Dans le cadre de ce mémoire, je retiens le concept de participation sociale parce qu'il a l'avantage d'englober un registre plus large de types de participation. Ainsi, j'intègre dans la « participation sociale » toute forme de participation aux deux associations, quelle qu'en soit la visée (expressive ou instrumentale) ou les objectifs poursuivis et sans égard pour la forme qu'elle prend, ni son caractère « social » ou sa tendance politique¹².

Puisque l'objectif principal de mon analyse est de s'interroger sur les liens entre la participation au sein des associations et l'intégration à la société, il importe d'examiner de plus près le concept d'intégration.

1.3. L'INTÉGRATION

1.3.1. Bref historique, ambiguïté conceptuelle et termes connexes écartés

L'origine du concept d'intégration remonte au sociologue Émile Durkheim. Sous l'angle de la cohésion sociale, Durkheim questionnait la capacité de la société à intégrer et faire vivre ensemble les groupes hétérogènes de nouveaux venus (Fortin, 2002 : 24; Taboada Leonetti, 1994 : 94). Il abordait l'intégration comme étant une propriété de la société elle-même qui lui permet d'exister comme unité cohérente malgré les différences entre les individus (De Rudder, 1994 : 25; Fortin, 2000 : 2). Avant de présenter le concept d'intégration tel qu'il est utilisé dans ce mémoire, je m'attarde à soulever quelques ambiguïtés conceptuelles au sujet de cette notion et à présenter quelques termes apparentés.

Selon Véronique De Rudder et Dominique Schnapper, toutes deux sociologues françaises, le concept d'intégration comporte certaines ambiguïtés. Dans l'optique de De Rudder, il fait référence à la fois à une qualité de la société, soit un état de cohésion, et au processus y conduisant (1994 : 26). Schnapper soulève que le concept réfère aussi bien à l'intégration *de* la société qu'à l'intégration *à* la société, le premier signifiant, tel que

¹² Une description exhaustive des activités de participation des deux associations est présentée au chapitre trois, et le type de participation pratiqué par chacune des femmes interviewées se trouve dans la présentation de l'échantillon des répondantes, à la fin de ce même chapitre.

soulevé par De Rudder, l'état caractéristique de la société, et le second, le rapport d'un individu ou d'un groupe à l'ensemble plus large que constitue la société (Schnapper, 1994 : 39). C'est ce dernier sens du terme qui est considéré ici. Néanmoins, il est important de noter que dans la conception de Schnapper, le sens primaire du terme concerne la cohésion de la société, mais que les deux sens sont interreliés : l'intégration d'un groupe à la société n'est qu'une dimension de l'intégration *de* la société dans son ensemble (*ibid.*). Selon l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, dont Schnapper rapporte les propos (*ibid.* : 38-9), le concept d'intégration devrait être utilisé comme « concept horizon », qui représente une abstraction de la réalité sans pour autant avoir d'existence réelle, plutôt que comme concept opératoire.

Le choix du terme « intégration » implique la mise de côté d'autres concepts qui sont courants dans le domaine des études migratoires. J'exclus d'abord l'« assimilation » qui est un processus par lequel un groupe minoritaire adopte graduellement les pratiques et coutumes de la société dominante dans laquelle il s'insère, processus de transformation à sens unique par lequel les cultures minoritaires sont appelées à disparaître pour se fondre dans la culture dominante (Breton, 1994 : 240). Populaire dans la première moitié du XXe siècle, ce terme n'est pratiquement plus utilisé aujourd'hui. Le terme « insertion », parfois utilisé comme synonyme d'intégration, apporte pour sa part une nuance que soulève Schnapper avec pertinence : « Une pierre est "insérée", elle reste elle-même, elle n'entre pas en relation avec son milieu. Il me semble que le terme intégration [...] a l'avantage de rappeler qu'il existe des relations réciproques » (Schnapper, 1997 : 63-4, dans Nantel, 2006 : 10-1). L'intégration fait étymologiquement référence à un système en interaction, contrairement à l'insertion (*ibid.*). De plus, l'insertion définit généralement le processus qui conduit un individu à trouver sa place au sein d'une sphère sociale particulière; on y réfère particulièrement pour aborder l'accès au marché de l'emploi, à l'insertion professionnelle. Quant au terme « adaptation » que l'on pourrait remplacer par acclimatation ou accommodation, je crois, à l'instar de Breton, qu'il fait partie du processus d'intégration (1994 : 239). C'est d'ailleurs par la notion d'adaptation fonctionnelle que je commence à décortiquer l'intégration.

1.3.2. Éléments de définition

Maintenant, il importe de définir l'intégration telle que je la conçois. Globalement, l'intégration est le processus social par lequel un individu originaire d'une société s'intègre ou devient membre d'une autre société (Breton, 1994 : 239). Tout comme Taboada Leonetti, j'oppose les phénomènes d'exclusion au processus d'intégration (1994). Ce processus évolutif a comme finalité une pleine intégration ou une intégration réussie. Toutefois, il n'est pas pensé ici de façon linéaire, mais plutôt multidimensionnelle, dont les dimensions peuvent se présenter simultanément. Dans ce mémoire, il est question des dimensions fonctionnelle, économique, sociale et symbolique de l'intégration.

Il y a un fort consensus dans la littérature savante voulant que l'intégration soit un processus relationnel qui implique à la fois l'immigrant et la communauté « d'accueil », dans lequel chacune des parties a un rôle à jouer (Blain, 2006 : 6; Breton, 1994 : 239-40; Fortin et Renaud, 2004; Taboada Leonetti, 1994). L'aspect relationnel de l'intégration implique une influence entre les immigrants et la société qui se transforment mutuellement avec le temps (Piché, 2004 : 161, dans Nantel, 2006 : 9). D'un côté, l'intégration réfère à l'ouverture et à la réceptivité de la société, ainsi qu'au contexte d'accueil à l'intérieur duquel les politiques gouvernementales d'intégration ont un rôle fondamental à jouer. De cette façon, l'intégration est issue d'un rapport de force (Blain, 2006 : 7) entre la société d'accueil (dont fait partie l'État) et l'immigrant. À ce sujet, une fois les différentes dimensions du concept abordées, nous jetterons un regard à la politique québécoise d'intégration des immigrants. D'un autre côté, l'immigrant reste un acteur central dans le processus d'intégration, ce qui m'amène maintenant à aborder la notion de stratégie individuelle ou d'« agentivité » dans l'intégration.

1.3.3. Les notions de stratégie¹³ et d'« agentivité »

Raymond Breton aborde les « stratégies d'action »¹⁴ que les immigrants déploient face aux circonstances qu'ils rencontrent afin de comprendre leur nouveau milieu et créer

¹³ La notion de stratégie est utilisée ici de manière distincte de sa signification qui réfère à un processus rationnel de prise de décision impliquant une anticipation calculée des choix des autres sur le résultat, et de son propre choix sur le résultat final anticipé (Dixit et Skeath, 2004).

¹⁴ Breton utilise la notion de « stratégie d'action » de Ann Swidler, comme étant « non pas un plan qui est consciemment ébauché en vue d'atteindre un certain résultat, mais plutôt une façon d'organiser l'action qui

des conditions favorables pour la construction d'une nouvelle vie (1994 : 239; 244). La capacité d'élaborer des stratégies d'action efficaces renvoie à la compétence sociale et organisationnelle des individus qui leur permet de fonctionner dans la société et de contribuer à celle-ci (*ibid.* : 244). Breton utilise la notion de compétence afin de référer au fait que les immigrants sont des « agents actifs » malgré les contraintes auxquelles ils sont confrontés (*ibid.*).

J'associe la notion de stratégie à l'« agentivité » (*agency*), concept d'abord élaboré par le sociologue polonais Zygmunt Bauman (Bauman 1992, dans Hannerz, 1996 : 22). Le concept sous-tend qu'il y a une interrelation entre la structure et les actions : la structure dirige les actions des sujets, mais dépend de celles-ci pour se perpétuer. La structure peut être représentée par un ensemble de règles sociales qui orientent les actions des agents sociaux. Par contre, dans leurs pratiques, les individus ne reproduisent pas ces structures de façon identique; ils peuvent agir sur celles-ci (Giddens¹⁵, 1979 : 49-95). Cette idée montre à quel point l'individu n'est pas déterminé par la structure : il a plutôt la capacité de la transformer en la reproduisant. Par ailleurs, l'anthropologue suédois Ulf Hannerz définit l'agentivité comme étant la puissance d'agir d'un individu (1996 : 22).

Concernant les immigrants, le concept d'« agentivité » est pertinent dans l'optique où leur intégration n'est pas complètement déterminée par la structure d'accueil. Ils ont en fait un certain pouvoir individuel d'agir, d'orchestrer leur intégration. Breton souligne que les immigrants « ne sont pas des êtres passifs qui subissent les circonstances et les événements », mais plutôt des « agents actifs qui construisent leur vie » (1994 : 244).

1.3.4. L'adaptation fonctionnelle

Pour l'immigrant, l'intégration constitue d'abord, selon Breton, un processus d'apprentissage social, des coutumes et des normes sociales, mais aussi des modes de rapports sociaux de sa nouvelle société (1994 : 244). Cet auteur soutient que l'adaptation suppose l'acquisition d'une compétence sociale et organisationnelle, qui permettrait de

permet aux individus de fonctionner de façon satisfaisante dans la société » (Swidler, 1986, dans Breton, 1994 : 244).

¹⁵ Anthony Giddens, sociologue britannique, est professeur de sociologie à l'Université de Cambridge.

mieux fonctionner dans la nouvelle société. Cette compétence dépendrait des ressources des individus, dont font partie le capital culturel et les ressources sociales (*ibid.*).

Selon le sociologue Pierre Bourdieu, le capital culturel consiste en l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu. C'est la forme « incorporée » du capital culturel¹⁶ dont il est question ici, c'est-à-dire les connaissances, savoir-faire et compétences qui appuient le fonctionnement dans la société. L'auteur présente différentes formes de capital (social, culturel, économique, symbolique) et leur interchangeabilité. Le capital social est défini comme la somme de ressources potentielles liées à la possession d'un réseau de relations interpersonnelles et concerne les bénéfices accumulés par la participation dans un groupe. Bourdieu aborde d'ailleurs les relations sociales tissées délibérément, de façon instrumentale, dans le but de pouvoir, par la suite, mobiliser certaines ressources grâce aux liens sociaux créés (Bourdieu, 1980 : 2-3; Portes¹⁷, 1998 : 3-4).

Au-delà de l'adaptation fonctionnelle, pour Taboada Leonetti (1994), l'intégration s'articule selon trois dimensions : l'intégration économique, l'intégration sociale et l'intégration normative et symbolique, qui réfèrent respectivement à des ressources matérielles, relationnelles et identitaires.

1.3.5. La dimension économique de l'intégration

Concernant la sphère de l'intégration économique, je me limite à signaler l'importance du travail dans l'intégration. Taboada Leonetti soulève que depuis les débuts de l'industrialisation, le travail est devenu critère et norme de l'intégration sociale (1994 : 94). Le travail donne une identité sociale, et les revenus permettent de participer à la vie sociale (*ibid.*). Helly rapporte avec pertinence les propos de Schnapper qui soutient que le marché du travail demeure le lieu primordial de l'insertion dans une société, en plus d'engendrer un sentiment d'inclusion et d'acceptation en son sein (Schnapper, 1996, dans Helly, 1999 : 36). Cela démontre aussi la valeur que notre société accorde au travail

¹⁶ Le capital culturel se retrouve également sous les formes objectivée et institutionnalisée : la première correspond à la possession d'objets culturels et la seconde se traduit par l'acquisition de titres, de diplômes (Bourdieu, 1979 : 3).

¹⁷ Sociologue cubano-américain, Alejandro Portes est connu pour ses travaux sur les immigrants aux États-Unis.

(Schnapper, 1994, dans Blain, 2006 : 6). La participation au marché du travail est également un moyen de tisser des liens sociaux, ce qui fait de l'insertion économique un vecteur de sociabilité (Fortin, 2002 : 188-9), autre dimension de l'intégration que j'aborde maintenant.

1.3.6. La dimension de la sociabilité

La sociabilité constitue une facette importante de l'intégration. Selon Breton, le processus de création sociale, de création d'un réseau de relations sociales est une partie constituante du processus d'intégration (1994 : 244). Taboada Leonetti explique l'intégration sociale comme l'inscription d'un individu dans un ou des réseaux de sociabilité, qu'ils soient familial, amical, relationnel ou associatif. Ces relations sociales remplissent des fonctions essentielles : échanges d'informations, de services et soutien mutuel (Taboada Leonetti, 1994 : 95). Tel que mentionné dans la définition de l'adaptation fonctionnelle, ces liens sociaux constituent un « capital social » (Bourdieu, 1980).

Dans la même voie, il est pertinent d'introduire ici la notion de « liens faibles »¹⁸ du sociologue américain Mark Granovetter (1973 : 1360-78). Les « liens faibles » réfèrent à des connaissances, plutôt qu'à la famille ou aux amis, qui représentent des « liens forts ». Les liens créés par la participation au sein du milieu associatif constitueraient des « liens faibles ». Selon Granovetter, l'information circulant au sein du réseau de « liens forts » serait redondante et peu diversifiée. Au contraire, les « liens faibles » permettraient un accès à un éventail plus large de ressources, agissant en tant que pont entre différents réseaux sociaux et entre différentes sphères de la société (Granovetter, 1973 : 1360-78). De fait, la création d'un réseau social, constituante fondamentale de l'intégration, renvoie aussi à l'adaptation fonctionnelle, puisqu'elle peut être observée d'un point de vue utilitaire, en termes de capital social et de capital culturel également.

Considérons maintenant comment le concept d'intégration est abordé par l'État québécois, acteur important de la « société d'accueil » (celle-ci représentant l'autre versant de l'aspect relationnel de l'intégration auquel je réfèrais plus haut).

¹⁸ L'expression « liens faibles » est une traduction libre de *weak ties*, utilisé à l'origine par Granovetter (1973).

1.3.7. La politique gouvernementale québécoise en matière d'intégration

En 1990, le gouvernement du Québec s'est doté d'un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration intitulé *Au Québec pour bâtir ensemble* qui est toujours valide aujourd'hui. Cette politique s'appuie sur le constat que l'immigration est un facteur de développement de la société québécoise, mais que cette contribution dépend de l'intégration et de la « pleine participation » des immigrants à la société (MCCI, 1990 : 20).

Des principes qui représentent certaines « valeurs communes »¹⁹ de la société québécoise orientent l'ensemble de la politique d'intégration et les mesures qui en découlent (MCCI, 1990 : 16; 50). Le gouvernement s'engage, plus particulièrement, si l'on considère les points qui nous concernent : à soutenir l'immigration par des services d'accueil et d'installation, à favoriser et à soutenir l'apprentissage du français, à faciliter l'adaptation au marché du travail et à lever les obstacles à l'emploi, et ultimement, à favoriser la pleine participation et la contribution des immigrants à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Québec.

Le projet d'intégration s'inscrit dans un contrat entre le gouvernement du Québec, les gens de la société « d'accueil » et les nouveaux arrivants, et cet énoncé qualifie le contrat de « moral » puisqu'il dépend de l'adhésion volontaire des différentes parties. On insiste sur le fait que l'intégration s'inscrit dans une relation de réciprocité; elle est la coresponsabilité de l'immigrant et de la société :

Même si l'immigrant demeure le principal responsable de son intégration, l'ensemble de la société d'accueil doit, par son engagement et son ouverture, l'appuyer dans sa démarche. L'immigration suppose en effet un double consentement : celui de l'immigrant à participer pleinement à la communauté et celui de la société d'accueil à s'ouvrir à cette participation et à la soutenir (MCCI, 1990 : 52).

La notion de « pleine participation » est centrale à l'énoncé de politique de 1990, mais aussi aux plans d'action de 2004 et 2008²⁰. Sans expliquer ces politiques, je dirai

¹⁹ Les « valeurs communes » de la société québécoise présentées sont : la nécessité de parler le français au Québec; la liberté et la démocratie; la séparation des pouvoirs politiques et religieux; l'aspect pluraliste de la société; la primauté du droit; l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, ainsi que l'exercice des droits et libertés de la personne dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général (MICC, 2009).

²⁰ Le plan d'action 2004-2007, mis en œuvre par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, est intitulé *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec* (MRCI, 2004). En 2008, le

seulement que leur seule création démontre l'importance accordée à cette pleine participation des immigrants, gage d'une intégration réussie. Mais qu'est-ce que signifie pour le gouvernement du Québec cette « pleine participation »? Dans l'énoncé de politique de 1990, la participation réfère au fait de « partager avec [ses concitoyens] la vie collective qui fonde la société » alors que la pleine participation correspond à apporter toute la contribution dont les immigrants sont capables à la société (MCCI, 1990 : 69). Sur le site Internet de Québec interculturel, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, il est mentionné que l'on valorise la participation des immigrants dans les différentes sphères sociales afin de développer des attitudes favorables à leur égard, de lutter contre les préjugés et la discrimination et de favoriser le rapprochement interculturel (MICC, 2010b).

La définition du sociologue et démographe Victor Piché rejoint celle de la politique gouvernementale. Dans les termes de Piché, « l'intégration implique la possibilité pour les immigrants [...] de participer pleinement à tous les aspects de la société, que ce soit au niveau social, économique ou politique » (1997 : 4). De la politique québécoise relative à l'intégration des immigrants, à l'instar de Piché (1997), je retiens donc cet aspect de « pleine participation » que je rattache à la dimension symbolique de l'intégration que j'aborde à l'instant.

1.3.8. L'intégration symbolique

Finalement, l'intégration comporte aussi une dimension symbolique, mise en avant-plan dans ce travail. J'ai recours à la définition de Taboada Leonetti (1994) que je découpe en deux volets. L'intégration symbolique s'exprimerait d'abord par « la reconnaissance sociale du migrant, de la place qu'il occupe et de l'utilité de cette place au sein d'un système » (1994 : 95), soit, dans ce cas-ci, sa nouvelle société. Pour Taboada Leonetti, l'immigrant qui s'inscrit dans un réseau de relations sociales sera amené à échanger des images identificatoires qui lui permettent de se représenter au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale, ainsi que d'identifier sa place et son rôle dans cette société

ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a établi une politique gouvernementale et son plan d'action 2008-2013 qui a pour titre *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec* (MICC, 2008b).

(*ibid.*). C'est donc à travers les liens sociaux que l'immigrant peut identifier ce pour quoi il veut être reconnu dans sa nouvelle société.

À l'instar de l'anthropologue Sylvie Fortin (2002), j'associe la dimension symbolique de l'intégration à la notion de capital symbolique de Bourdieu, ou de ressources symboliques (Fortin, 2002; Fortin et Renaud, 2004). Le capital symbolique correspond à la valeur, au prestige attribué et reconnu au capital (qu'il soit culturel, économique ou social) d'un individu. Le capital symbolique requiert la présence d'un autre type de capital pour exister (Bourdieu, 1994, dans Fortin, 2002 : 68; 177-8; Fortin et Renaud, 2004 : 35).

La possibilité de pleine participation à laquelle je réfèrais plus tôt, de contribution à différentes sphères de la société, permettrait à l'immigrant de se sentir « utile »²¹ à sa nouvelle société, lui donnant également la possibilité d'obtenir reconnaissance sociale de cet apport, ce qui contribuerait à son intégration symbolique.

Selon Taboada Leonetti, l'intégration sociale symbolique comporte également une autre dimension. Elle se définit aussi par « le sentiment d'appartenance de l'individu à sa société, son adhésion à l'un de ses systèmes ou sous-systèmes de valeurs et son implication dans le devenir et l'historicité de celle-ci » (1994 : 95). L'appartenance ainsi que la reconnaissance sont donc les deux notions qui soutiennent la définition d'intégration symbolique. Je les aborde à l'instant.

1.4. L'APPARTENANCE

Du point de vue anthropologique et sociologique, l'appartenance est beaucoup plus développée en lien avec les notions de « citoyenneté » (Helly, 1999; 2001; Taboada Leonetti, 2000) et évidemment de « société » ou encore de « groupe ou communauté ethnique » (lié à l'ethnicité, voir Meintel, 1993), qu'en référence à un groupe social tel qu'une association. Pour le cas présenté ici, je reprends la définition conceptuelle de l'appartenance adoptée par Roger Mucchielli, psycho-sociologue français, et décrivant cette

²¹ Taboada Leonetti emploie le terme « utilité » dans sa définition d'intégration symbolique, mais je considère que l'on doit en faire un usage réfléchi et modéré. Ce terme peut malheureusement sous-entendre que les individus doivent impérativement être une source de bénéfice net à la société pour se voir attribuer une quelconque valeur. Cette logique peut mener à catégoriser de manière réductrice quelqu'un d'inutile sous prétexte qu'il ne remplit pas les critères de l'indicateur choisi pour estimer l'utilité. J'utiliserai donc le terme de l'auteure entre guillemets et le traduirai plutôt par « contribution », « impact positif », au sens d'« aider » ou de « générer » à la société et non seulement d'en être bénéficiaire.

dernière comme un processus qui « implique une identification personnelle par rapport au groupe (identité sociale), des attaches affectives, l'adoption de ses valeurs, de ses normes, de ses habitudes, le sentiment de solidarité avec ceux qui en font aussi partie, leur considération sympathique » (Mucchielli, 1980 : 99, cité dans Guilbert, 2005 : 6). L'ethnologue Lucille Guilbert reprend l'aspect de stratégie et de choix individuel dans la construction d'une appartenance du sociologue français Frédéric de Coninck (2001 : 7-81, dans Guilbert, 2005 : 6) et définit ainsi le sentiment d'appartenance comme « l'émotion de se considérer comme partie intégrante d'une famille, d'un groupe ou d'un réseau » (2005 : 6-7). Le sentiment d'appartenance tel que défini ici est intimement lié à la notion d'identité, définie par l'anthropologue Deirdre Meintel comme le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté (1993 : 10).

Dans le cadre de ce mémoire, j'analyserai le sentiment d'appartenance des participantes aux communautés que constituent les associations, puis j'établirai des parallèles avec le réseau plus large que représente le mouvement des femmes, ainsi qu'avec la société civile et la société dans son ensemble.

1.5. LA RECONNAISSANCE

1.5.1. L'origine et la polysémie du concept

La reconnaissance est le second concept qui sous-tend la définition d'intégration symbolique de Taboada Leonetti (1994). Les réflexions sur le thème de la reconnaissance ont été amorcées par le philosophe allemand Georg Hegel dans sa dialectique du maître et de l'esclave que l'on retrouve dans le *Système de la vie éthique* (1802-3). Le terme « reconnaissance » comporte un caractère polysémique. L'ethnologue Johannes Fabian (2001) en différencie trois variations sémantiques en allemand auxquels correspondent les différentes significations amenées par le philosophe français Paul Ricœur (2004), quoiqu'il y ait certaines divergences. Je présente les trois termes allemands de Fabian (2001) qui constituent des sens différents du concept de reconnaissance. L'*Erkennung* signifie l'action cognitive de connaître l'autre, la *Wiedererkennung* peut être traduite par la reconnaissance de l'autre par le souvenir, la mémoire, et l'*Anerkennung* signifie la validation de l'autre,

l'appréciation juste de l'autre²². De son côté, Ricœur présente trois reconnaissances : la reconnaissance de soi-même, à travers ce que l'on fait ou lorsque l'on se reconnaît dans un autre; la reconnaissance-identification, qu'il explique comme un acte réitéré d'identification d'un même objet ou d'une même personne, ce qui peut être associé à la *Wiedererkennung*; et la reconnaissance mutuelle que des individus ou groupes décident de se donner et que j'associe à l'*Anerkennung* (Ricœur, 2004, dans Greish, 2006 : 163; dans Seymour, 2008 : 97). C'est la reconnaissance mutuelle ou l'*Anerkennung* qui nous intéresse ici; reconnaissance qui comporte un caractère moral et confère un statut à l'entité reconnue (Seymour, 2008 : 97) et, dans une moindre mesure, la reconnaissance de soi-même.

1.5.2. La reconnaissance : essai de définition

Dans l'optique de bâtir une définition un peu plus complète, je m'inspire d'éléments apportés par le philosophe Michel Seymour (2008 : 105), Fabian (2001) et Ricœur (2004). La reconnaissance s'inscrit dans une relation dialogique entre sujets, individus ou groupes. L'acte de reconnaissance implique un agent (individu ou groupe) qui reconnaît (apprécie, valide) certains traits, auxquels il attribue une importance, à l'individu (ou groupe) reconnu, et conséquemment lui confère un statut. À l'inverse, un individu qui croit qu'il mérite une reconnaissance qu'on ne lui attribue pas peut envisager en faire la demande. L'individu qui veut être reconnu aspire à obtenir reconnaissance de la part d'un *significant other*, individu ou groupe qui influe considérablement sur l'évaluation que l'individu cherchant à être reconnu fait de lui-même. La reconnaissance est accordée, et non imposée. Elle peut être comprise comme un processus continu ou mener à un dénouement. Il peut s'agir d'une reconnaissance purement symbolique ou qui entraîne certaines répercussions (par ex., l'attribution d'un statut qui confère des droits, donne accès à certains biens) chez l'agent.

Trois modèles de reconnaissance sont présentés par Hegel, dont les grandes idées ont été reprises par le philosophe allemand Axel Honneth dans *La lutte pour la reconnaissance* (2000) : la reconnaissance liée à l'estime sociale des individus, selon la contribution de chacun à l'ensemble social et qui transite principalement par le travail; la

²² Mon explication française des termes est adaptée de la traduction des définitions de Fabian par Deirdre Meintel (Meintel, 2008 : 315). Dans les termes de Fabian, *Anerkennen* signifie « *I give this person or object the recognition they ask for and deserve (an act of acknowledgment)* » qu'il oppose à *Erkennen* « *an act of cognition* » et *Wiederkennen* « *an act of memory* » (Fabian, 2001 : 162).

reconnaissance liée aux valeurs d'égalité et du droit; et la reconnaissance inhérente aux relations affectives (Honneth, 2004 : 135; Lazerri et Caillé, 2004 : 4). Ce sont les modèles de reconnaissance du droit, mais particulièrement de l'estime sociale qui nous intéressent ici.

En lien avec le modèle de l'estime sociale, le philosophe Christian Lazerri et le sociologue Alain Caillé abordent la reconnaissance des compétences. Ces auteurs soutiennent que l'acte de reconnaissance, qui attribue de la valeur aux projets de l'individu, confère à ce dernier de l'estime de soi et de la confiance en soi (2004 : 5). Les auteurs ajoutent que cette estime de soi est liée au développement des capacités, mais « aussi au fait que celles-ci enveloppent une satisfaction qui dépend de leur approbation sociale » de la part de « l'autrui généralisé »²³ qui incarne la communauté organisée ou le groupe social dont fait partie l'individu et dont il suppose des attentes (Lazerri et Caillé, 2004 : 6). Selon ce jugement de l'autrui généralisé anticipé par l'agent, chaque agent « tente d'évaluer sa place et sa fonction sociale ». Dans la perspective utilitariste, l'agent « cherche à évaluer son utilité sociale, source de son approbation, et se trouve satisfait s'il a des raisons de penser qu'elle existe » (*ibid.* : 6).

1.5.3. La demande de reconnaissance

Lazerri et Caillé (2004) rapportent ce qui consiste en une demande de reconnaissance chez Ricœur, soit « une demande de confirmation de la valeur des actions et des capacités de la part d'un individu ou d'un groupe lorsqu'il éprouve un doute à ce sujet et qu'il s'adresse à son environnement social afin d'obtenir cette confirmation ». L'individu revendique « l'attestation de la valeur des capacités qu'il possède et l'attestation qu'il les possède et en fait un usage acceptable ». Dans les termes d'Axel Honneth, la demande de reconnaissance est une « attente de confirmation de capacités et de valeurs par les autres » (dans Lazerri et Caillé, 2004 : 3).

Pour affronter la dépréciation occasionnée par un déni de reconnaissance et tenter de restaurer la reconnaissance, la première approche soutenue par Lazerri et Caillé consiste en la discussion, la négociation pour ensuite évoluer vers les conflits, les luttes pour la reconnaissance (2004 : 17). En effet, en lien avec cette approche de négociation, Jürgen

²³ Le terme « autrui généralisé » vient du philosophe américain George Herbert Mead.

Habermas (1973), philosophe et sociologue allemand, et Axel Honneth (2000) ajoutent au concept de reconnaissance tel qu'abordé par Hegel l'idée d'une communication intersubjective (dans Seymour, 2008 : 61). Viennent ensuite Fabian (2001) et Meintel (2008) avec la reconnaissance comme processus dialogique intersubjectif (Meintel, 2008 : 316-7). D'après Habermas, pour qu'il y ait communication, les discutants doivent reconnaître la légitimité des autres à y prendre part et l'égalité entre les locuteurs (dans Lazerri et Caillé, 2004 : 8-9).

1.5.4. Le déni de reconnaissance

Sur l'octroi de reconnaissance plane la possibilité de « déni de reconnaissance » (Ricœur, 2004, dans Greish, 2006 : 163). Le déni de reconnaissance ou « reconnaissance en négatif » survient lorsqu'un individu juge qu'il n'est pas reconnu tel qu'il le mérite, fait face à l'indifférence ou au « mépris social » dans les termes de Honneth (Honneth, 2000, dans Lazerri et Caillé, 2004 : 16). À titre d'exemple, sur le modèle de la reconnaissance liée au droit, Ricœur et Honneth distinguent les droits civils, politiques et sociaux, auxquels correspondent les figures distinctes du déni de reconnaissance : le refus de reconnaître les droits civils, l'incapacité de participer à la formation de la volonté publique, le refus d'accès aux biens élémentaires (Ricœur, 2004 : 292, dans Greish, 2006 : 167).

La reconnaissance est abordée de deux façons distinctes dans ce mémoire. D'abord, pour plusieurs femmes immigrantes, s'impliquer à l'intérieur des associations représente une lutte pour obtenir la reconnaissance de la place qu'elles occupent en tant que groupe (femmes immigrantes) dans la société locale. Elles souhaitent qu'on reconnaisse leurs droits, leurs besoins singuliers, mais également leur contribution positive à l'ensemble social. D'autre part, tel que nous le verrons, certaines immigrantes, grâce à leur participation, aspirent à obtenir la reconnaissance individuelle de leur contribution, voire de leur « utilité » sociale.

Le prochain chapitre présente la démarche méthodologique qui m'a guidée sur le terrain et permis de recueillir les données qui seront présentées ultérieurement.

CHAPITRE 2. MÉTHODOLOGIE

J'expose au cours de ce chapitre la démarche méthodologique empruntée afin d'accomplir ce projet de recherche. Avant de présenter et d'analyser les données qui me permettront de répondre à ma question de recherche, il m'apparaît nécessaire d'expliquer comment je suis parvenue à les obtenir. Dans un premier temps, je présenterai le terrain ethnographique : viendront d'abord les démarches ayant mené au terrain, puis la description de l'observation participante et des entrevues réalisées, outils méthodologiques favorisés pour la collecte de données. Dans un deuxième temps, j'élaborerai la démarche de réflexivité mise en œuvre dans le cadre de cette recherche.

2.1. TERRAIN ETHNOGRAPHIQUE

« Le travail ethnographique par excellence, c'est le travail de terrain (*fieldwork*) »
(Izard, 2002 : 470).

2.1.1. Pré-terrain

Pour entamer cette recherche, un pré-terrain a été réalisé à l'automne 2006. Cette phase exploratoire s'est révélée un élément clé avant de passer au terrain qui allait faire l'objet de ma recherche. Ce pré-terrain m'a donné un aperçu du milieu associatif immigrant à l'intérieur duquel se situait mon étude. Il m'a aussi permis de recenser des associations et organisations²⁴ potentielles, et de faire certains constats qui ont réorienté mon projet et guidé mes choix méthodologiques.

Que ce soit en arpentant les rues de la ville pour y apercevoir à l'occasion une affiche ou un numéro de téléphone, en repérant une enseigne ou en naviguant sur le Web, j'en suis venue à recueillir quantité de noms et coordonnées d'associations en tous genres qui offrent leurs services aux immigrants. Il importe ici de distinguer, d'une part, les associations ou organisations d'*immigrants*, donc mis sur pied et gérés par les immigrants eux-mêmes et, d'autre part, les organisations prestataires de services aux immigrants, qui

²⁴ Le terme « association » est généralement utilisé pour faire référence à un regroupement plus ou moins informel (parfois non enregistré ou non subventionné) et dont les membres sont réunis de façon volontaire dans un dessein commun. Le terme « organisation », quant à lui, désigne habituellement une association plus formelle, de plus grande ampleur et dont je qualifierais la clientèle d'usagers de service. Dans ce mémoire, j'utiliserai le terme « association », puisqu'il s'applique davantage aux deux regroupements ciblés par cette étude.

peuvent employer des immigrants, mais qui ne sont pas nécessairement sous direction immigrante, soit les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, par exemple, issus du milieu communautaire. Cette distinction est également applicable aux associations de femmes immigrantes. Dans le cadre de ce projet, la phase exploratoire a permis de survoler différents types d'organisations : sous coordination immigrante ou non, mixtes en genre ou unigenré et multiethniques (de plusieurs origines nationales), et ainsi saisir la diversité du milieu associatif immigrant. Ensuite, de février à avril 2007, sur le lieu même de chacune des associations, un entretien a été effectué avec l'un des responsables, intervenant(e)s ou organisateur(trice)s communautaire. Une typologie de ces associations a par la suite été effectuée selon une liste de caractéristiques préétablies²⁵, soit l'approche de l'association, la clientèle (genre, ethnicité, etc.), les services et activités, ainsi que deux aspects qui allaient être approfondis dans cette recherche, soit la dimension de la sociabilité (la création de liens et de réseaux sociaux) et d'implication (le bénévolat, les causes soutenues et les projets entrepris). Mon champ d'exploration s'est ensuite restreint et je me suis penchée sur des associations de femmes immigrantes monoethniques (d'une seule origine nationale) et multiethniques, et ce, qu'elles soient dirigées ou non par des immigrantes.

Dans le but de me concentrer sur le phénomène de la solidarité féminine émergeant de la situation de migration, j'ai d'abord voulu orienter ma recherche selon les critères suivants : que les associations soient créées et dirigées par des femmes immigrantes et qu'elles s'adressent à d'autres femmes immigrantes. Par ailleurs, la multiethnicité de l'association, son ouverture à des femmes venues d'ailleurs, peu importe leur provenance, était aussi cruciale. Je ne voulais pas que ma recherche soit axée sur la dimension d'ethnicité, mais bien sur l'entraide entre femmes immigrantes face à l'installation et à l'adaptation à leur nouvelle société, toutes origines nationales confondues. J'expliquerais mon choix par la tendance qu'ont les associations ethniques à restreindre la portée de l'entraide, celle-ci restant confinée à l'intérieur de ce même groupe ethnique. De même, me pencher sur un groupe ethnique spécifique m'aurait limitée à ce groupe particulier dans l'étendue de mes conclusions. Or, il me paraissait plus pertinent de me tourner vers une

²⁵ Voir l'annexe I pour la liste des associations approchées, et l'annexe II pour une liste plus exhaustive des caractéristiques selon laquelle la typologie a été effectuée.

association où l'entraide s'effectue dans une perspective multiethnique, et non seulement sous une bannière nationale ou continentale.

Cependant, à la suite de l'exploration d'une douzaine d'associations de femmes immigrantes, j'ai constaté que la plupart des associations découvertes ayant à leur tête des immigrantes étaient monoethniques. J'ai ainsi dû adapter mon projet à cette contrainte, deux des critères de sélection *a priori* des associations (multiethnique et sous coordination immigrante) ne pouvant être réunis. C'est néanmoins cette contrainte qui a entraîné mon projet dans une direction hautement intéressante. Ainsi, compte tenu des objectifs fixés par ma recherche, de mes critères de sélection et selon les associations repérées et ouvertes à la réalisation de mon projet, j'ai décidé de mettre en perspective deux associations où l'on mise sur l'entraide en situation de migration, et ce, dans une perspective multiethnique, mais qui sont toutefois de nature différente. Brièvement présentées en introduction, je les évoque de nouveau : la première est un organisme communautaire, le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges, et la seconde est un groupe de défense et de revendication de droits et de sensibilisation, le Comité des femmes des communautés culturelles issu de la Fédération des femmes du Québec. Je rappelle également que la première conserve son nom original — Centre Femmes du monde — alors que je désigne la seconde par le pseudonyme Groupe de défense et de revendication de droits, révélateur de la nature de cette association.

Suivra donc, au cours des prochaines lignes, le déroulement du terrain effectué au sein de ces deux associations.

2.1.2. L'entrée sur le terrain : premiers contacts et négociation du terrain

Le Centre Femmes du monde

Tout d'abord, lors de mon pré-terrain, j'ai contacté le Centre Femmes du monde par téléphone dans le but d'effectuer une entrevue avec une des organisatrices communautaires. De prime abord, ma requête, semblable à celles d'autres étudiantes, leur a paru plutôt commune. Sur place, un temps m'a donc été accordé par une travailleuse du Centre qui a répondu à mes questions préliminaires, comme elle l'aurait fait pour n'importe quelle femme se présentant au Centre. Par contre, lorsqu'il a été question de poursuivre mes recherches dans ce Centre, les responsables ont d'abord refusé catégoriquement, prétextant

la grande quantité d'étudiants qui les réquisitionnent pour toutes sortes de projets académiques. J'ai dû insister, instrumentaliser mon étude et en justifier la portée en soulevant les répercussions positives que les suites de mon projet pourraient avoir sur l'association, et par le fait même, sur la condition de la femme immigrante. Grosso modo, j'ai fait valoir qu'une fois accomplie, ma recherche reconnaîtrait l'apport de l'association pour les femmes immigrantes, entraînant potentiellement des répercussions pécuniaires de la part des bailleurs de fonds. Ma recherche leur permettrait aussi d'instituer un processus de réflexivité : les ressources mises à la disposition des femmes par le Centre répondent-elles concrètement aux besoins et difficultés rencontrés? Ultimement, mon projet montrerait si la participation des femmes au Centre a effectivement un rôle à jouer dans leur intégration à leur nouvelle société.

Les travailleuses du Centre se sont concertées et me sont revenues avec une réponse positive, certes modérée par quelques conditions explicites. Le principal facteur de résistance était leur souci que les femmes immigrantes fréquentant le Centre ne se sentent pas le moins comme un objet d'étude. Je ne devais surtout pas observer sans participer et prendre des notes, m'a-t-on dit, bref, je ne devais pas adopter l'attitude typique d'une anthropologue à leurs yeux. J'étais autorisée à fréquenter le Centre, puisque je suis une femme et que ce Centre est ouvert à toutes les femmes sans distinction, mais on ne devait pas sentir que ma présence était motivée par mes recherches. Par ailleurs, comme il a été discuté avec ces travailleuses à l'époque, il y a toujours des motifs personnels derrière un intérêt de recherche. Elles ont ainsi interprété mon désir de faire avancer la science à ce niveau comme un intérêt personnel, ne voyant donc aucun problème à ce que je fréquente le Centre. Les femmes savaient toutefois que je réalisais un projet de recherche; jamais ce fait n'a été caché. Au début, je profitais du tour de table qui précédait chaque activité pour spécifier que j'étais étudiante en anthropologie et que j'accomplissais une étude au Centre. Une seule fois au cours de mon terrain ai-je senti de la réticence venant d'une femme qui s'est inquiétée à savoir si ce qu'elle disait allait être utilisé comme matériel pour mon étude. Cette fois-là, j'ai pris le temps d'expliquer plus en profondeur l'objet de mon étude et de cette manière, j'ai pu surmonter ce léger obstacle de terrain.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Établir les premiers contacts avec le Groupe de revendication a été plus laborieux. Plusieurs messages courriels ont été envoyés à la responsable du Groupe, quelques appels téléphoniques, toujours en vain. J'ai dû user de stratégie pour entrer en contact avec cette association. En arpentant le site de la Fédération des femmes du Québec, j'ai pris connaissance de l'atelier « L'apport des femmes immigrantes » animé par ce Groupe. C'est en m'inscrivant comme participante à l'un de ces ateliers que j'ai réussi à établir le contact avec la responsable du Groupe et ainsi pu la rencontrer avant l'atelier en question. Puis, une fois cette rencontre effectuée, on m'a proposé d'assister à leur prochaine réunion. J'ai sauté sur l'occasion. Après la première réunion à laquelle j'ai participé en février 2007, les membres du Groupe ont manifesté enthousiasme et intérêt face à mon projet. Les objectifs visés par ma recherche ainsi que les répercussions potentielles du projet n'étaient pas si loin de ce à quoi elles travaillaient; en me soutenant, elles aidaient d'une autre façon la situation de la femme immigrante.

2.1.3. Les outils méthodologiques : l'observation participante et l'entretien semi-dirigé

Une fois l'entrée sur le terrain ethnographique exposée, il importe maintenant de dresser la liste des choix méthodologiques effectués. Ainsi, pour répondre aux objectifs de cette recherche qualitative, des données empiriques ont été recueillies lors d'une collecte de données réalisée d'abord par observation participante et ensuite, par des entretiens semi-dirigés.

2.1.3.1. L'observation participante

L'observation participante désigne « une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers [...]. Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens. Ils partagent leurs expériences » (Bogdan et Taylor, 1975, dans Lapassade, 1991 : 24). En tant que chercheuse, mon degré d'implication s'est situé davantage du côté de « l'observation participante active » puisque j'étais membre et participante active aux deux associations. Je me suis toutefois réservé la possibilité de ne pas participer à certaines activités et de

conserver parfois une certaine distance, ce qui me situait alors plutôt du côté de « l'observation participante périphérique »²⁶ (Lapassade, 1991 : 31-7).

Le Centre Femmes du monde

Au Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges, mon terrain eut lieu de façon intensive au printemps 2007 ainsi que durant tout l'été qui suivit. J'ai effectué de l'observation participante pratiquement au quotidien pendant ces quelques mois durant lesquels j'ai tenu un journal de terrain. Au début, je devais d'abord téléphoner pour avertir de ma présence à l'une ou l'autre des activités, puis, un climat de confiance s'est installé et travailleuses comme participantes se sont mises à me considérer comme une participante régulière du Centre. J'ai fréquenté le Centre et participé aux différentes activités qui y étaient offertes : ateliers sur différentes thématiques, classes de conversation anglaise, discussions en tous genres, rencontres interculturelles, sorties, etc. Je m'y suis même impliquée, que ce soit par ma participation au Comité Action du Centre ou par du bénévolat dans des tâches quotidiennes du Centre ou lors de l'organisation d'événements²⁷. À partir de l'automne 2007, j'ai continué à fréquenter le Centre de façon occasionnelle lorsqu'une nouvelle activité se présentait. L'observation participante au Centre m'a permis de recueillir nombre de données sur le fonctionnement de l'association, l'intervention des travailleuses, mais aussi sur les participantes, soit leur fréquentation et leur interaction entre elles. À plusieurs reprises, j'ai également eu la chance d'accompagner une travailleuse du Centre pour représenter l'association auprès de différents regroupements d'organismes dont cette dernière est membre. Ces observations m'ont permis de mieux comprendre la structure du milieu communautaire montréalais, ainsi que celle du réseau féministe²⁸ à l'intérieur duquel s'insère aussi la deuxième association à l'étude.

²⁶ Patricia A. Adler et Peter Adler, dans *Membership roles in the field Research* (1987), catégorisent l'implication du chercheur sous trois types : « l'observation participante périphérique », « l'observation participante active » et « l'observation participante complète » (dans Lapassade, 1991 : 31-7).

²⁷ Les activités offertes au Centre ainsi que les différentes possibilités d'implication bénévole sont décrites plus en détail lors de la présentation des associations au chapitre trois.

²⁸ J'élabore davantage sur le réseau féministe montréalais à l'intérieur duquel s'insèrent le Centre Femmes du monde et le Groupe de revendication lors de la description de ces deux associations dans le chapitre trois.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Au sein du Groupe de revendication (le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ), j'ai pris part aux réunions mensuelles de février 2007 à juin 2008. La fréquentation de ces rencontres m'a fait connaître le mode de fonctionnement du Groupe, les enjeux qui les concernent, les problématiques traitées, les actions entreprises, etc. À deux occasions, j'ai aussi participé à la dernière réunion de l'année, s'apparentant davantage à un événement social et festif. J'ai ainsi pu avoir accès à la dimension de la sociabilité sous-jacente à l'aspect formel des réunions de ce groupe.

2.1.3.2. Les entrevues

Pour compléter les données recueillies lors de l'observation participante et approfondir les questions précises liées à l'objet de cette étude, j'ai effectué des entretiens individuels auprès des différents acteurs de mon terrain : participantes et travailleuses des deux associations. Ces entretiens ont eu lieu entre septembre 2007 et mars 2008.

2.1.3.2.1. L'entretien semi-dirigé

Le type d'entretien semi-dirigé a été favorisé. Lorraine Savoie-Zajc le définit ainsi :

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui d'une conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (2006 : 296).

J'ai ainsi conduit mes entretiens avec une liste de questions au sujet de différents thèmes préalablement définis. Tout en orientant la discussion, je laissais à l'informatrice la possibilité de diverger de mon canevas d'entrevue.

2.1.3.2.2. Critères de sélection des répondantes

Les profils des participantes des deux associations à l'étude étant d'une grande diversité, l'hétérogénéité des associations a motivé l'usage de souplesse lors du choix des critères de sélection des répondantes. Afin de ne pas limiter mon choix d'informatrices, toute femme ayant immigré au Québec et participant au sein de l'une ou l'autre des associations était éligible à mon étude. De cette façon, j'ai exclu de mes entrevues les

femmes nées au Québec de parents immigrants. En outre, étant donné cet échantillon²⁹ si diversifié, j'ai réalisé le plus d'entrevues individuelles possible, dans le but de représenter adéquatement cette réalité dans les deux associations. Toutefois, je n'aspirais pas, avec mon échantillon, à atteindre de représentativité statistique.

2.1.3.2.3. Recrutement des répondantes

Au Centre Femmes du monde

Avant de procéder aux entrevues, une des conditions posées par les organisatrices communautaires travailleuses du Centre était de prendre le temps que les femmes se familiarisent à ma présence à l'intérieur de l'association. Cette période d'acclimatation m'apparaissait à moi aussi nécessaire, et m'a permis d'établir le lien de confiance essentiel à la réalisation de mes entretiens. Une fois une informatrice potentielle ciblée, une travailleuse devait d'abord approuver mon choix pour s'assurer que cette femme ne traversait pas une période difficile. Aucun entretien ne m'a été refusé. Cependant, j'ai réalisé que ce mode de recrutement imposé n'était pas simple à mettre en œuvre de façon concrète. Ainsi, après m'être entendue avec une travailleuse, j'ai pu demander manifestement à plusieurs reprises dans différentes activités si certaines femmes étaient ouvertes à participer à mon projet. Je pouvais alors aborder le sujet plus directement et sans intermédiaire avec les femmes ciblées, et cela permettait même à d'autres de se porter volontaire.

Au sein du Groupe de défense et de revendication de droits

Au sein du Groupe, ma phase d'entrevues a eu lieu après celle effectuée au Centre de femmes. J'ai commencé par annoncer mon besoin de volontaires lors d'une réunion. Toutefois, j'ai dû solliciter les femmes individuellement, car elles étaient toutes très occupées et ne se proposaient pas d'elles-mêmes.

Tout compte fait, j'ai réussi à interviewer 21 femmes au total : 13 femmes au Centre Femmes du monde, soit 10 participantes et 3 travailleuses; et 8 femmes au sein du Groupe de revendication, soit 7 participantes et l'unique travailleuse. Lorsque j'ai cru que l'addition de données issues de nouvelles entrevues n'ajoutait plus à ma compréhension du

²⁹ Le terme « échantillon » désigne ici toutes les femmes immigrantes sélectionnées pour effectuer une entrevue au sein des deux associations.

phénomène étudié, c'est selon le critère de « saturation théorique » que j'ai cessé le recrutement (Savoie-Zjac, 2006 : 305).

2.1.3.2.4. Les guides d'entretien

Trois guides d'entretien différents ont été utilisés pour l'accomplissement de cette collecte de données : un premier auprès des participantes du Centre Femmes du monde, un deuxième auprès des organisatrices communautaires travailleuses du Centre et un troisième utilisé avec les membres ainsi que l'unique travailleuse du Groupe de revendication. Quoique construits sur la même base, ils comportent tous des particularités en fonction des informatrices auxquelles ils étaient destinés. Le contenu abrégé de ces guides d'entretien est énoncé dans les lignes qui suivent et une version intégrale se trouve à l'annexe III.

Les guides d'entretien utilisés auprès des participantes

Les guides d'entretien affectés aux participantes étaient organisés suivant quatre thèmes ou volets : 1- la trajectoire d'immigration et d'installation, 2- la participation à l'association (au sein du Centre ou du Groupe, selon le cas), 3- la sociabilité en lien avec l'association et finalement 4- l'implication bénévole au sein de l'association, ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci.

Au sein des deux associations, les participantes ont été interrogées sur leur trajectoire d'immigration (1) : les besoins ressentis à l'arrivée, les moyens par lesquels elles avaient réussi à répondre aux nécessités immédiates (trouver un logement, un emploi, reconstruire un réseau social, etc.) et à surmonter les difficultés vécues. L'entretien était ensuite orienté sur la fréquentation d'une association d'immigrants à l'arrivée au Québec. Compte tenu de la nature différente des deux associations, c'est à ce niveau que se situe la différence majeure entre le guide d'entretien des participantes du Centre et du Groupe. Je rappelle ici que la première est un centre de femmes de quartier qui cherche d'abord à répondre aux besoins des femmes, majoritairement immigrantes, et que la seconde est un comité de défense des droits des femmes immigrantes à l'échelle de la province québécoise. Auprès des participantes du Groupe, un questionnaire plus approfondi de la fréquentation antérieure à une association d'immigrants, particulièrement si elle était prestataire de services aux nouveaux arrivants, était effectué, puisque le Groupe n'offre pas ce type de services. Ensuite, auprès des participantes des deux associations, la participation au sein du

Centre ou du Groupe était abordée (2) : je posais des questions sur la fréquence et les motifs de participation des femmes. Chacune était invitée à se demander si l'association avait joué (ou jouait encore) un rôle dans son adaptation à sa nouvelle société. Étaient ensuite discutés le rôle de l'association dans sa vie, ainsi que l'apport de sa participation. Deux aspects d'importance étaient ensuite approfondis : la dimension de la sociabilité (3), c'est-à-dire l'importance de l'association au niveau de la création de liens sociaux et la portée de ces liens, et la dimension d'implication au sein de l'association (4), soit le bénévolat, les causes soutenues, les projets entrepris. Finalement, les autres engagements étaient aussi abordés, tant au sein d'autres organisations de la société civile qu'à l'échelle transnationale au pays d'origine. La portée de la participation était donc observée sous deux angles : l'angle synchronique révélait l'importance de la participation dans le quotidien, et l'angle diachronique montrait la trajectoire d'implication, l'évolution du rôle du Centre ou du Groupe dans la vie de la femme.

Les guides d'entretien utilisés auprès des travailleuses

Les travailleuses des deux associations ont également été interrogées. Au sein du Centre comme du Groupe, les travailleuses immigrantes étaient questionnées sur leur trajectoire d'immigration et sur leurs antécédents de participation et de travail à l'intérieur d'autres associations d'immigrants depuis l'arrivée au Québec. Elles étaient également interrogées sur ce qui les avait amenées à travailler pour une association de femmes immigrantes (ou à majorité de femmes immigrantes pour ce qui est du Centre) considérant qu'elles-mêmes sont immigrantes. Les objectifs et buts des associations étant distincts, le rôle des travailleuses l'est tout autant. La suite du questionnaire était donc différente pour les travailleuses du Centre et pour celle du Groupe. Avec les travailleuses du Centre Femmes du monde, je discutais du rôle de l'association ainsi que du rôle qu'elles croient jouer auprès des femmes immigrantes fréquentant le Centre. On abordait les objectifs qu'elles ont pour les femmes, ainsi que leur approche et démarche d'intervention, particulièrement en lien avec l'idéologie féministe et celle d'*empowerment*³⁰ mises de l'avant par le Centre. Au sein du Groupe, la distinction entre les rôles de travailleuse et de

³⁰ L'*empowerment* est généralement défini comme l'appropriation d'un pouvoir, d'une capacité d'action. Ce concept est explicité davantage dans le chapitre trois.

participante n'étant pas exactement la même qu'au Centre, l'unique travailleuse était, pour sa part, questionnée pratiquement au même titre que les autres participantes du Groupe.

Toutes les entrevues effectuées, sauf une, ont été enregistrées et retranscrites intégralement. Seule une femme a refusé que notre entretien soit enregistré; des notes ont alors été prises pendant la durée de l'entrevue et un résumé en a été fait suivant notre rencontre. À ce stade de la recherche, des pseudonymes ont été attribués aux répondantes afin de conserver l'anonymat. Ce sont ces pseudonymes qui sont utilisés dans ce mémoire. En somme, au fil de ces entretiens, j'ai pu constater une diversité de points de vue au sein des deux associations étudiées et voir se dessiner une diversité de profils. J'ai alors pu obtenir un aperçu global de ces associations, ce qui m'a permis de nuancer les données recueillies auprès des répondantes avec ce qui avait été constaté durant la phase d'observation participante.

2.2. PROCESSUS DE RÉFLEXIVITÉ

Comme dans le cadre de tout travail de recherche scientifique dont les données sont recueillies de manière qualitative, une démarche de réflexivité³¹ s'impose ici. À l'instar d'autres anthropologues contemporains, je suis appelée à réfléchir sur ma propre démarche anthropologique. Je porterai particulièrement attention aux possibles biais du chercheur en réponse à la méthodologie utilisée dans le processus de cette recherche. En premier lieu, j'exposerai les facteurs qui me rapprochent et me distancient, en tant que chercheuse, des répondantes de mon échantillon. En second lieu, je discuterai des biais entraînés par une participation active sur le terrain.

2.2.1. Facteurs de rapprochement et de distanciation

2.2.1.1. Facteur de rapprochement : le genre

D'entrée de jeu, il faut mentionner que ma disposition à accomplir ce projet dépendait de mon genre. En effet, il m'aurait été impossible d'accomplir plusieurs étapes de cette recherche si je n'avais pas été une femme. Les associations étudiées n'étant ouvertes qu'à des femmes, je n'aurais pas obtenu le consentement d'accomplir d'observation participante, et le recrutement des répondantes pour les entretiens se serait

³¹ Le concept de « réflexivité » est utilisé ici selon la définition d'Anthony Giddens : « La réflexivité de la vie sociale moderne, c'est l'examen et la révision constantes des pratiques sociales, à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère ainsi constitutivement leur caractère » (1994 : 45).

révélé plus complexe. Par ailleurs, les entrevues ont été effectuées avec des femmes et par une femme. Le fait d'être une femme a probablement facilité l'établissement du lien de confiance nécessaire à l'entretien, et m'a permis d'être mieux outillée pour comprendre les situations problématiques vécues spécifiquement par les femmes immigrantes à leur arrivée, ainsi que les raisons liées au genre de se tourner vers de telles associations et d'y participer.

2.2.1.2. Facteurs de distanciation : le vécu d'immigration, la culture, la langue

En revanche, il est nécessaire de réfléchir sur certains facteurs de distanciation concernant ma relation avec les répondantes. Notamment, je ne partage pas le vécu d'immigration. De plus, les pays d'origine des participantes étaient des plus variés. La distance culturelle entre nous n'est donc pas à négliger, car chaque culture représente un univers de sens et de signification³².

En outre, il faut considérer la limite de la langue. Pour la plupart des femmes, le français n'est pas leur langue maternelle (dans mon échantillon, le français est la langue maternelle de seulement 2 femmes sur 18). Toutefois, chez les femmes arabophones, le français a été appris pratiquement en même temps que l'arabe ou dès l'école primaire (7 sur 18). Par ailleurs, ma connaissance de l'anglais m'a permis d'effectuer plusieurs entrevues dans cette langue, pour ainsi rejoindre davantage de femmes dans leur première langue (2 sur 18) ou encore dans une langue où elles s'expriment plus aisément qu'en français (4 sur 18). Le fait que l'informatrice ne s'exprime pas dans sa langue maternelle présente certaines limites : le manque de connaissance d'une langue et de ses subtilités nuit autant à la compréhension qu'à l'expression lors de l'entretien. De plus, indépendamment de la langue, la qualité de l'échange obtenu avec les informatrices durant les entretiens dépend aussi de l'introspection de ces dernières, de la complexité avec laquelle elles interprètent les questions posées, du fait qu'elles distinguent ou non les subtilités entre les questions, et de leur facilité à s'exprimer.

Sans diminuer l'importance de ce vécu différent, je persiste à croire qu'une solidarité féminine a émergé de ces relations d'intersubjectivité, les femmes me laissant

³² Cette expression est adaptée de *habitat of meaning* de Ulf Hannerz (1996). Celle-ci est généralement traduite par « habitat de sens », « habitat de signification », « univers de sens » ou « univers de signification ».

pénétrer dans leur univers et accéder à de l'information privilégiée. J'ai ainsi recueilli des données d'une grande qualité.

2.2.2. Participation active

L'observation participante sur le terrain ethnographique implique la présence et la participation de l'ethnologue aux activités qu'il étudie. Puisqu'il est lui-même impliqué dans les interactions sociales qu'il observe, cette participation active mérite qu'on s'y attarde. Barbara Tedlock soulève l'idée de « l'observation de la participation », considérant que l'ethnologue, tout comme les gens qu'il étudie, fait aussi partie du terrain : « *In the observation of participation, ethnographers both experience and observe their own and others' coparticipation within the ethnographic encounter* » (1991 : 69). Ainsi, au cours des prochaines lignes, je présente ma propre participation sur le terrain, ses répercussions auprès des informatrices ainsi que les biais qu'elle entraîne dans la présente recherche.

2.2.2.1. Going native

Quel ethnologue dans l'histoire de l'anthropologie a su conserver une complète extériorité à son terrain? Comment aurais-je pu faire un terrain en milieu féministe sans moi-même devenir, quoique modérément, féministe active? Jamais auparavant n'avais-je milité dans les rangs des féministes, bien que je me sois toujours considérée comme telle, prônant l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce terrain a sensiblement changé ma façon de voir les choses, la « cause » de ces femmes m'interpellant de plus en plus. À l'écoute des différents points de vue des femmes venues d'ailleurs, j'en suis venue à avoir une perception différente de celle des jeunes femmes de ma génération natives du Québec. Je suis davantage sensibilisée à la perspective des femmes ayant vécu des réalités distinctes dans leur pays d'origine et qui, une fois arrivées ici, vivent de nouvelles difficultés liées à la fois au genre et à la migration.

De plus, au fil de mon terrain au Centre Femmes du monde, je me suis moi-même sentie partie prenante de cette association pour laquelle j'ai développé un certain sentiment d'appartenance. Lors de la participation à certains ateliers ou activités, le Centre, comme les femmes que j'y ai rencontrées, ont rejoint mes intérêts. En revanche, une telle impression ne s'est pas autant développée au sein du Groupe de revendication, faute de temps passé sur ce terrain.

Cette participation active sur le terrain a pu entraîner certains biais à ma recherche. Ma participation parmi les autres femmes et au même titre qu'elles a certainement exercé une influence sur leur comportement envers moi, dans une association comme dans l'autre, et ce, non seulement lors de l'observation participante, mais également au cours des entretiens individuels.

2.2.2.2. Biais engendrés lors de l'observation participante

Le recours à une « distance objectivante » lors de l'observation participante ne m'aurait pas donné accès aux mêmes données qu'une participation active telle que privilégiée dans ce cas-ci. La proximité développée au fil du temps passé sur le terrain a affecté mon statut d'ethnologue aux yeux de mes informatrices qui ont parfois oublié l'ultime objet de ma présence parmi elles. Par conséquent, les questions que je leur ai posées les ont parfois surprises et elles ont pu omettre certaines informations lors de leurs explications, ne sentant pas le besoin de les expliciter à une femme qu'elles considéraient comme l'une des leurs.

2.2.2.3. Biais engendrés dans le cadre des entretiens individuels

Un effet pervers de la proximité développée entre chercheuse et répondante en ce qui a trait aux entrevues, souligné par Vatz-Laaroussi *et al.* (1995), connaît une certaine pertinence dans le cadre du présent projet. Certes, lors d'une entrevue, certaines connivences sont généralement établies, de façon à mettre la personne interviewée en confiance. Toutefois, selon Vatz-Laaroussi *et al.*, il faut faire attention aux complicités qui dérivent « vers une expression commune de deux personnes en interaction ». Les auteures soulignent que « le discours de l'informatrice ne peut plus alors être utilisé comme production individuelle dans un contexte de recherche, mais il doit être analysé comme production collective de deux femmes en situation de complicité » (1995 : 42). Tel a pu être le cas dans la recherche présentée ici et cet aspect a été pris en considération lors de l'analyse des entretiens.

De plus, au Centre Femmes du monde, j'estime qu'une certaine confusion sur mon rôle a pu s'installer. Sur un nombre important de participantes au Centre (174 membres officielles durant l'année 2007-2008), peu de Québécoises natives le fréquentent (20 % de Canadiennes de naissance). Ainsi, mon profil s'apparentant davantage à celui des stagiaires

qui fréquentent régulièrement le Centre, j'ai plusieurs fois été confondue avec l'une d'elles, surtout au début de mon terrain. Par ailleurs, le fait que les travailleuses aient eu recours à mon aide à quelques reprises au début de mon terrain a contribué à créer cette confusion. Puisque mon rôle a été mépris avec celui de stagiaire, il est probable que lors du recrutement effectué pour les entrevues, certaines femmes aient soupçonné que je sois évaluatrice du Centre. Pour éviter toute confusion possible, je précisais lors de chaque entretien qu'il s'agissait bien de mon projet de recherche, et non d'un projet orchestré par et pour le Centre, que la confidentialité serait respectée, et que les travailleuses du Centre n'auraient accès qu'au mémoire complété.

Globalement, c'est en ayant conscience des ressemblances et des différences, de ce qui rapproche et distancie chercheuse et informatrice, ainsi que des possibles répercussions de cette relation d'intersubjectivité que les biais de cette recherche sont surmontés. En somme, il est primordial d'être conscient de la place qu'on occupe sur le terrain, et de sa propre subjectivité lors des observations et analyses.

2.2.3. Approche

En définitive, il m'importe ici de préciser qu'à l'instar de Vatz-Laaroussi *et al.*, cette recherche a été effectuée « avec des femmes et pour des femmes, et non sur des femmes » (1995 : 33). Ainsi, au cours de ce mémoire, suivant cette méthodologie féministe, je parlerai des femmes comme sujets et non comme objets de recherche. La ligne conductrice est à l'image de celle suivie par ces auteures, soit de chercher à comprendre comment les femmes, par leur participation aux associations, sont elles-mêmes *actrices* de leur adaptation.

Dans le prochain chapitre, j'expose le contexte à l'intérieur duquel se situent les deux associations à l'étude et dresse le portrait de celles-ci, avant d'en arriver à la présentation et à l'analyse des données.

CHAPITRE 3. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS

Pour contextualiser les deux associations à l'étude, il importe ici d'aborder la mouvance sociale à l'intérieur de laquelle elles se situent. Il sera donc ici question du mouvement communautaire québécois et plus spécifiquement du mouvement des femmes. Je présenterai ensuite en détail les deux associations sur lesquelles se fonde cette recherche. Un portrait général de l'échantillon retenu au sein de chacune des associations conclut ce chapitre.

3.1. CONTEXTE

3.1.1. Le mouvement communautaire

Enraciné dans la société civile, le mouvement communautaire québécois naît dès les années 1960, à l'époque de la Révolution tranquille, alors que la société québécoise se dissocie des organisations de charité gravitant autour de l'Église. En dépit de l'interventionnisme du gouvernement caractérisé par le principe d'« État providence » de cette période, pauvreté et inégalités sociales subsistent. C'est en réponse à ces problèmes et aux besoins non satisfaits par l'État que des citoyens s'organisent et mettent en place des organisations communautaires, remplaçant ainsi l'aide bénévole de tradition religieuse (Sotomayor et Lacombe, 2006 : 15; Lamoureux *et al.*, 2008 : 13-4). De cette manière, je décrirais le mouvement communautaire conformément à la conception de Michel Morel, soit comme une forme de solidarité sociale émergeant de la base de la société et portée par la population (2000 : 2). Historiquement, des regroupements de citoyens constituent d'abord le mouvement à l'intérieur duquel on voit ensuite apparaître la branche des services communautaires (cliniques populaires, comptoirs alimentaires, etc.), puis éventuellement, le mouvement d'éducation populaire et enfin, celui des femmes, qui occupe aujourd'hui une place prépondérante dans le mouvement communautaire (Guay, 1999 : 72-4).

3.1.1.1. Les organisations communautaires

Partant de l'idée que les problèmes sociaux sont « de nature collective et requièrent des solutions collectives », les organisations communautaires, adoptant une approche *grassroot*, « dans, pour et avec les communautés locales », constituent des groupes d'intervention visant le changement social, s'attaquant aux inégalités sociales, aux

situations de discrimination et d'exclusion. Une approche d'intervention d'*empowerment* se situe au cœur de ces groupes. Conceptualisée par Julian Rappaport (1984; 1987), la notion d'*empowerment* (ou « autonomisation ») est empruntée au domaine de la psychologie communautaire. Il s'agit d'un processus par lequel un individu acquiert un pouvoir, une capacité d'action qui peut être envisagée dans une perspective individuelle ou collective : agir sur sa propre vie ou avoir une influence sur le social. L'*empowerment* est intrinsèquement lié à l'action. Le développement de ce processus est associé à l'acquisition de caractéristiques individuelles telles que le sentiment de compétence personnelle, de prise de conscience et de motivation à l'action sociale (Le Bossé et Lavallée, 1993 : 14). Adoptant cette démarche, les groupes communautaires cherchent à susciter l'organisation et la mobilisation des populations locales concernées par ces problèmes sociaux (Bourque *et al.*, 2007 : 8-13). Plus globalement, en tant que mouvement, ces organisations travaillent de concert à promouvoir des actions collectives et, à travers des lieux de concertation, à amener la société québécoise vers une plus grande justice sociale.

Ainsi, le mouvement communautaire est fondé sur une participation sociale à l'intérieur d'espaces de solidarité regroupant des individus qui aspirent à un certain changement social. Mon étude de cas sur la participation des femmes immigrantes a pris son origine au sein de telles associations de femmes; j'aborde donc maintenant plus particulièrement le mouvement des femmes au Québec.

3.1.2. Le mouvement des femmes au Québec

D'abord, il importe de différencier, en m'appuyant sur la distinction de la sociologue Francine Descarries (2002), le mouvement féministe du mouvement plus général des femmes, depuis la résurgence de ce dernier dans les années 1960. Le mouvement féministe, composante considérable du mouvement des femmes, est traversé par un ensemble de discours et de pratiques entourant la lutte des femmes. Plus particulièrement, il « porte un projet de société alternatif et pose comme finalité l'abolition, du moins la transformation en profondeur, de l'ordre patriarcal et de son pouvoir régulateur, au nom des principes d'égalité, d'équité et de justice sociale » (Descarries, 2002 : 4). Constituant un ensemble plus englobant, le mouvement des femmes, traversé par différents courants de pensée, est composé de pratiques et de coalitions visant la redéfinition du rôle des femmes et l'amélioration de leur situation socio-économique et

politique dans la société. Parmi les objectifs plus précis du mouvement, on retrouve la défense des droits des femmes, l'abolition des inégalités entre les sexes et la transformation des institutions, des règles et comportements qui régissent les rapports hommes-femmes (*ibid.*).

3.1.2.1. Historique du mouvement

Historiquement, le mouvement des femmes au Québec peut être décrit en trois vagues, dont la troisième est contemporaine. La première vague du mouvement a été établie au début du XX^e siècle par les organisations de suffragettes qui revendiquaient le droit de vote des femmes (obtenu en 1918 aux élections fédérales et en 1940 aux élections provinciales). La deuxième vague est apparue en 1965 avec la fondation de la Fédération des femmes du Québec pour le vingt-cinquième anniversaire de l'octroi du droit de vote aux femmes. Le féminisme des années 60 est caractérisé par la revendication de l'égalité homme-femme. Des groupes lobbyistes comme la FFQ, adressant alors leurs revendications au gouvernement, prennent place au sein du mouvement. Ils sont tenants de l'idéologie égalitariste, réclamant un statut et des conditions socio-économiques équitables par rapport à celles des hommes (Maillé, 2003 : 323-30). Dans les années 70, le mouvement se tourne vers un « féminisme socio-politique militant », plus revendicateur, orienté vers une volonté de transformer les normes sociales qui conditionnent les rapports de genre (Descarries, 2002 : 4-5; 2003 : 2). Des féministes plus radicales aspirant à transformer la société patriarcale mènent le mouvement (Lamoureux, 1998 : 91).

3.1.2.2. Le féminisme « d'intervention »

Toujours dans la deuxième vague, on voit apparaître au cours des années 1980 le féminisme « d'intervention », pour reprendre le terme de Descarries (2002). Des groupes de femmes diversifiés (maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, centres de santé pour femmes, etc.) voient le jour. Le réseau des centres de femmes du Québec est également créé à cette époque. Ces groupes travaillent à la reconnaissance de problématiques vécues par les femmes (Maillé, 2003 : 324) et à la résolution de problèmes concrets vécus au quotidien par ces dernières (Descarries, 2002 : 5; 2003 : 3). Marcelle Dubé ajoute la lutte contre l'isolement social, voire la volonté des femmes de créer « leurs propres espaces de sociabilité » pour expliquer la création des groupes de femmes (2003 :

124). C'est dans cette branche du mouvement que s'inscrit le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges.

L'appellation « services féministes » est utilisée par Diane Lamoureux pour définir cette branche du mouvement, en raison du but défini de ces organisations qui est de répondre aux besoins des femmes. Toutefois, à l'instar de Descarries (2002), je ne qualifierais pas ces groupes « de services », étant donné leur volonté de conscientisation sociale et plus particulièrement leur conscience féministe (Lamoureux, 1990 : 34; 40). L'*empowerment* présent au cœur de leur démarche d'intervention en est la preuve. Les analyses et conclusions tirées des observations faites lors de mon terrain réalisé dans ce milieu me permettent d'appuyer Descarries qui affirme que ces groupes ont permis aux femmes « de prendre conscience des contraintes idéologiques, institutionnelles et structurelles qui présidaient à l'organisation de leur vie, de développer diverses expertises sociales et politiques et de se familiariser avec l'action militante » (Descarries, 2002 : 6; 2003 : 3), et ainsi réfuter l'appellation à mon avis réductrice de « groupes de service ». D'autre part, ces groupes sont également considérés comme la « source première de résilience » du mouvement des femmes d'aujourd'hui (Descarries, 2002 : 5; 2003 : 3).

3.1.2.3. L'ouverture du mouvement à la « diversité »³³

Dans le cadre de ce mémoire, puisqu'il est question de l'implication des femmes immigrantes, l'ouverture du mouvement des femmes à la « diversité » mérite notre attention. La Marche du pain et des roses en 1995 et la Marche mondiale des femmes en 2000, projets initiés par le mouvement des femmes québécois et organisés par la FFQ, sont des éléments de mobilisation à grande échelle qui ont été déclencheurs d'une attention singulière portée aux femmes de groupes minoritaires au sein du mouvement. Ces événements coïncident avec la troisième vague³⁴ du mouvement qui a émergé lors des

³³ L'expression « diversité » au sein du mouvement des femmes fait référence, d'un point de vue général, aux femmes issues de groupes minoritaires, pouvant représenter les femmes autochtones, les femmes issues de groupes de minorités visibles, les femmes immigrantes, les femmes lesbiennes, etc. Il va sans dire que ce sont les femmes immigrantes qui nous intéressent ici. Toutefois, j'ai parfois conservé l'expression « diversité » dans les cas où les auteurs désignent des femmes issues de groupes minoritaires au sens large.

³⁴ La troisième vague du mouvement, aussi appelée vague des « jeunes féministes » au Québec, n'est certes pas acceptée de tous. Certains auteurs (notamment Blais *et al.*, 2007) sont d'avis qu'il est réducteur de parler en terme de vagues, homogénéisant un mouvement dont les idées et les courants sont aujourd'hui très diversifiés. De plus, l'idée d'hybridité serait centrale à la troisième vague, qui laisserait la place à la diversité des identités de ces féministes qui « célèbrent la différence » (Kruzynski, 2004 : 228).

années 1990. Selon Chantal Maillé, politologue spécialiste des études féministes, la Marche mondiale, ayant transnationalisé les luttes des femmes, témoigne d'un changement majeur au sein du mouvement, soit une reconnaissance que les réalités des femmes sont multiples, en particulier les préoccupations des femmes issues des « *communautés culturelles* »³⁵ (2003 : 331). Selon Dubé, une solidarité a émergé entre les femmes du monde, et ce, malgré la variété des situations (2003 : 122). Cela a provoqué des questionnements à l'intérieur du mouvement à savoir pourquoi les femmes issues de certains groupes minoritaires n'étaient pas portées à s'associer au mouvement dans son ensemble (Barbot, 2000 : 20; Maillé, 2003 : 331). Dès lors, la représentation de ces femmes, en particulier des femmes immigrantes, a été questionnée.

Déjà, depuis la fin des années 1970, la représentativité et le potentiel de rassemblement du mouvement des femmes avait été mis en doute par des femmes qui ne s'y reconnaissaient pas. Entre autres, des immigrantes ont reproché au mouvement de projeter une condition féminine universelle, non représentative des réalités diverses, liées par exemple à l'origine et aux différentes conditions sociales (Descarries, 2002 : 7; 2003 : 4). Appuyant Lamoureux, je dirais que les féministes québécoises issues de l'immigration (première ou deuxième génération) ont soutenu un point de vue n'appartenant pas au groupe dominant : celui du *Black feminism* des femmes afro-américaines (1998 : 102-3). On doit en effet aux féministes de ce courant l'intégration de la notion d'oppression émergeant du racisme, en plus du sexisme et de la classe sociale dans les réflexions du mouvement des femmes. Selon Louise Toupin, spécialiste des études féministes, les tenantes du *Black feminism* ont contribué « à faire éclater la notion de “différence commune” entre toutes les femmes » (1998 : 20) et ainsi affaiblir la notion de condition féminine universelle.

Plusieurs auteurs s'entendent pour affirmer l'ouverture et la reconnaissance du mouvement contemporain aux réalités diverses des femmes. Descarries, reprenant les propos de Josée Belleau, féministe de terrain, affirme que le mouvement d'aujourd'hui

³⁵ Il m'arrive dans ce mémoire de parler des femmes des « communautés culturelles » puisque les participantes utilisent cette expression pour s'auto-désigner, l'ayant adoptée du gouvernement du Québec. Celle-ci regroupe les femmes immigrantes, ainsi que celles d'origine immigrante, nées au Québec de parents ou de grands-parents immigrants, et inclut également les femmes issues des groupes de minorité visible.

regroupe des femmes « plus différentes que semblables » (Belleau, 2000 : 47) et le qualifie de « vaste coalition aux multiples voix » (Descarries, 2002 : 9; 2003 : 4). Maillé, pour sa part, soutient que le mouvement actuel est même porté par des femmes représentatives de la diversité (2003 : 341).

Je mets toutefois un bémol à l'intégration de la diversité au sein du mouvement, malgré son « image officielle de diversité ». En effet, même si des femmes issues de groupes minoritaires accèdent à des positions de pouvoir (par exemple, Vivian Barbot, immigrante d'origine haïtienne et présidente de la FFQ de 2001 à 2003), je questionne, tout comme Belleau (2000 : 49), les relations entre les femmes québécoises natives et celles issues des groupes minoritaires à l'intérieur du mouvement. En investiguant moi-même sur le terrain l'opinion de femmes immigrantes au cœur du mouvement, je pense qu'il est nécessaire de nuancer l'ouverture du mouvement et la réalité vécue à l'interne annoncées par ces auteures (Belleau, Descarries et Maillé). Mes répondantes m'ont laissé entrevoir qu'elles étaient grandement préoccupées par la prise en compte de leurs réalités ainsi que l'intégration de leurs propres revendications à celles des natives majoritaires au sein du mouvement. Encore majoritairement mené par les natives, le mouvement ne serait pas suffisamment ouvert aux réalités vécues par les femmes issues de l'immigration et n'accorderait pas assez de place à leurs revendications, d'où la nécessité pour ces dernières de faire entendre leurs voix dans leurs propres espaces. J'aborde cette question au chapitre six, qui porte sur la reconnaissance.

Maintenant que les contextes du milieu communautaire et du mouvement des femmes ont été survolés, il est temps de présenter les deux associations qui ont tenu lieu de terrain de recherche.

3.2. PRÉSENTATION DES DEUX ASSOCIATIONS À L'ÉTUDE

3.2.1. Le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges

Le Centre Femmes du monde est une association de femmes, par et pour des femmes, sans distinction, donc sans être exclusivement réservée aux femmes immigrantes. C'est sa situation au cœur du quartier Côte-des-Neiges, un des plus multiethniques de Montréal, qui en fait un centre, lui-même d'une multiethnicité considérable, où la grande majorité des participantes sont immigrantes (je rappelle que 20 % des participantes

seulement sont canadiennes de naissance), d'où la décision de s'intéresser à cette association dans le cadre de ce projet de recherche.

Le Centre Femmes du monde fait partie d'un regroupement appelé l'R³⁶ des centres de femmes du Québec qui englobe les 102 groupes de femmes répartis à travers la province de Québec, unis par ce qu'ils appellent leur « base d'unité politique ». Vu leur orientation féministe, ces centres visent à défendre et promouvoir les droits et intérêts des femmes. Se voulant d'abord un lieu d'appartenance, ils s'attaquent particulièrement aux thèmes de l'isolement, de la pauvreté et à la discrimination systémique vécue par les femmes. Puisque les centres de femmes sont des initiatives locales qui s'attardent aux problématiques spécifiques vécues par les femmes du milieu, l'R rassemble une variété de centres.

3.2.1.1. Origine et structure du Centre Femmes du monde

Le Centre Femmes du monde, fondé en 1997, est né d'une idée de femmes et d'organisatrices communautaires de Côte-des-Neiges qui voyaient la nécessité d'un tel espace dans le quartier. Selon *Judith*, une travailleuse du Centre, les femmes du secteur, majoritairement immigrantes, cherchaient un « *endroit où aller jaser. [...] apprendre à se connaître, refaire des contacts* ». Également, « *elles voulaient de l'information sur comment ça fonctionnait ici, mais aussi de l'information sur les autres femmes, comment est-ce qu'elles vivent [...] comment tu fais pour t'intégrer ici* ».

L'objectif général du Centre est de créer un milieu chaleureux qui devient un point de rencontre pour les femmes, leur permettant de briser l'isolement tout en favorisant le réseautage. L'espace physique du Centre y contribue d'ailleurs beaucoup. Une salle d'accueil tient lieu de pièce centrale. On y retrouve des pantoufles à l'entrée, un divan en coin et un coin-cuisine où les femmes peuvent se servir elles-mêmes café ou jus. Sur la table, pêle-mêle avec le journal du jour et des pamphlets de toutes sortes, il y a toujours des biscuits. Les murs sont ornés de différentes affiches de la Marche mondiale des femmes ou de la Journée de la femme, de photos d'activités organisées par le Centre (sorties, actions collectives), ce qui rend la pièce colorée. Une salle adjacente sert de bureau aux

³⁶ L'« R » des centres de femmes a été nommé ainsi pour rendre compte de toutes les dimensions du regroupement : « R pour Regroupement, R pour Réseau, R pour Ère : l'époque des centres de femmes, R pour Aire : l'espace à prendre, R pour Air » (L'R des centres de femmes du Québec, 2009).

travailleuses, et une autre, munie d'un tableau, d'un projecteur et d'une table de réunion, est destinée aux activités.

Les fonctions des centres membres de l'R se découpent en trois volets : les services, les activités éducatives et les actions collectives. Les prochains paragraphes décrivent comment ces trois volets se traduisent au sein du Centre Femmes du monde. Premièrement, le volet des services se déploie à l'accueil, où les femmes sont d'abord écoutées, puis, en lien avec les besoins ou difficultés vécues, le Centre répond dans la mesure de ses capacités ou dirige la requérante vers d'autres organisations communautaires pour les demandes qu'il ne peut satisfaire.

Pour faire suite à la discussion sur le « féminisme d'intervention » évoquée plus haut, l'R se fait un devoir que les centres ne soient pas orientés vers les services. Dans une perspective de changement social, héritée du mouvement communautaire dans lequel ils se situent, les centres adoptent une démarche « d'éducation populaire », liée à l'approche d'intervention d'*empowerment*. De cette façon, les centres engagent, par l'entremise des trois volets mentionnés plus tôt, un processus d'apprentissage et de réflexion critique, afin de susciter une prise de conscience des femmes sur leurs conditions de vie. Leur approche vise également à ce que les participantes « prennent pouvoir » sur leur vie, sur leur société, et à ce qu'elles se considèrent comme des agentes de changement social au sein de leur milieu (L'R des centres de femmes du Québec, 1998).

Ainsi, conformément à la démarche d'*empowerment* qui favorise le passage de l'individuel vers le collectif, il est dans la mission des centres d'encourager la mise en commun, d'abord pour briser l'isolement, mais également pour faire émerger une solidarité entre les femmes qui s'aperçoivent des difficultés communes (*ibid.*). Au Centre, les femmes sont donc encouragées à se joindre au groupe et à participer aux volets des activités éducatives et des actions collectives. Notamment par le biais des activités éducatives, le Centre vise l'information et la sensibilisation, particulièrement sur des enjeux concernant les femmes, mais également d'ordre social et culturel. Cuisines collectives, dîners de partage interculturels, après-midis de discussions, visionnements de films, sorties (cueillette de pommes, cabane à sucre, etc.), fêtes, ateliers de langue (française ou anglaise) ou encore

groupe d'entraide en violence conjugale ou série d'ateliers d'art-thérapie sur l'estime de soi sont toutes des activités offertes au Centre.

La vie associative du Centre s'inscrit dans le volet des actions collectives et comprend entre autres la participation au processus décisionnel du Centre dont le mode de fonctionnement est démocratique. On y retrouve également différentes possibilités d'effectuer du bénévolat, de participer au conseil d'administration ainsi qu'à des comités, comme des comités d'organisation d'événements (Journée internationale de la femme du 8 mars) ou encore le Comité Action. D'ailleurs, par le biais du Comité Action, le Centre participe aussi à la signature de pétitions, à des manifestations ou à des actions dans le quartier afin d'améliorer la qualité de vie des résident(e)s de Côte-des-Neiges. Le Centre Femmes du monde est une association politisée où la culture de mobilisation est importante. À travers les activités, une politisation progressive des femmes est initiée par les travailleuses pour leur donner envie de s'impliquer et d'utiliser la voix qui leur revient dans la société. Le Centre s'efforce de favoriser la participation de celles-ci à la vie sociale et politique.

3.2.1.2. Le rapport entre organisatrices communautaires et participantes

Les centres de femmes membres de l'R sont gérés par des travailleuses rémunérées qu'on appelle organisatrices communautaires et qui se considèrent agentes de développement ou de transformation sociale. Lors de mon terrain, on comptait trois de ces travailleuses. Seule une d'elles avait une formation liée au travail en centre de femmes, soit en psychologie et travail social. Pour les deux autres organisatrices communautaires, formées en science politique et en communication, un virage professionnel les a menées à travailler à l'intérieur de regroupements de femmes. Toutes avaient déjà une expérience à l'intérieur de tels groupes de femmes (immigrantes ou non) avant d'être engagées au Centre Femmes du monde.

Les femmes qui fréquentent les centres sont considérées comme des participantes, et non des usagères de services ou des clientes. De cette manière, les centres repoussent la démarche de travail social de type clinique (ex. : CLSC³⁷). Au Centre Femmes du monde,

³⁷ Au Québec, les Centres locaux de services communautaires (CLSC) sont des organismes publics offrant des services de première ligne en matière de santé.

on fait appel aux femmes pour leurs idées, leurs conseils et parfois pour l'animation d'ateliers ou l'organisation d'événements. On encourage fortement la participation des femmes à la gestion démocratique du Centre, ce qui montre l'importance accordée à un fonctionnement émergent de la « base », c'est-à-dire des femmes à qui le Centre « appartient ». Par ailleurs, le rapport entre organisatrices communautaires et participantes se veut le plus égalitaire possible, les premières affirmant diminuer leur rôle d'« expertes » pour laisser la place aux secondes, tout en mettant de l'avant leur vécu commun en tant que femmes. L'opposition entre l'attitude amicale des travailleuses et la distance qu'elles doivent conserver avec les participantes porte à confusion chez certaines, particulièrement celles d'origine immigrante. Cette méprise émerge du fait que ces dernières ne sont pas habituées à une telle relation d'intervention puisqu'elles n'y ont jamais été confrontées au pays d'origine.

3.2.1.3. L'ouverture à la diversité ethnique à l'intérieur du Centre

Tel que mentionné précédemment, la majorité des participantes du Centre sont d'origine immigrante. Priorisant d'abord le vécu *de femme*, le Centre Femmes du monde s'adapte à sa clientèle et place au cœur de ses priorités l'expérience d'immigration de ses participantes. À travers l'intervention, le Centre met l'accent sur le vécu commun de genre et d'immigration, sans distinction d'origine, visant ainsi à rassembler ces femmes sous ces bannières communes. Deux des trois travailleuses sont aussi immigrantes et une telle expérience commune crée certes un rapprochement entre ces femmes. Les travailleuses tiennent compte de la dimension culturelle dans l'intervention. Par exemple, dans une situation d'intervention, elles vont prendre en considération que les rapports de genre au sein du foyer familial s'articulent peut-être différemment chez une participante d'une autre origine. Le Centre offre également des services et des activités bilingues (français et anglais) pour rejoindre une majorité de femmes. Les travailleuses se donnent comme mission d'aider les femmes à mieux comprendre leur nouvelle société, « *leur permettre de s'intégrer mieux, plus en douceur* » aux dires de *Judith*, travailleuse du Centre. Ainsi, Femmes du monde place l'expérience d'immigration au cœur de l'intervention.

3.2.1.4. Représentation au sein d'espaces de concertation et financement du Centre

Le Centre Femmes du monde prend part à plusieurs regroupements de concertation³⁸. L’R, espace de dialogue entre les centres de femmes et différentes organisations du mouvement communautaire, se porte représentant des enjeux spécifiques que l’on retrouve à l’intérieur des centres de femmes. L’R travaille à la sensibilisation (ex. : Journée nationale des centres de femmes) et à la transformation du système politique et social, soit le fonctionnement des institutions, les politiques et les lois. Il encourage également la collaboration entre les centres de femmes. Dans cette optique, le Centre Femmes du monde est membre d’une sous-division régionale de l’R, la Table régionale des centres de femmes du Montréal métropolitain/Laval. Le Centre Femmes du monde est aussi membre de la Fédération des femmes du Québec et d’autres lieux de concertation tels que la Table des groupes de femmes de Montréal³⁹, autre regroupement féministe d’une cinquantaine de groupes ou de comités de femmes ayant pour mission la promotion et la défense des intérêts des femmes. Au sein du mouvement communautaire, le Centre Femmes du monde travaille de concert avec d’autres organisations qui luttent pour les mêmes causes, vu sa clientèle en majorité immigrante et son approche d’éducation populaire. À l’échelle du quartier, Femmes du monde est membre du Conseil communautaire Côte-des-Neiges/Snowdon et du Comité de concertation interculturelle, qui s’efforcent d’améliorer les conditions de vie de la population immigrante du secteur. Le Centre est également membre de la Table régionale des organismes volontaires d’éducation populaire de Montréal, qui s’affaire à l’avancement des droits sociaux et à l’amélioration des conditions de vie des plus défavorisés. Ces espaces de dialogue permettent l’échange et la collaboration et reflètent concrètement la solidarité à la source du mouvement communautaire québécois plus large.

³⁸ Le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges est également membre du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal; du Comité aviseur sur la diversité religieuse et les solidarités féministes-Relais femmes; du Conseil d’intervention pour l’accès des femmes au travail; de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Côte-des-Neiges; du Comité cuisines collectives de Côte-des-Neiges; du Centre des ressources communautaires Côte-des-Neiges et du Comité Coin des petits (Femmes du monde à Côte-des-Neiges, 2008a).

³⁹ Il est à noter que les « centres » et les « groupes » sont deux types de regroupements distincts. Le regroupement des « groupes » est cependant plus inclusif; tous les centres, groupes et comités de femmes peuvent en faire partie alors que le regroupement des « centres » ne comporte que les centres de femmes unis sous leur « base d’unité politique ».

En matière de financement, le Centre Femmes du monde est principalement subventionné par l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de Montréal, mais reçoit également des fonds du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de celui de la Famille, ainsi que de la Ville de Montréal sous le programme « Lutte à la pauvreté et à l'exclusion ». Lors de l'année 2007-2008, le Centre a également reçu une aide financière de son député provincial sous le programme de Soutien à l'action bénévole, du Conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges et de la Conférence religieuse canadienne en plus des dons occasionnels (Femmes du monde à Côte-des-Neiges, 2008a). Il est à noter qu'une cotisation annuelle de deux dollars est requise des participantes qui souhaitent être officiellement membres du Centre, ce qui permet de recevoir la programmation des activités par la poste et confère le droit de vote à l'Assemblée annuelle.

3.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits

La deuxième association à l'étude, le Groupe de défense et de revendication de droits (le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ), consiste en un comité composé de femmes immigrantes et de femmes nées ici de parents immigrants, installées à Montréal ou dans les environs (Rive-Sud de Montréal). Malgré son ouverture aux Québécoises natives désirant s'y impliquer, le groupe compte officiellement peu de ces femmes⁴⁰. Les participantes au Groupe de revendication peuvent être des membres individuelles ou représenter une organisation, principalement des groupes de femmes issues des « *communautés culturelles* »⁴¹, par exemple, l'Association des femmes iraniennes ou le Point de ralliement des femmes haïtiennes. Il faut noter que le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges pourrait également avoir une représentante au sein du Groupe de revendication, ce qui n'est toutefois pas le cas actuellement. Une chargée de projet de la FFQ agit en tant que responsable lors des rencontres, et comme porte-parole des femmes du groupe au sein de la Fédération. Celle-ci, également d'origine immigrante, est une militante féministe d'expérience. Elle travaille à temps plein sur les priorités de travail du Groupe

⁴⁰ J'ai pu, lors de mon terrain, participer aux réunions du Groupe à la fois à titre de membre et d'anthropologue, malgré que je sois native du Québec, d'une famille installée ici depuis plusieurs générations.

⁴¹ On retrouve plus de détails sur le statut des différentes membres du Groupe de revendication à l'intérieur de la section « profil de participation » de la présentation de l'échantillon.

alors que les autres membres sont bénévoles, tant lors des réunions que des actions qu’entreprend le Groupe de revendication. Ce dernier s’inscrit dans une organisation féministe fédérative d’une portée considérable dans le mouvement des femmes, soit la Fédération des femmes du Québec, quoiqu’il ne soit pas nécessaire d’être officiellement membre de la FFQ pour participer activement au Groupe. Le Groupe de revendication dépend de la FFQ pour son financement⁴².

3.2.2.1. La Fédération des femmes du Québec et son mandat

La FFQ est une organisation féministe d’éducation et d’action politique non partisane, qui travaille en concertation avec d’autres groupes à la transformation des rapports sociaux de genre, dans le but d’atteindre l’égalité entre les hommes et les femmes. Plus particulièrement, la FFQ cherche à promouvoir et défendre les intérêts et les droits des femmes et à lutter contre toutes les formes de discrimination et d’exclusion de celles-ci. La FFQ vise également à favoriser l’autonomie des femmes et à permettre leur reconnaissance dans la société (FFQ, 2010).

3.2.2.2. L’ouverture de la FFQ à la diversité ethnique

Lorsque l’ouverture du mouvement québécois des femmes aux réalités distinctes des immigrantes a été mise en doute, la FFQ a emboité le pas et a prêté attention à ces préoccupations. Dans son mandat actuel, la FFQ souhaite d’une part protéger les acquis des femmes Québécoises natives des générations précédentes en matière d’égalité et d’autre part, être représentative du pluralisme de la société québécoise. Elle cherche ainsi à intégrer la variété des profils des femmes et des réalités que celles-ci vivent au sein de l’organisation. Aspirant à rejoindre les femmes qui vivent des discriminations, notamment en fonction de leur origine ethnique, la FFQ s’efforce de collaborer avec des femmes et des groupes de femmes issus des « *communautés culturelles* ». Elle vise ainsi « l’ouverture de l’organisation à la diversité » et le développement d’une « optique d’inclusion et de leadership partagé avec les organismes des communautés culturelles » (Chouakri, 2007 : 1-7; FFQ, 2010). À cette fin, elle aspire à faire place à ces femmes à l’intérieur même de la

⁴² La FFQ se veut une organisation autonome, qui tire son financement du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada, de différentes organisations (par exemple, des syndicats et des communautés religieuses), de fondations (par exemple, la Fondation Solstice, la Fondation Béati, la Fondation Claire L’Heureux Dubé et de la Fondation canadienne des femmes) ou encore de dons et des cotisations des membres (montants variables) (FFQ, 2010).

Fédération, ainsi qu'au sein du mouvement dans son entier. Cette citation montre bien la position de la FFQ à ce sujet :

...nous nous devons d'évoquer que les femmes du Québec ne sont pas toutes blanches catholiques et de classe moyenne. Or la FFQ a pour mission de défendre les droits de toutes les femmes [...] sans les fractionner en ingrédients d'une recette quelconque : 1 tasse de sexe, ½ tasse d'origine ethnique, ½ tasse de langue, 1/3 tasse d'occupation, ¼ tasse de religion, 1 pincée d'orientation sexuelle... (FFQ, 2007 : 2).

De cette façon, la FFQ montre qu'elle est consciente que le croisement des discriminations entraîne des situations de vulnérabilité ou même d'exclusion encore plus considérables.

Cette ouverture s'est concrétisée au sein de la FFQ au cours des années 1980 par l'organisation du colloque *Femmes immigrées : à nous la parole!* (1982) et du forum *Un Québec féminin pluriel* (1992). C'est toutefois avec la Marche mondiale des femmes (2000) mentionnée plus haut, dont l'une des luttes était la reconnaissance de la pluralité des femmes, que la Fédération s'est ouverte à de nouvelles orientations. Elle a alors placé dans ses axes prioritaires de travail la diversité culturelle et ainsi les revendications singulières des femmes de « *communautés culturelles* », soit les femmes immigrantes ou issues de l'immigration. C'est dans cette voie que le Groupe de revendication a été créé en 2001. La reconnaissance des femmes immigrantes au sein de la FFQ est une question que j'aborde au chapitre six.

3.2.2.3. Rôle et activités du Groupe de revendication

De manière générale, le Groupe de revendication s'attaque à des enjeux d'ordres social, politique et culturel entourant la cause des femmes. Plus particulièrement, son objectif principal est de favoriser la participation sociopolitique des femmes doublement, voire triplement discriminées. De cette façon, celui-ci s'attaque à l'intersection des discriminations, soit par le sexe, l'origine ethnique, l'appartenance à un groupe de minorité visible, ou encore le statut d'immigration ou la religion. En 2003, le mandat du Groupe de revendication a été élargi à la défense des droits et intérêts des femmes des « *communautés culturelles* », de sorte qu'il s'attaque aux préjugés, à la discrimination, au racisme et à l'exclusion auxquels ces femmes font face.

Pour remplir son mandat, le Groupe de revendication utilise divers moyens et entreprend différents types d'actions principalement d'ordres social et politique, mais

également culturel. D'abord, le Groupe travaille à la conscientisation de la société québécoise à la réalité des femmes immigrantes ou issues de l'immigration, par le développement d'outils éducatifs et de formations. Également dans une optique de sensibilisation, le Groupe participe aux débats publics actuels comme celui des accommodements raisonnables⁴³. Le Groupe effectue également de la sensibilisation par la recherche. C'est de cette façon qu'il a abordé la question de l'ouverture du mouvement des femmes à la participation et à la représentation des femmes immigrantes. Le Groupe a mis sur pied une recherche-action et mis en œuvre un forum intitulé *Facteurs d'exclusion et d'inclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique* (2003). Afin de discerner des moyens d'action pour favoriser la représentation des immigrantes à l'intérieur des organisations féministes de la majorité⁴⁴ ainsi qu'au sein du mouvement en général, le forum *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes : vers l'identification de bonnes pratiques* (2005) a par la suite été organisé. Afin de défendre les intérêts des femmes immigrantes, le Groupe participe à diverses activités politiques : mobilisation lors de manifestations, médiation auprès du gouvernement et modification de lois ou de politiques les concernant.

Le Groupe de revendication accorde également son appui aux femmes ainsi qu'aux organisations de femmes issues des « communautés culturelles ». En effet, le Groupe soutient ces associations dans une optique de gestion et de fonctionnement, en participant par exemple aux activités culturelles qu'ils organisent dans le cadre de campagnes de financement. Le Groupe s'est aussi donné comme mandat d'ouvrir le mouvement à la solidarité des femmes à l'échelle internationale. Par ailleurs, le Groupe prend parfois sous son aile des cas particuliers de femmes sans statut menacées de déportation au pays d'origine. Il organise alors des conférences de presse de manière à mettre ces cas sous les projecteurs des médias.

⁴³ La *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* (2007-2008), mieux connue sous le nom de Commission Bouchard-Taylor (du nom des coprésidents Charles Taylor et Gérard Bouchard), est une commission d'enquête ayant examiné les questions liées aux accommodements raisonnables consentis sur des bases culturelles ou religieuses au Québec.

⁴⁴ L'expression « organisation de la majorité » souligne l'ouverture de l'organisation à l'ensemble de la société, s'opposant ainsi à une organisation d'immigrants ou encore à une association ethnique.

En dehors de leurs actions formelles, les membres du Groupe se retrouvent lors de réunions mensuelles durant lesquelles sont discutés enjeux actuels et actions futures en matière de condition féminine et d'immigration. Ces rencontres ont lieu dans une salle de réunion, aux locaux de la FFQ, où se rassemblent également divers groupes féministes. Les réunions ont lieu le soir, autour d'un léger buffet froid pour accommoder les membres dont la plupart revient du travail.

3.3. PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

La description de ces deux associations et de leurs activités, espaces où j'ai étudié la « participation », ne prend son sens que lorsqu'on y introduit des « participantes ». Dans le cadre de cette recherche, j'ai interviewé dix participantes au Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges et huit membres du Groupe de défense et de revendication de droits (le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ). Je présente ici le portrait général de l'échantillon retenu au sein de chacune des associations de manière à les mettre en perspective l'une par rapport à l'autre. J'expose d'abord les données sociodémographiques pour ensuite aborder le « profil de participation » de mes répondantes. Deux tableaux récapitulatifs de ces données suivent cette présentation. En complément de ce portrait global, une liste des répondantes interviewées suivie d'une courte description du profil de chacune se trouve à l'annexe IV.

3.3.1. Profil sociodémographique

3.3.1.1. Région d'origine et langue d'usage privilégiée au Québec

Parmi les dix répondantes du Centre Femmes du monde, quatre sont originaires de l'Afrique du Nord (dont trois de la région maghrébine), deux d'Europe, une du Moyen-Orient, une de l'Asie du Sud-Est, une de l'Amérique du Sud et une femme est originaire d'une autre province canadienne. Parmi ces femmes, cinq d'entre elles sont davantage francophones (50 %) et cinq, davantage anglophones (50 %), sans que cette langue d'usage privilégiée au pays d'accueil ne soit leur langue maternelle. Au sein du Groupe de défense et de revendication de droits, deux femmes proviennent du Moyen-Orient, deux sont originaires de l'Afrique du Nord (région maghrébine), une de l'Afrique de l'Ouest, une de l'Afrique centrale, une des Caraïbes et finalement, une femme est originaire d'une autre province canadienne. Parmi les femmes de ce Groupe, six sur huit parlent davantage le français (75 %) et deux, davantage l'anglais (25 %), sans que ce ne soit leur langue

maternelle. Au sein des deux associations, la région du monde la mieux représentée est l'Afrique du Nord, particulièrement le Maghreb, suivie de près par le Moyen-Orient. L'origine de ces femmes explique en partie la prédominance du français sur l'anglais comme langue d'usage privilégiée.

3.3.1.2. Durée de résidence au Québec

En moyenne, les participantes du Centre Femmes du monde sont au Québec depuis 21,3 ans. Une femme interviewée est arrivée au Québec depuis moins de trois ans (2 ans), trois entre trois et dix ans (4, 8 et 9 ans) et six depuis plus de dix ans (16, 18, 19, 39, 42 et 56 ans). La durée médiane de résidence est de 17 ans. Au sein du Groupe de revendication, la durée de résidence moyenne parmi les membres est de 19,8 ans, alors que la durée médiane de résidence est de 14,5 ans. Ces données sont semblables, mais tout de même inférieures à celles du Centre. Une répondante est arrivée au Québec depuis moins de trois ans (3 ans), deux entre trois et dix ans (9 et 10 ans) et cinq depuis plus de dix ans (14, 15, 20, 38 et 49 ans). Si l'on considère les deux associations, 39 % des femmes ont immigré depuis moins de dix ans et 61 %, depuis plus de dix ans. On peut affirmer que la grande majorité (toutes sauf une) de ces femmes, arrivées depuis plus de trois ans, ont déjà traversé la première phase d'installation. Ces données viennent appuyer le fait relevé dans la littérature que la satisfaction des besoins primaires et la résolution des problèmes liés à l'arrivée sont un préalable à la participation des immigrants (Côté *et al.*, 2002 : 31; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 15).

3.3.1.3. Catégorie d'immigration et statut actuel

Au Centre Femmes du monde, deux répondantes sont canadiennes de naissance (dont une née de parents immigrants dans une autre province canadienne), deux ont été parrainées par leur mari, deux sont venues avec leur famille, une était étudiante étrangère, une avait un permis temporaire de travail, une était réfugiée et une était immigrante reçue. Quant au statut actuel de ces femmes, sept sont citoyennes canadiennes (dont deux de naissance) (70 %) et trois sont résidentes permanentes (30 %). Au sein du Groupe de revendication, une des répondantes est canadienne de naissance (née de parents immigrants dans une autre province canadienne), trois ont été parrainées par leur mari, une était étudiante étrangère, deux étaient réfugiées et une était immigrante reçue. Six des femmes interviewées ont le statut de citoyennes canadiennes (dont une de naissance) (75 %) et deux

sont résidentes permanentes (25 %). Au moment de notre entretien, toutes les participantes qui avaient le statut de résidentes permanentes étaient celles arrivées le plus récemment, avaient fait la demande de citoyenneté et étaient en voie de l'obtenir.

3.3.1.4. Âge et situation familiale

Les participantes du Centre Femmes du monde se situent à des stades différents de leur cycle de vie. La plus jeune interviewée a 33 ans et la plus vieille, 65 ans. La moyenne d'âge de mes répondantes est de 50 ans alors que l'âge médian est de 51,5 ans. Compte tenu d'un tel âge moyen, il n'est pas surprenant de savoir qu'elles vivent, pour la majorité, sans enfant. Cependant, cette information ne signifie pas qu'elles n'ont jamais eu d'enfant, mais plutôt qu'elles n'en ont présentement pas à leur charge. Effectivement, trois femmes interviewées vivent en couple sans enfant et quatre vivent seules sans enfant (40 %). Une des femmes est monoparentale et deux vivent au sein d'une famille nucléaire. Sept femmes sur les dix interviewées (70 %) n'ont donc pas d'enfant et cinq sont célibataires⁴⁵ (50 %). Au sein du Groupe de revendication, la plus jeune participante a 31 ans et la plus vieille, 65 ans, ce qui donne un âge moyen de 48 ans et un âge médian de 50,5 ans. Trois femmes vivent seules sans enfant (38 %), trois vivent en couple sans enfant et deux femmes vivent au sein d'une famille nucléaire. Six femmes sur les huit interviewées (75 %) n'ont pas d'enfant alors que trois sont célibataires (38 %).

3.3.1.5. Niveau d'éducation et occupation

Les participantes du Centre Femmes du monde sont scolarisées. Quatre des dix femmes ayant participé à mon projet ont un ou plusieurs diplômes professionnels (40 %), trois d'entre elles ont un diplôme de premier cycle universitaire (30 %) et trois, un diplôme de deuxième cycle (30 %). Toutes ces participantes ont donc eu la possibilité d'accomplir des études, que ce soit une formation professionnelle (dans 40 % des cas) ou universitaire (dans 60 % des cas). Si les participantes du Centre de femmes sont éduquées, celles du Groupe de revendication le sont davantage. Quatre des femmes interrogées ont un diplôme de premier cycle universitaire (50 %) alors que deux ont un diplôme de deuxième cycle (25 %) et deux autres ont un diplôme de troisième cycle (25 %). Toutes les membres de ce Groupe possèdent donc un diplôme universitaire. Parmi les répondantes des deux

⁴⁵ La catégorie « célibataire » inclut également les femmes divorcées ou veuves.

associations, si l'on exclut celles qui ont étudié au Canada, toutes sauf deux d'entre elles (une dans chacune des associations) ont été confrontées au problème de non-reconnaissance de leur(s) diplôme(s) acquis à l'étranger.

Pour ces femmes, le niveau d'éducation n'est donc pas nécessairement garant d'une occupation à la hauteur des compétences acquises. Parmi les répondantes du Centre Femmes du monde, trois sont étudiantes (30 %) et l'une d'elles travaille également à temps partiel. Pour deux des étudiantes, il s'agit d'un retour aux études motivé par la non-reconnaissance de leur diplôme acquis à l'étranger. Parmi les autres participantes du Centre, une est retraitée (10 %), trois sont sans emploi (30 %) et trois sont sur le marché du travail (30 %), occupant un et parfois deux emplois à temps partiel. Deux de ces trois travailleuses ont subi une déqualification et travaillent dans un autre domaine de compétence. L'occupation des membres du Groupe de revendication est bien différente de celle des participantes du Centre de femmes. Une d'entre elles est retraitée (12,5 %) alors que les sept autres sont sur le marché du travail (87,5 %). Alors que trois des femmes ont un emploi stable, quatre sont à contrat, situation d'emploi relativement précaire. Une seule de ces femmes n'a pas un emploi dans son domaine de compétence, mais trois autres ont connu des difficultés considérables à trouver un tel emploi.

Plusieurs auteurs soutiennent que la survie économique, soit l'accès à l'emploi, fait partie des conditions qui doivent être comblées avant d'accorder du temps à une implication bénévole (FFQ, 2003 : 3; Mailloux, 2005 : 92; Vatz-Laaroussi, 2004 : 199). Mes données démontrent qu'au moins 30 % des participantes du Centre de femmes s'y impliquent même si elles sont sans travail et un autre 30 %, même si elles ne travaillent qu'à temps partiel. Néanmoins, puisque ces femmes sont arrivées depuis maintenant plusieurs années et qu'elles ont traversé la première phase d'installation, la situation n'est pas la même que celle à laquelle réfèrent les auteurs mentionnés ci-haut. Nous verrons au cours de l'analyse de données la relation entre leur participation à l'intérieur du milieu associatif et le fait d'être sans emploi.

3.3.2. Profil de participation

3.3.2.1. Type de participation

La « participation » prend forme concrètement au sein du Centre Femmes du monde par la fréquentation d'activités, qu'elles soient sociales ou éducatives, ainsi que par l'implication dans la vie associative du Centre. Je distingue trois niveaux de participation au Centre. Premièrement, certaines femmes, dont une seule incarne ce profil à l'intérieur de mon échantillon, participent uniquement aux activités. Néanmoins, si on considère l'ensemble des femmes qui fréquentent le Centre de femmes (ma population), une majorité d'entre elles ont ce profil de participation. Les femmes qui participent aux activités du Centre, mais qui s'impliquent également en tant que bénévoles représentent un deuxième profil. Le bénévolat inclut autant l'aide ponctuelle au fonctionnement du Centre (par exemple, donner un coup de pouce à l'entretien, effectuer des envois postaux ou encore aider à la préparation d'activités), qu'une implication à la vie associative, soit la participation à un comité (Comité Action, comités d'organisations d'événements ou de fêtes). Trois répondantes sur dix correspondent à ce profil. Un troisième niveau de participation distingue les femmes qui ont déjà été membres du conseil d'administration du Centre de femmes⁴⁶. Celles-ci participent généralement aussi aux activités et y effectuent du bénévolat. Six participantes sur dix ont ce profil de participation.

La « participation » au Groupe de défense et de revendication de droits consiste à prendre part aux réunions de même qu'aux activités de sensibilisation et de mobilisation. À l'intérieur de ce Groupe, une des huit répondantes participe à titre d'organisatrice communautaire responsable du Groupe en question, le Comité des femmes des communautés culturelles à la FFQ. Sur les sept autres répondantes membres de ce Groupe, quatre sont représentantes d'une autre association de femmes. Parmi ces dernières, une femme représente un organisme communautaire pour lequel elle est employée alors que trois sont les représentantes bénévoles de différentes associations. Les trois autres sont des membres régulières (individuelles) du Groupe. Néanmoins, la distinction entre ces profils de participation n'est pas toujours claire. Une membre qui était représentante déléguée

⁴⁶ Il est à noter qu'étant donné que mon terrain et mes entrevues se sont déroulés sur une période de temps ayant chevauché deux années administratives du Centre Femmes du monde, ces six répondantes n'étaient pas toutes membres du conseil d'administration simultanément.

d'une organisation pour laquelle elle était salariée par le passé a aujourd'hui décidé de poursuivre son implication à titre de membre bénévole individuelle. L'actuelle responsable du Groupe employée par la FFQ a largement été impliquée bénévolement au sein du mouvement des femmes et d'autres comités orientés vers les « *communautés culturelles* » par le passé. Elle se considère donc aujourd'hui militante rémunérée.

3.3.2.2. Antécédent de participation

L'antécédent de participation au pays d'origine, que ce soit à l'intérieur du milieu associatif ou en politique semble être un facteur qui influe positivement sur la participation au pays d'accueil (Bentchicou, 1997 : 38; Côté *et al.*, 2002 : 31; Veith, 2005 : 63). Au Centre Femmes du monde, sept des dix répondantes étaient impliquées à l'intérieur de différentes organisations dans leur pays d'origine ou dans un lieu de résidence autre (70 %) avant de venir s'installer au Québec. Parmi les trois qui n'étaient pas impliquées, l'une d'elles avait 21 ans; son jeune âge au moment d'émigrer explique peut-être l'absence d'implication sociale. Du côté du Groupe de revendication, six répondantes sur huit étaient impliquées au pays d'origine (75 %). Notons que les deux femmes du Groupe qui n'ont pas d'antécédent de participation sont arrivées ici assez jeunes, soit à 19 et 22 ans, ce qui peut, encore une fois, justifier l'absence d'implication. Avant de s'installer au Québec, les participantes du Centre de femmes s'impliquaient surtout dans des organisations de femmes et à l'intérieur d'organisations qui concernent les enfants. Certaines ayant vécu plusieurs années dans un autre pays étranger se sont impliquées auprès de réfugiés ou d'immigrants lors de leur séjour. Pour leur part, les participantes du Groupe de revendication étaient également impliquées à l'intérieur d'organisations de femmes, mais aussi du milieu associatif étudiant et, pour l'une d'elles, en politique.

Pour ces immigrantes, ni l'une ni l'autre des associations à l'étude ne constitue leur premier lieu d'implication en terre québécoise, exception faite d'une participante du Centre de femmes. La grande majorité des répondantes avait donc déjà fréquenté un autre espace d'implication québécois. Au sein du Centre Femmes du monde, plusieurs participantes s'investissent à l'intérieur d'autres groupes de femmes, d'organisations qui viennent en aide aux nouveaux arrivants et d'organisations à vocation sociopolitique ou socioéconomique du quartier Côte-des-Neiges. Certaines sont aussi impliquées auprès d'enfants ou de personnes âgées, de leur communauté religieuse ou de leur association étudiante. Parmi les membres

du Groupe de revendication, plusieurs s'impliquent auprès d'autres organisations de femmes, souvent plusieurs à la fois, et auprès des immigrants. Plusieurs fréquentent une association de leur pays ou région d'origine, que ce soit un groupe de femmes, ou une association politique ou culturelle. L'une d'entre elles est également engagée en politique. Au moment de l'entretien, six participantes sur dix du Centre de femmes étaient impliquées ailleurs que dans cette association alors que toutes celles du Groupe de revendication l'étaient.

3.3.2.3. Visée de la participation

En me fondant sur le discours des répondantes en entrevue et sur mes observations, je propose ici mon interprétation de la nature des motivations de mes répondantes à participer, soit la visée de leur participation. Parmi les participantes du Centre Femmes du monde, toutes ont un objet de participation personnel, mais neuf d'entre elles, soit une majorité, ont également une visée de participation collective. Ainsi, à l'exception d'une seule répondante dont la participation est uniquement expressive, on peut qualifier la participation de ces femmes d'instrumentale expressive⁴⁷, ayant à la fois une visée personnelle et collective. Au Groupe de revendication, aucune membre n'a de visée de participation uniquement personnelle. Six répondantes sur huit ont une participation mixte, instrumentale expressive, l'objet de leur participation étant à la fois personnel et collectif. Deux participantes m'ont révélé avoir une visée de participation uniquement collective; soit à caractère instrumental.

⁴⁷ À l'intérieur du cadre théorique (chapitre un), j'ai expliqué les deux types de participation sociale identifiés par Edwards et Booth (1973 : 1-2) et distingués par la nature des motivations. Je rappelle que si la participation a uniquement un objet personnel, celle-ci est expressive. La participation est qualifiée d'instrumentale si elle a une visée collective et que les activités poursuivies représentent un moyen pour arriver à un but. La participation peut également avoir un caractère mixte et être qualifiée d'instrumentale expressive.

TABLEAUX – PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Les tableaux récapitulatifs qui suivent permettent d'avoir à la fois un portrait de l'échantillon des répondantes au sein des deux associations et de pouvoir comparer ces deux espaces.

Tableau I – Profil sociodémographique

| | CENTRE FEMMES DU MONDE 10 RÉPONDANTES | GROUPE DE DÉFENSE ET DE REVENDICATION DE DROITS 8 RÉPONDANTES |
|--|--|---|
| RÉGION D'ORIGINE | <ul style="list-style-type: none"> – Afrique du Nord (4) – Europe (2) – Moyen-Orient (1) – Asie du Sud-Est (1) – Amérique du Sud (1) – Amérique du Nord (1) | <ul style="list-style-type: none"> – Afrique du Nord (2) – Moyen-Orient (2) – Afrique de l'Ouest (1) – Afrique centrale (1) – Caraïbes (1) – Amérique du Nord (1) |
| LANGUE D'USAGE PRIVILÉGIÉE | <ul style="list-style-type: none"> – Francophone (5) – Anglophone (5) | <ul style="list-style-type: none"> – Francophone (6) – Anglophone (2) |
| DURÉE DE RÉSIDENCE | <ul style="list-style-type: none"> – Durée moyenne de 21,3 ans – Durée médiane de 17 ans – Moins de 3 ans (1) – Entre 3 et 10 ans (3) – Plus de 10 ans (6) | <ul style="list-style-type: none"> – Durée moyenne de 19,8 ans – Durée médiane de 14,5 ans – Moins de 3 ans (1) – Entre 3 et 10 ans (2) – Plus de 10 ans (5) |
| CATÉGORIE D'IMMIGRATION | <ul style="list-style-type: none"> – Canadienne de naissance (2) – Parrainage (2) – Famille (2) – Étudiante étrangère (1) – Permis de travail (1) – Réfugiée (1) – Immigrante reçue (1) | <ul style="list-style-type: none"> – Canadienne de naissance (1) – Parrainage (3) – Étudiante étrangère (1) – Réfugiée (2) – Immigrante reçue (1) |
| STATUT ACTUEL | <ul style="list-style-type: none"> – Citoyenne canadienne (7) – Résidente permanente (3) | <ul style="list-style-type: none"> – Citoyenne canadienne (6) – Résidente permanente (2) |
| ÂGE | <ul style="list-style-type: none"> – Âge moyen de 50 ans – Âge médian de 51,5 ans – Entre 33 et 65 ans | <ul style="list-style-type: none"> – Âge moyen de 48 ans – Âge médian de 50,5 ans – Entre 31 et 65 ans |
| SITUATION FAMILIALE | <ul style="list-style-type: none"> – Seule sans enfant (4) – Couple sans enfant (3) – Famille nucléaire (2) – Famille monoparentale (1) | <ul style="list-style-type: none"> – Seule sans enfant (3) – Couple sans enfant (3) – Famille nucléaire (2) |
| NIVEAU D'ÉDUCATION | <ul style="list-style-type: none"> – Diplôme professionnel (4) – 1^{er} cycle universitaire (3) – 2^e cycle universitaire (3) | <ul style="list-style-type: none"> – 1^{er} cycle universitaire (4) – 2^e cycle universitaire (2) – 3^e cycle universitaire (2) |
| OCCUPATION | <ul style="list-style-type: none"> – Aux études (3) – Retraitée (1) – Sans emploi (3) – Marché du travail (3) | <ul style="list-style-type: none"> – Retraitée (1) – Marché du travail (7) |
| PROBLÈME DE RECONNAISSANCE DE DIPLÔME ACQUIS À L'ÉTRANGER | <ul style="list-style-type: none"> – Non-reconnaissance du ou des diplômes (5) – Aucun problème (1) – N/A (Études accomplies au Canada) (4) | <ul style="list-style-type: none"> – Non-reconnaissance du ou des diplômes (4) – Aucun problème (1) – N/A (Études accomplies au Canada) (3) |

Tableau II – Profil de participation

| | CENTRE FEMMES DU MONDE | GROUPE DE DÉFENSE ET DE REVENDICATION DE DROITS |
|---|---|--|
| TYPE DE PARTICIPATION | <ul style="list-style-type: none"> – Participation aux activités (1) – Participation aux activités et bénévolat divers (3) – Participation aux activités, bénévolat divers et membre du conseil d’administration (6) | <ul style="list-style-type: none"> – Responsable du Groupe (1) – Membre individuelle (3) – Membre représentante d’une autre association de femmes (4) [représentante bénévole (3); représentante rémunérée (1)] |
| VISÉE DE LA PARTICIPATION | <ul style="list-style-type: none"> – Expressive (visée uniquement personnelle) (1) – Mixte (visée personnelle et collective) (9) – Instrumentale (visée uniquement collective) (0) | <ul style="list-style-type: none"> – Expressive (visée uniquement personnelle) (0) – Mixte (visée personnelle et collective) (6) – Instrumentale (visée uniquement collective) (2) |
| ANTÉCÉDENT DE PARTICIPATION DANS LE PAYS D’ORIGINE OU DE TRANSIT | <ul style="list-style-type: none"> – Antécédent de participation (7) – Aucun antécédent de participation (3) | <ul style="list-style-type: none"> – Antécédent de participation (6) – Aucun antécédent de participation (2) |
| ANTÉCÉDENT DE PARTICIPATION AU QUÉBEC | <ul style="list-style-type: none"> – Antécédent de participation (9) – Aucun antécédent de participation (1) | <ul style="list-style-type: none"> – Antécédent de participation (8) – Aucun antécédent de participation (0) |
| AUTRES IMPLICATIONS AU QUÉBEC ACTUELLEMENT | <ul style="list-style-type: none"> – Autres implications (6) – Aucune autre implication (4) | <ul style="list-style-type: none"> – Autres implications (8) – Aucune autre implication (0) |

Ce chapitre se devait de plonger le lecteur à l’intérieur des deux associations choisies, au sein même du milieu des organisations communautaires et du mouvement des femmes. Ces tableaux, de même que le portrait de l’échantillon des répondantes, lui permettent d’être outillé dans la démonstration qui suit. Je rappelle que mon objectif, avec ce mémoire, est de m’interroger sur le rôle que peut avoir la participation à une association de femmes immigrantes dans leur intégration à la société locale. Le prochain chapitre aborde deux dimensions de cette intégration : la sociabilité et l’adaptation fonctionnelle.

CHAPITRE 4. LA DIMENSION SOCIALE DE L'INTÉGRATION ET L'ADAPTATION FONCTIONNELLE

Catherine Quiminal, anthropologue française, compare les associations de femmes immigrantes en France au rôle des puits en Afrique : « lieux sociaux réservés aux femmes où elles discutent de leurs problèmes familiaux, économiques, échangent des informations, élaborent des projets communs ». Pour l'auteure, les associations constituent des « espaces de socialisation » et peuvent être considérées comme « créatrices de liens sociaux novateurs » (Quiminal, 1996 : 143; 136). Ce premier chapitre ethnographique et analytique est divisé en deux parties. Tout d'abord, je présente et discute l'apport de la participation aux deux associations touchées par cette recherche pour les femmes immigrantes en ce qui a trait à la sphère de la sociabilité, soit la dimension sociale de l'intégration. En deuxième partie, j'examine de quelles façons la participation contribue à leur adaptation fonctionnelle à la société. Chaque thème est d'abord traité au sein du Centre Femmes du monde et ensuite à l'intérieur du Groupe de défense et de revendication de droits. À la fin de chaque section thématique suit une synthèse où je mets en perspective les deux associations. J'y soulève également les particularités et les points communs quant à l'apport de la participation à chacun de ces espaces pour l'intégration des femmes immigrantes dans la société locale. Cette structure est reproduite dans les trois prochains chapitres.

4.1. LA DIMENSION SOCIALE DE L'INTÉGRATION. L'ASSOCIATION COMME ESPACE DE SOCIABILITÉ

La participation aux deux associations à l'étude semble génératrice de sociabilité⁴⁸. Le mode de fonctionnement et les objectifs distincts de chacune de ces associations entraînent des formes de sociabilité distinctes que nous explorerons à l'intérieur de cette section. Au Centre Femmes du monde, briser l'isolement, favoriser le réseautage et créer un lieu d'appartenance sont des objectifs officiels que se donne l'organisme. Le Centre en tant qu'espace se veut un lieu de sociabilité, de rencontres informelles, où les activités sont orientées de façon à générer des échanges et à favoriser la création de liens entre les participantes. En ce qui concerne le Groupe de défense et de revendication de droits, on

⁴⁸ La sociabilité n'est pas entendue ici au sens d'aptitude sociale et ne réfère pas non plus au caractère d'une personne sociable. La sociabilité telle qu'abordée dans ce mémoire désigne les interactions entre individus et englobe différentes pratiques sociales : le fait de socialiser, la création de liens sociaux, le réseautage, etc.

assiste à des discussions plus informelles et on voit des relations se créer lors de réunions de travail entourant la lutte des femmes immigrantes, mais aussi lors d'activités du milieu des organisations de femmes à l'intérieur duquel le Groupe s'implique.

Un nombre important d'études établit l'importance de répondre au besoin social comme raison de fréquenter une association de femmes immigrantes, que ce soit pour socialiser et ainsi contrer l'isolement ou pour établir des liens sociaux et développer un sentiment d'appartenance (Bentchicou, 1997 : 72; Gatugu, 2004 : 56; Mailloux, 2005 : 91; Migliardi, 2001 : 143; Quiminal, 1996 : 136; Sipi, 2000 : 358). Dans la section qui suit, il s'agit donc de présenter l'apport de la participation au niveau de la sociabilité dans les deux différentes associations, ce qui viendra confirmer, mais aussi nuancer certains éléments de la littérature énoncés ici.

4.1.1. Le Centre Femmes du monde

4.1.1.1. Briser l'isolement, création de liens sociaux, procurer une vie sociale

Sortir de l'isolement, rencontrer des femmes, socialiser et tisser des liens sont des motifs de participation prépondérants auprès des femmes qui fréquentent le Centre. Cinq de mes répondantes y participent pour ces raisons. En plus d'être apparu en entrevue, cet aspect a également été verbalisé par des femmes que j'ai côtoyées au Centre. J'ai été témoin d'une conversation entre participantes qui confiaient se sentir seules, ainsi que de l'enthousiasme d'une femme qui découvrait le Centre pour la première fois et qui soulignait à quel point le fait de se retrouver dans cet endroit « *brisait son isolement* ». C'est le cas d'*Henriette*, de *Katia* et de *Vanessa* qui soutiennent qu'elles sont sorties de l'isolement par leur participation au Centre de femmes. *Josefine* souligne le rôle important que l'association a joué pour elle en ce qui a trait à la création de liens avec d'autres femmes, mentionnant qu'elle n'avait pas d'autre endroit où faire de telles rencontres.

Toutes les répondantes affirment avoir créé des liens sociaux à travers leur participation au Centre. Alors que la moitié de celles-ci affirme que ces liens s'étendent à l'extérieur de l'espace du Centre et qu'il leur arrive de fréquenter ces autres participantes en dehors des activités organisées par le Centre, l'autre moitié soutient que ces liens restent à l'intérieur du cadre de l'association. *Henriette* s'est créé un réseau de copines avec qui elle va au cinéma, tandis que Rose rencontre des participantes dans un autre contexte que celui

du Centre, pour aller prendre un café ou partager un repas. Pour *Henriette*, ces relations sont plus significatives que des connaissances qu'elle ne fréquenterait qu'au Centre :

C'est des liens de support, parce que je peux appeler des gens le soir après que le Centre est fermé. C'est une continuation un peu du Centre de Femmes du monde en plus intime...

[*Henriette*, 50 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 18 ans]

Malgré tout, ces rencontres à l'extérieur du Centre ne semblent pas se produire fréquemment, ou du moins, sur une base moins régulière que la participation d'*Henriette* ou de *Rose* au Centre.

Pour l'autre moitié des répondantes, c'est le Centre qui les unit. *Josefine* souligne qu'il arrive parfois qu'elles se voient à l'extérieur de l'association, lorsqu'une rencontre, dans un café par exemple, constitue le prolongement d'une activité du Centre. Même si elles ne se voient qu'à l'intérieur de l'association, *Katia*, *Lyna* et *Vanessa* accordent une importance réelle aux liens qu'elles ont créés avec ces femmes qu'elles considèrent comme des amies. *Katia* souligne l'apport notable de ces relations qu'elle ne retrouve qu'au sein du Centre :

C'est un plus pour moi. Parce que lorsque quelqu'un tisse une amitié ça rapporte beaucoup. Côté émotif, côté social, ça peut aller sur plusieurs plans...

[*Katia*, 33 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 9 ans]

Josefine donne un exemple révélateur de l'apport fécond au niveau social que lui apporte la participation au Centre lorsqu'elle mentionne que des femmes fréquentent certaines activités poursuivant un objectif précis telles que les ateliers d'apprentissage de la langue française (auxquels elle-même participe), pour leur saveur sociale :

...they take French classes and their French is as good as the professor's. But it's a social activity for them. [...] They like the atmosphere, the professor [...] It's very successful! It's too much fun... It's such a nice place to be!

[*Josefine*, 65 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 42 ans]

J'ai pu constater cet aspect important soulevé par *Josefine* à travers l'observation participante. J'ai eu l'impression que l'objet de l'activité n'était pas le motif de participation lors d'ateliers de discussion où le thème ne semblait pas être ce qui avait attiré les participantes; lors d'une séance de bénévolat où les femmes étaient venues faire les

envois postaux de la programmation, mais en faisaient littéralement une séance de papotage (relatant histoires de vie, chagrins, astuces économiques, nouvelles de la famille); et même lors d'une réunion du Comité Action où certaines semblaient être venues pour la participation à l'activité plus que pour la cause. Ces exemples ne seraient-ils pas révélateurs de la richesse de la sociabilité que rapporte la fréquentation du Centre pour les femmes? Pour *Josefine*, sa participation lui procure même « *[a] good social life* ». Les propos de *Katia* et de *Zahra* expriment bien cet aspect :

Tu rencontres plusieurs femmes, on fait des activités, on se défoule, on rit, on parle, il n'y a pas de limites... [Katia]

...on a passé de bons moments, à rigoler, à se changer les idées.

[Zahra, 53 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 2 ans]

Comme les participantes semblent se lier à des personnes significatives pour elles dans l'association et y trouver une vie sociale, on peut comprendre que l'espace physique même du Centre ait une importance considérable pour celles-ci. Je précise cet aspect dans la section qui suit.

4.1.1.2. La représentation du Centre comme une maisonnée

Le mode de fonctionnement informel du Centre, le fait qu'il est ouvert toute la journée et que les femmes peuvent y entrer librement pour venir prendre un café et discuter entre elles ou avec une travailleuse est un aspect ressorti de façon surprenante du discours des répondantes. *Henriette* vante l'accessibilité du Centre : « *c'est ouvert tout le temps, donc on peut aller à peu près n'importe quand sans rendez-vous* ». *Betty*, dans la même voie amène :

It's a place where you can go, you knock on the door, you're greeted with a smile and there you are. You don't have to make an appointment, you don't have to call in advance. [...] I can always drop in at the Center and have a coffee, I always know I am welcomed.

[Betty, 64 ans, originaire d'Europe, au Québec depuis 16 ans]

L'accessibilité du Centre offre à *Betty*, qui se sent isolée, une sécurité au niveau social : « *For me it was more of a place where I could go [...] and a place to go to. To know that you had a place to go to. [...] Even if I don't go there, I know they are there. And that is so important to me* ». Cette assurance ressort aussi chez *Anita* :

...knowing that other women are there for each other if needed, if I need to go to the Center for instance, they welcome you with open arms.

[Anita, 55 ans, originaire de l'Asie du Sud-Est, ayant immigré au Québec il y a 39 ans]

Pour *Henriette*, ce fonctionnement informel lui rappelle le mode de sociabilité de sa terre natale, l'Afrique. Parlant de son passé au pays d'origine, *Henriette* se rappelle : « *J'étais habituée à vivre avec du monde autour de moi, [...] la distraction ce n'était pas se trouver soi-même des activités à faire, c'était des gens qui nous visitaient, qu'on visitait, c'était toujours du monde autour* ». Ainsi, l'aspect informel du Centre, qui lui permet de se présenter à n'importe quel moment pour aller y socialiser, comble l'isolement qu'*Henriette* a vécu après la migration.

Cet aspect semble contribuer au fait que les participantes se sentent chez elles à l'intérieur de l'association et qu'elles considèrent les femmes qu'elles y retrouvent comme de la famille. En effet, la moitié des répondantes m'ont rapporté des propos qui vont dans ce sens. Les paroles de *Betty* et d'*Henriette* sont particulièrement révélatrices à cet égard :

It's like a second home in a way for me. I really mean that because I don't have a family. [...] So for me it is a second family in a way... [Betty]

...entre 13 heures et 17 heures, sauf exception certains jours, je peux compter sur elles, je sais qu'elles sont là. Ça remplace un peu ma famille... [Henriette]

Une travailleuse du Centre m'a affirmé la même chose lors d'une entrevue: « *elles sont comme chez elles. Elles viennent jaser, me montrer la couleur de... me disent : "regarde, les photos de ma famille!"*, [le Centre] *c'est un peu comme un remplacement de leur famille* ». Est-ce particulier à ce Centre ou aux organisations communautaires de façon plus générale? Dans le cadre de sa thèse en service social, Geneviève Cloutier attribue également aux organisations communautaires ce rôle pour les femmes immigrantes (2005 : 113). Par exemple, pour une de mes répondantes, *Josefine*, ce sont les gens qu'elle a rencontrés à travers ses multiples implications au sein de ce milieu qui sont venus à remplacer sa famille. Cependant, *Josefine* est un exemple de femme dont l'emploi du temps est considérablement occupé par ses implications; son profil n'est pas représentatif des autres participantes du Centre. Comme le Centre Femmes du monde cherche justement à fournir un lieu de sociabilité, cette orientation l'amène à être un lieu de rencontre privilégié.

Le fait que le Centre représente pour ces participantes une demeure familiale est révélateur du fait qu'elles y sont spécialement attachées. C'est à mon avis en raison d'une vie sociale forte au Centre et de son rôle de briseur de solitude. Plusieurs de ces femmes m'ont signalé l'importance du Centre pour elles. *Betty*, en se référant au Centre, souligne simplement : « *it has become a very important place for me* ». *Lyna* et *Josefine* soutiennent des propos qui vont également dans cette voie :

It has a very important role in my life, and if I just imagine that one day, they tell me there is no more women's center in Côte-des-Neiges, it would make me sad.

[*Lyna*, 45 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 8 ans]

The importance of the Center, it's a necessary part of my life. I find it necessary to have a women's organization, especially one that works so well, that suits my needs so well. Elle ajoute : In fact, I would be missing a lot out of my life if it wasn't there. I am very attached to the Women Center. [Josefine]

Ces paroles sont à mon avis révélatrices d'un attachement certain au Centre. On peut déduire du discours de ces femmes que le Centre Femmes du monde répond en grande partie au besoin de sociabilité, accentué par le fait que le réseau social du pays d'origine n'est plus en mesure de répondre à ces besoins. On voit que le Centre Femmes du monde semble avoir une importance considérable dans la vie sociale de *Josefine*, bien que celle-ci soit également impliquée dans plusieurs autres organisations.

4.1.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits

4.1.2.1. Une sociabilité autour de préoccupations communes

Le discours de plusieurs membres du Groupe de défense et de revendication de droits montre qu'un besoin de socialiser est à la source de leur implication à l'intérieur de cette association ou encore au sein du milieu des organisations de femmes. L'isolement ressenti dès l'arrivée, le désir de rencontrer des gens de leur nouvelle société et de créer des liens sont tous des motifs d'implication dont m'ont fait part six des huit répondantes.

À la différence du Centre de femmes, les liens sociaux noués par l'implication au sein du Groupe de revendication restent néanmoins à l'intérieur ou en périphérie de cet espace créé autour de préoccupations communes concernant la lutte des femmes immigrantes. Les membres se rencontrent lors des réunions, mais aussi dans le cadre d'activités du milieu des organisations de femmes, particulièrement celles issues de

l'immigration. Le travail à accomplir lors de ces réunions ne laisse guère de place pour socialiser. Néanmoins, on voit que cela plairait à toutes. De manière générale, la fin des réunions se transforme en un moment social où toutes les femmes blaguent et discutent de sujets plus personnels avant de quitter. Alors qu'elles hâtaient la fin de la rencontre prétextant la fatigue, elles restent toujours jaser longuement avant de quitter. Malgré tout, même si on évoque souvent l'idée de se rencontrer à l'extérieur, le temps d'un déjeuner ou d'une bière, le projet ne se concrétise pas, car la plupart de ces femmes sont fort occupées.

Les membres du Groupe de revendication qui représentent une autre association du milieu informent régulièrement les participantes des activités qu'elles organisent. Que ce soit une soirée bénéfice au profit de l'Association des femmes iraniennes au cours de laquelle on assiste à un spectacle de danse folklorique et discute de la condition des femmes iraniennes ou encore une exposition de peintres roumains organisée par l'Association des femmes roumaines, ces événements permettent aux femmes de socialiser et de créer des liens avec d'autres militantes du milieu. Par ailleurs, de telles activités favorisent le réseautage entre elles, aspect qui sera développé dans la deuxième partie de ce chapitre.

4.1.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations

On saisit mieux maintenant les formes distinctes de sociabilité générées par la participation aux deux associations. La participation aux activités du Centre Femmes du monde agit sur la vie sociale des participantes. Fréquenter le Centre brise l'isolement des femmes et permet de créer des liens sociaux entre elles. Certains de ces liens plus étroits s'insèrent dans la vie de la femme. D'autres relations créées entre les participantes, mais aussi avec les travailleuses, restent à l'intérieur de l'association mais semblent tout de même significatives pour les participantes. De cette façon, le lieu physique du Centre, l'espace où se déroule cette sociabilité, exerce un rôle substantiel pour les femmes. Celles-ci s'attachent au Centre et le voient alors comme une seconde maison ou une seconde famille, ayant laissé la leur au pays d'origine.

L'implication à l'intérieur du Groupe de défense et de revendication de droits atténue également l'isolement de certaines femmes et leur permet de développer des relations sociales. Celles-ci semblent néanmoins rester confinées aux activités des organisations de femmes issues de l'immigration — associations ethniques des femmes

membres ou autres regroupements où l'une ou l'autre membre travaille — autour de la lutte qu'elles mènent afin d'améliorer la situation des femmes immigrantes. L'espace créé autour des réunions militantes du Groupe de revendication ne semble pas procurer la vie sociale que les participantes du Centre Femmes du monde trouvent dans leur association. C'est la différence la plus frappante entre les deux regroupements.

Ces différences s'expliquent certainement en partie par les objectifs distincts des associations, tels que mentionnés en début de section. Néanmoins, les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon de chaque association viennent nuancer ces réflexions. Le marché du travail est un endroit privilégié pour se recréer un réseau social à l'arrivée (Fortin, 2002 : 188-9). On remarque une plus grande proportion de femmes aux études (30 %), sans emploi ou retraitées au Centre Femmes du monde (40 %) qu'au sein du Groupe de revendication (10 %). Cette différence explique peut-être le plus grand intérêt pour les femmes du Centre à fréquenter ce genre d'association qui facilite la création de liens entre les participantes. Par ailleurs, étant donné que la plupart des activités offertes au Centre ont lieu de jour en semaine, la participation est considérablement réduite pour des femmes sur le marché du travail. De plus, puisque les membres du Groupe de revendication travaillent presque toutes, leur participation dans une association telle que le Centre n'est donc pas facilement réalisable. Finalement, une proportion légèrement plus importante des participantes du Centre Femmes du monde sont célibataires (50 %) comparativement à celles du Groupe (38 %). Cela peut également être un motif de participation au Centre de femmes, qui procure une vie sociale, plutôt qu'au Groupe de revendication.

Tel que mentionné précédemment, autant Breton (1994) que Taboada Leonetti (1994) soutiennent que la création d'un réseau de relations sociales constitue une facette importante de l'intégration. La participation à chacune des associations permet de développer un réseau de sociabilité, ce qui me permet d'affirmer que cette participation contribue à l'intégration sociale des femmes immigrantes à la société locale.

4.2. L'ADAPTATION FONCTIONNELLE

L'adaptation fonctionnelle est une autre dimension importante de l'intégration à laquelle semble significativement contribuer la participation des femmes immigrantes au Centre Femmes du monde ainsi qu'au sein du Groupe de défense et de revendication de

droits. En plus de répondre au besoin social de celles-ci, les liens sociaux créés à travers la participation, qu'on peut caractériser de « liens faibles » au sens de Granovetter (1973), peuvent être envisagés d'un point de vue utilitaire. En effet, ces liens donnent accès à un éventail de ressources aux femmes. Ces dernières obtiennent un certain « capital social » qu'elles peuvent convertir en d'autres formes de capital pour améliorer leur situation dans la société, entre autres, en « capital culturel » sous la forme incorporée, c'est-à-dire en connaissances, en savoir-faire et en compétences (Bourdieu, 1980). En plus de l'apport de ces liens, l'orientation de chacune des associations ainsi que l'expérience de participation qui en découle permettent aux femmes de faire un apprentissage culturel et social, d'acquérir différents outils qui aident à fonctionner dans la société québécoise, entraînant des apports distincts, mais aussi communs quant à leur adaptation fonctionnelle. Nous verrons au cours de cette section de quelles façons la participation des femmes immigrantes aux deux associations à l'étude contribue à cette dimension de leur intégration.

4.2.1. Le Centre Femmes du monde

L'objectif de « briser l'isolement » des immigrantes discuté dans la section précédente comporte un aspect que je n'ai pas encore abordé. L'expression « briser l'isolement », largement utilisée autant dans le discours des travailleuses que dans celui des participantes, signifie tout d'abord de permettre aux femmes de sortir de chez elles et de rencontrer d'autres participantes. Dans un sens large, cette expression signifie également pour les travailleuses que j'ai interviewées de veiller à ce que ces liens deviennent source d'échanges de services (réseautage) et que la fréquentation de l'association amène les femmes à prendre conscience des ressources qui se trouvent à leur disposition, pour qu'au bout du compte, elles comprennent mieux le fonctionnement de la société. En ce sens, ces objectifs correspondent à plusieurs des contributions de la participation au Centre à l'adaptation fonctionnelle que j'aborde ici.

4.2.1.1. Réseautage social⁴⁹

Comme je viens de le mentionner, le réseautage entre les participantes est un but visé par le Centre : on souhaite faire en sorte que les femmes se rencontrent, se jumellent et

⁴⁹ Le réseautage est l'équivalent du terme anglais *networking*. Il se rapporte aux moyens mis en œuvre pour relier des individus entre eux. Le réseautage peut aussi signifier la pratique par laquelle un individu tente d'accroître son réseau social dans un but précis.

que les unes viennent à répondre aux besoins des autres. *Anita*, participante du Centre, soutient qu'il y a effectivement un réseautage entre elles : « *we kind of network among ourselves* ». C'est d'ailleurs un aspect que j'ai pu confirmer lors d'observations au sein de l'association. Par exemple, lors d'un dîner de partage au Centre, une femme éprouvant des difficultés en français a manifesté, auprès des autres participantes, son intérêt à trouver une partenaire avec qui pratiquer cette nouvelle langue qu'elle tentait d'apprendre. À un autre moment, j'ai été témoin de femmes qui échangeaient un travail de couture. L'une des travailleuses m'a également rapporté l'exemple d'une femme qui cherchait des vêtements à bas prix : en sortant du Centre, une autre l'a entraînée vers une friperie qu'elle connaissait. *Katia* atteste aussi l'échange de connaissances sur les ressources disponibles dont elles ont besoin :

...il y a de l'information qui circule, une femme qui connaît tel ou tel organisme va te dire « ah, écoute, tu peux aller ici, tu peux aller là », ou « je connais quelqu'un, je vais te référer »...

[*Katia*, 33 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 9 ans]

On retrouve donc des échanges de services pratiques et d'astuces qui constituent une forme d'entraide face à une situation économique difficile ou à une nécessité particulière liée à l'installation récente.

4.2.1.2. Soutien, référence, connaissance de la société et acquisition d'outils pour y fonctionner

Selon le discours des participantes, le Centre a un rôle d'écoute, de soutien et de référence, mais plus encore, le fréquenter permet d'acquérir des connaissances sur la société et la culture québécoise et de développer des outils pratiques qui aident à s'orienter et à fonctionner à l'intérieur de celle-ci.

Tout d'abord, le Centre est considéré par *Anita*, *Katia*, *Lyna* et *Nadia* comme un espace où elles peuvent exprimer leurs difficultés, les épreuves qu'elles traversent. Pour *Zahra* et *Vanessa*, l'oreille attentive des femmes au Centre a une grande valeur. Dans certains cas, le Centre fournit un soutien quasi psychologique. *Henriette*, *Josefine*, *Zahra* et *Vanessa* décrivent ce dernier en termes de conseils et d'aide que les travailleuses du Centre peuvent leur apporter. *Vanessa* me confie qu'elle peut compter sur le soutien du Centre lorsqu'elle a un problème. *Zahra* soulève également l'apport considérable du Centre à ce niveau :

Ça m'a apporté un soutien moral, le fait de rencontrer des femmes québécoises [les travailleuses] qui te parlent, à cœur ouvert, te donnent des conseils, des informations, essayer de voir ce que tu dois et ne dois pas faire, tu peux aller là, tu ne dois pas aller là-bas, tout ça a été très utile pour moi. Surtout au début...

[Zahra, 53 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 2 ans]

En ce sens, pour *Henriette*, *Josefine* et *Nadia*, le Centre leur procure une certaine sécurité et exerce un rôle protecteur. Les paroles de deux de ces participantes l'expriment clairement :

They're part of making me feel confident that there's a place I can go to when I need help. [Josefine]

...si j'ai besoin de quelque chose, je sais qu'il y a ce service-là et ça me rassure. [Henriette]

Le Centre est un endroit auquel les femmes peuvent se référer si elles ont besoin de conseils ou encore de certaines ressources. Comme *Henriette*, *Lyna*, et *Vanessa* le soulignent, le Centre fournit, dans la mesure du possible, les ressources dont les femmes ont besoin, sans quoi il les dirige vers d'autres organisations qui complètent leurs services. *Lyna* souligne l'apport du Centre quant à la connaissance des ressources à leur portée :

Getting a lot of information. This is very important because if I stay at home, I don't talk to anybody. I cannot know what happens around me. But when I go there, and I talk to the women, I can get some news, about other community centers, resources, organizations.

[*Lyna*, 45 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 8 ans]

D'ailleurs, l'un des bénéfices importants du Centre serait de faire connaître l'existence même de ces ressources et de leur disponibilité pour les nouveaux arrivants. Lors de notre entretien, *Henriette* m'a rappelé l'inexistence de ce type d'organisation communautaire dans plusieurs régions du monde. D'où elle vient, en Afrique, lorsqu'on a besoin de soutien ou pour obtenir un service, c'est à la famille que l'on s'adresse.

Au-delà des conseils ou des références pratiques, la grande majorité des participantes du Centre (sept sur dix) soutiennent que leur participation leur permet d'acquérir différentes connaissances, de se renseigner sur une gamme de sujets. *Henriette* spécifie qu'elle trouve au Centre de l'information vulgarisée et accessible. Par exemple, dans le cadre de la participation à la cuisine collective, on apprend des trucs pour faire une épicerie économique. *Henriette* et *Josefine* soulèvent particulièrement l'apprentissage de leurs droits dans la société. Les ateliers de pratique des langues française et anglaise offerts

au Centre sont un autre exemple de ressource pratique mis à la disposition des participantes et qui les aide à fonctionner dans la société. Le cours d'anglais est d'ailleurs présenté par le Centre comme un appui à la recherche d'emploi étant donné l'importance de la connaissance de l'anglais dans l'insertion professionnelle. Par ailleurs, lors de toute activité du Centre, une travailleuse s'assure de traduire le contenu aux participantes dans les deux langues. Selon *Anita, Josefina, Katia* et *Lyna*, fréquenter le Centre leur permet d'améliorer leur français ou leur anglais oral : soit par le biais des cours de langue, soit en discutant avec les autres femmes rencontrées, ou soit lors de la participation aux activités et de l'implication bénévole.

En outre, certaines femmes immigrantes participent au Centre parce qu'elles y rencontrent des Québécoises d'origine, ce qui aide à leur compréhension de la « société québécoise » et de la « culture québécoise » (pour reprendre leurs expressions), c'est-à-dire de leur nouvelle société. *Zahra* participe au Centre « *pour connaître des femmes québécoises, un peu leur culture, leur mentalité* ». Dans la même voie, *Henriette* avance qu'elle participe pour « *échanger avec les gens et essayer de comprendre la société québécoise* ». *Zahra* souligne que sa participation au Centre lui a permis d'apprendre sur la « société québécoise » :

C'est le premier centre que j'ai connu après mon arrivée ici. Je ne savais pas où aller à part ce Centre-là. C'était une porte qui s'ouvre sur la société québécoise; une grande fenêtre. [...] les activités où les femmes échangent leur expérience, parlent de leur famille, de la société québécoise, comment ça se passe ici, ça m'intéressait beaucoup, parce que je découvrais beaucoup de choses que j'ignorais. Alors, ça m'a aidée à mieux comprendre la société québécoise en général. [Zahra]

Nadia soutient qu'elle a appris au Centre comment fonctionnent les rapports hommes-femmes au Québec. *Josefina*, pour sa part, nous révèle que la classe de français donnée au Centre par une enseignante bénévole lui apprend sur le mode de vie au Québec, à travers les expériences de la professeure et les connaissances historiques et culturelles qu'elle leur transmet tout en enseignant le français. Selon les propos rapportés par ces femmes, la fréquentation du Centre favorise leur compréhension des codes culturels québécois. Cet apprentissage est surtout généré par les femmes québécoises qui travaillent au Centre, soit dans des situations d'échange informel ou dans des activités orientées vers la transmission de connaissances sur la société québécoise, mais aussi par l'échange entre

les participantes. Cependant, certaines participantes immigrantes déplorent la faible proportion de Québécoises natives qui le fréquentent (je rappelle que 20 % des participantes du Centre sont d'origine québécoise), puisqu'elles auraient voulu échanger davantage avec ces dernières afin de mieux comprendre la société québécoise.

4.2.1.3. Implication bénévole : acquisition de confiance et de compétences

L'implication bénévole au Centre constitue une expérience particulière de participation qui représente un apprentissage privilégié pour les femmes. À deux reprises, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle du Centre. Lors de cette journée, les travailleuses expliquent le mode de fonctionnement démocratique de l'association afin de rendre accessible et de favoriser la participation active de toutes les membres à l'assemblée. On explique aussi le fonctionnement du conseil d'administration (CA) qui gère le Centre et on encourage les femmes à s'y impliquer pour un mandat. Cette forme d'implication semble être particulièrement propice à l'apprentissage. En effet, pour *Betty*, *Katia* et *Rose*, l'implication au sein du CA a contribué à différents apprentissages : la connaissance du fonctionnement et une initiation à la gestion de ce type d'organisation, l'acquisition d'un savoir-faire, de compétences pratiques qui sont plus directement applicables. Je rapporte ici les paroles de *Rose*, ainsi que celles de *Katia*, qui précise ce que lui apporte cette implication :

Être membre du conseil d'administration, ça rapporte beaucoup. Plus que les autres activités. [...] apprendre et puis voir comment ça se déroule un CA, au niveau d'un organisme social, comment se déroulent les activités quotidiennes, quelles sont les préoccupations du Centre.

[*Katia*]

I am very interested in learning as much as I can about the board functions and how an organization functions...

[*Rose*, 61 ans, originaire d'Europe, ayant immigré au Québec il y a 56 ans]

Comme me l'a rapporté *Estelle*, travailleuse du Centre, lors d'un entretien, le fait que les femmes viennent discuter et débattre au Centre et que leur point de vue soit écouté, qu'elles soient consultées et réalisent que leurs idées sont prises en compte dans le Centre, leur apporte certainement une valorisation. *Katia* dit s'être épanouie grâce à son implication au sein du CA et à l'animation d'un atelier, deux réalisations qui ont joué un rôle particulièrement enrichissant pour elle. Les paroles de *Katia* s'inscrivent dans la même voie

que celles de *Betty*, *Lyna*, *Nadia* et *Rose*, pour qui l'implication bénévole au Centre a contribué à l'amélioration de leur estime d'elles-mêmes et de leur confiance en soi. Ces femmes ont toutes été membres du conseil d'administration à un moment ou l'autre, l'une d'elles anime les ateliers de langue et toutes apportent régulièrement une aide ponctuelle au Centre. Forte de cette expérience d'implication, *Rose* semble plus apte à s'exprimer et à défendre ses idées :

...I can count on myself more, I can rely on myself more. I can stand up for myself, for my ideas; I can speak up for myself. [Rose]

Lyna et *Betty* soulignent la contribution positive du développement d'une confiance en elles-mêmes pour élaborer de nouvelles stratégies d'adaptation et accéder à d'autres organisations, voire au marché du travail :

You trust yourself, and you say, you're a woman, very strong, and you could do anything [...] Then finding new organizations, or centers, I could find new ways, new things, solve some problems.

[*Lyna*, 45 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 8 ans]

...when you apply to a job you can be feeling more sure of yourself...

[*Betty*, 64 ans, originaire d'Europe, au Québec depuis 16 ans]

4.2.1.4. Responsabilisation et *empowerment*

Les organisatrices communautaires, travailleuses du Centre, s'entendent sur le fait que la démarche envers les femmes qui le fréquentent comprend effectivement un apport d'outils, mais qu'il s'agit surtout d'une responsabilisation de celles-ci face à leur situation. Selon une approche de prise en charge par soi-même et d'autonomie, les femmes doivent accomplir leurs démarches par elles-mêmes et sont encouragées à développer leurs propres stratégies. Cette approche d'*empowerment* comprend aussi le développement d'une confiance en soi chez les participantes, afin qu'elles prennent conscience de leurs capacités et moyens, et qu'elles soient en mesure d'améliorer leurs conditions de vie. Encourager les participantes à s'impliquer bénévolement, et donc à prendre des responsabilités et éventuellement à développer de nouvelles habiletés s'inscrit dans cette démarche. Mes observations me portent à dire que les organisatrices communautaires signalent les possibilités d'implication aux participantes dès que celles-ci viennent à fréquenter le Centre de façon régulière. Sans insister, les travailleuses démontrent tout de même leur enthousiasme à ce que la participante prenne part à l'un ou l'autre volet d'implication qui

l'intéresse. Par ailleurs, plusieurs répondantes (qui sont pour la plupart des participantes actives et bénévoles au Centre) m'ont rapporté avoir été encouragées à s'impliquer dans le CA. Tel que nous l'avons vu, certaines participantes confirment l'amélioration de leur confiance en soi à travers leur participation. Elles semblent d'une certaine façon avoir intégré le discours du Centre à cet effet.

4.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits

4.2.2.1. Apprentissage du fonctionnement de la société

Immergeons-nous de nouveau à l'intérieur de la seconde association, celle-ci militante pour les droits des femmes immigrantes au Québec, le Groupe de défense et de revendication de droits. Le discours des membres du Groupe démontre que la participation aux activités du Groupe, mais aussi à d'autres organisations du mouvement des femmes contribue à leur compréhension du fonctionnement de la société québécoise. *Soraya*, au même titre que *Victoria*, affirme participer pour connaître les rouages du système, « *voir comment ça fonctionne* » à l'intérieur de leur nouvelle société. *Yalda* mentionne spécifiquement que l'échange avec les autres femmes du Groupe occasionne un apprentissage à ce niveau. *Irma* précise qu'elle acquiert des outils, autant de l'ordre culturel qu'au niveau des droits individuels :

...du point de vue de mon implication, j'ai énormément appris. Alors, j'ai appris d'abord à mieux connaître la société d'accueil, mais j'ai aussi beaucoup appris à savoir comment ça fonctionnait. [...] Tu apprends des choses sur la culture, sur tes droits, des fois c'est même involontaire, inconscient, juste parce que tu en entends parler de ça [...]. Tu apprends et tu acquiers des outils sur tous les plans en fin de compte.

[*Irma*, 55 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 14 ans]

Pour sa part, *Yalda* s'est tournée vers le Groupe de revendication parce qu'elle cherchait à résoudre un problème lié à son parcours d'immigrante, ayant vécu une expérience de discrimination en emploi. Elle s'est dit qu'elle rencontrerait peut-être quelqu'un au sein du Groupe qui serait en mesure de l'aider. *Béata* et *Yalda* soutiennent que leur participation leur a permis de connaître les ressources disponibles en cas de besoin ou de difficulté quelconque vécue dans la nouvelle société, comblant une mésinformation symptomatique des nouveaux arrivants. *Yalda* rapporte qu'elle a ainsi appris l'existence de ressources d'aide :

Moi je ne savais pas en arrivant que si j'avais un petit problème, je pouvais aller demander l'aide d'un organisme, mais comme je travaillais dans le communautaire, dans les centres de femmes, ça m'a donné des idées...

[Yalda, 54 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 15 ans]

Dans la même voie, *Béata* souligne :

Mon implication dans le milieu communautaire aujourd'hui fait que je sais à quelle porte frapper quand j'ai besoin de quelque chose, parce que c'était des choses que je ne savais pas nécessairement quand je suis arrivée...

[Béata, 31 ans, originaire de l'Afrique de l'Ouest, au Québec depuis 9 ans]

4.2.2.2. Réseautage, apprentissage du fonctionnement du marché du travail et du milieu communautaire

La participation au Groupe de revendication — mais particulièrement aux activités parallèles du milieu des organisations de femmes issues de l'immigration — semble permettre de comprendre le fonctionnement du marché du travail, d'acquérir des ressources et de développer des outils qui sont un atout pour accéder à ce milieu. À titre d'exemple, dans le cadre des activités du Groupe, plusieurs membres ont pris part à une journée de table ronde sur la reconnaissance des acquis et compétences des femmes immigrantes organisée par l'organisme Action travail des femmes. Une recherche sur les difficultés vécues par les immigrantes sur le marché du travail a été présentée, suivie d'une discussion sur les moyens d'enrayer ces difficultés. En plus de contribuer à la connaissance de ce milieu et des façons d'y accéder, ce genre de journées de réflexion génère un réseautage entre les participantes.

Les propos de plusieurs membres du Groupe de revendication sont révélateurs quant à l'apport de leur implication à la compréhension du fonctionnement du milieu professionnel. Les propos de *Victoria* l'expriment particulièrement bien :

Ça me permet de comprendre, [...] d'avoir une meilleure visibilité des situations, de comment les choses se passent. Qu'est-ce que l'employeur attend d'un employé. Quelles sont les principales attitudes requises pour telle ou telle situation [...] et j'ai compris que le réseautage c'est quelque chose de très important ici.

[Victoria, 41 ans, originaire de l'Afrique centrale, au Québec depuis 3 ans]

Comme le précise *Irma* : « les réseaux, les liens que j'ai établis, c'est ça qui m'a aidée sur le plan professionnel ». *Béata* et *Yalda* mentionnent que le fait de rencontrer des gens dans

le cadre de leur participation leur permet d'échanger des informations et des conseils entre elles, mais plus encore, de créer des contacts. *Yalda* souligne qu'elle peut maintenant compter sur les femmes rencontrées au sein du Groupe de revendication lorsqu'elle a besoin d'une référence pour un emploi.

De son côté, *Soraya* souligne que sa participation au Groupe lui permet d'acquérir des ressources qui lui sont un atout pour s'impliquer au sein du milieu des organisations communautaires :

Je pense que c'est plus pour apprendre maintenant, j'aime beaucoup apprendre sur les autres cultures, leurs problèmes, puis si je peux aider [...]. Pour savoir comment ça fonctionne. La responsable du Groupe nous communique beaucoup de renseignements, les autres [membres du Groupe], s'il y a une conférence, s'il y a autre chose, alors on est au courant de ce qui se passe [...] c'est surtout un apprentissage pour moi.

[*Soraya*, 57 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 38 ans]

Soraya mentionne son lien avec la responsable du Groupe, une militante d'expérience, et l'apport particulier de celle-ci en termes de connaissances et de savoir-faire. Par son statut, cette femme possède un « capital social » supérieur à celui de *Soraya*, au sens où l'entend Bourdieu (1980 : 2). En effet, pour cet auteur, la somme du capital social accumulé par un individu découle du capital des autres individus de son réseau. Plus ces autres personnes ont un statut élevé dans la société, plus elles ont un capital élevé. De cette façon, le capital social obtenu par le réseautage permet à *Soraya* d'acquérir un capital culturel important : elle cumule ainsi des connaissances sur le milieu des organisations de femmes, en comprend le fonctionnement et peut ensuite y prendre part.

Au sein du milieu communautaire, il n'est pas rare que l'implication bénévole puisse se transformer éventuellement en contrat de travail rémunéré, que ce soit à l'intérieur d'un même organisme ou d'une organisation connexe, ce qui semble avoir été le cas de plusieurs membres du Groupe de revendication.

4.2.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations

Les expériences de participation et les relations sociales créées au Centre Femmes du monde et au sein du Groupe de revendication contribuent substantiellement à l'adaptation fonctionnelle des femmes immigrantes qui s'y impliquent. La fréquentation des deux associations permet de développer plusieurs outils communs qui sont également

documentés dans la littérature sur les associations de femmes immigrantes : comprendre les comportements ou codes culturels et sociaux et acquérir des connaissances sur le milieu, les ressources disponibles et le fonctionnement du système (Bentchicou, 1997 : 66-7; Mailloux, 2005 : 91; Migliardi, 2001 : 135-6; Quiminal, 1996 : 138; 142; Sipi, 2000 : 358). Cela représente pour les immigrantes participantes l'acquisition d'un « capital culturel » important. Il est intéressant de noter que le Centre Femmes du monde est une association orientée (entre autres) vers l'éducation populaire et l'attribution de services aux participantes, mais que le Groupe de revendication ne l'est pas du tout. Indépendamment du type d'association, la participation aide donc à connaître sa nouvelle société.

La participation aux deux associations génère également entre les participantes un réseautage qui constitue un « capital social ». Cependant, ce capital ne semble pas satisfaire les mêmes besoins des femmes. Au Centre Femmes du monde, le réseautage entraîne des échanges de services pratiques afin de remédier à une situation économique précaire souvent liée à l'immigration récente ou tout simplement au fait d'être sans emploi. Au Groupe de revendication, le réseautage est particulièrement productif par rapport à l'emploi : il permet d'échanger des conseils et d'établir des contacts utiles afin de progresser sur le marché du travail. D'une certaine façon, cet apport du réseautage n'est pas surprenant : les femmes du Groupe de revendication ont un taux d'occupation considérablement plus élevé (88 %) que celles du Centre de femmes (30 %). Elles sont donc déjà insérées dans des réseaux qui peuvent leur porter appui dans une recherche d'emploi, ce qui semble être plus rare au sein du Centre.

Le Centre Femmes du monde se distingue du Groupe de revendication parce qu'il est source de conseils, d'aide et de soutien à un niveau quasi psychologique pour les femmes qui ont un vécu d'immigration difficile. En plus d'y faire un apprentissage sur la société, on peut y apprendre et pratiquer les deux principales langues d'usage au Québec, porte d'entrée de la participation à la société et au marché du travail. L'implication bénévole au Centre est une expérience qui permet de développer des compétences qui constituent un capital culturel plus élevé que les connaissances générées par la seule participation aux activités du Centre. Les bénévoles y acquièrent par le fait même une confiance en soi pour s'impliquer au-delà de l'association.

La participation au Groupe de revendication semble apporter considérablement en ce qui a trait à l'apprentissage des normes sociales du marché du travail québécois : les comportements à adopter en tant que candidat pour un poste, les attentes des employeurs, l'importance du réseautage, mais plus encore, les difficultés spécifiques auxquelles les immigrantes peuvent être confrontées et les moyens de les contourner.

Lorsqu'on examine l'expérience des femmes au sein des deux espaces de participation, on remarque que le capital acquis par les participantes y est généré différemment. Au Centre de femmes, les travailleuses, qui possèdent un capital plus élevé que les participantes, jouent auprès de celles-ci un rôle important dans la transmission de connaissances et de savoir-faire. Par ailleurs, les participantes entre elles se transmettent également un certain capital, mais d'une moindre portée. Au sein du Groupe de revendication, les membres se retrouvent entourées d'autres militantes, en plein cœur du milieu des organisations de femmes. Cet environnement constitue un vaste réseau qui leur donne la possibilité d'aller chercher un capital riche et diversifié.

On peut conclure que les connaissances acquises et les outils développés par la participation au sein de chacune des associations contribuent à l'adaptation fonctionnelle des femmes immigrantes dans la société locale. Ces ressources soutiennent considérablement la potentialité de « pleine participation » à deux différentes sphères de la société : au milieu d'implication de la société civile (les organisations du milieu communautaire, dont celles rattachées au mouvement des femmes), ainsi qu'au marché du travail.

CHAPITRE 5. L'APPARTENANCE. APPARTENIR À UN GROUPE SOCIAL, À LA SOCIÉTÉ

Selon Isabel Taboada Leonetti, le sentiment d'appartenance d'un individu à sa société et son implication dans le développement et l'évolution de celle-ci sont liés à l'intégration symbolique de cet individu (1994 : 95). De façon à savoir si la participation à une association contribue à l'intégration symbolique des femmes immigrantes à leur société, ce deuxième chapitre ethnographique et analytique se penche sur la question de l'appartenance des femmes ciblées par la présente étude. Quelques auteurs ont soulevé l'idée que les femmes immigrantes développent un lien d'appartenance avec les associations au sein desquelles elles s'impliquent bénévolement (Cloutier, 2005 : 113-7; Mailloux, Horak et Godin, 2002 : 10; Tshombokongo, 2006 : 45). La notion d'appartenance est ressortie du discours de mes répondantes avant même que je ne soulève la question. Nous verrons donc au cours de ce chapitre que la participation à une association contribue au développement de différentes formes d'appartenance. J'aborderai comment ces formes se présentent auprès des participantes des deux associations et mes interprétations de ce qui génère un sentiment d'appartenance chez elles à travers leur expérience de participation.

J'exposerai d'abord deux fondements du sentiment d'appartenance particuliers aux participantes du Centre Femmes du monde : 1) la sociabilité et 2) le fait de pouvoir prendre part et contribuer à cet espace de participation. Par la suite, j'examinerai plus en détail l'appartenance générée par l'entraide entre les participantes face à 1) l'expérience d'immigration et 2) les préoccupations qu'elles partagent dans la lutte des femmes immigrantes, aspect commun aux deux associations.

5.1. APPARTENIR POUR LE LIEN SOCIAL

5.1.1. Le Centre Femmes du monde

La sociabilité que l'on retrouve au sein du Centre Femmes du monde, telle que présentée au chapitre précédent, engendre d'abord un sentiment d'appartenance à l'association, mais un sentiment qui semble parfois s'étendre à l'extérieur de celle-ci.

Créer un lieu d'appartenance est un objectif du Centre de femmes. Selon *Sophie*, une travailleuse, il est important d'entretenir une ambiance de « *cocon humain et*

chaleureux ». On a vu lors du dernier chapitre que le Centre Femmes du monde est une association dont le lieu physique est significatif pour les participantes : 1) parce que les liens sociaux créés restent à l'intérieur du cadre de l'association ou encore sont un prolongement de celle-ci, 2) en raison de son accessibilité, soit le fait qu'il soit ouvert à heures fixes, et 3) de la présence et disponibilité des femmes; qu'on puisse être certain d'y retrouver minimalement les travailleuses, disposées à prendre un café et jaser. Ces éléments, additionnés au fait que l'association leur procure un espace de sociabilité qui vient remplacer la famille restée au pays d'origine, montrent que les participantes développent une attache affective au Centre et par le fait même, aux travailleuses et aux autres femmes qui s'y trouvent et qui forment la vie sociale du Centre.

La notion d'appartenance est ressortie directement du discours de *Betty*, d'*Henriette*, de *Nadia* et de *Rose*. D'après ce que ces participantes ont retiré de la sociabilité du Centre, la fréquentation de l'association semble avoir eu chez elles un effet sur l'un ou l'autre volet de leur vie sociale⁵⁰. Autre caractéristique pertinente, trois de ces quatre répondantes demeurent seules, ce qui porte à croire que l'association joue un rôle notable dans leur vie sociale hors du Centre.

La participation au Centre permet à ces quatre femmes de sentir qu'elles appartiennent à un groupe social. Le désir d'appartenir à un groupe était un motif de participation pour *Henriette* qui se sentait isolée :

Ce qui m'a dirigée vers les services des organismes comme ça de femmes immigrantes, c'est parce que je me suis sentie seule, puis je voulais coûte que coûte appartenir à un groupe social...

[*Henriette*, 50 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 18 ans, habite seule]

Pour *Betty*, la participation au Centre lui donne l'impression de faire partie d'un ensemble plus grand que l'association, qu'elle appelle le « monde ». Ce sont, tout comme pour *Henriette*, les liens créés au Centre qui génèrent ce sentiment :

Knowing women at the Center? I feel more part of the world, not the world, but I feel I am part of something. It feels good to sit in there with a coffee and wait for other women to join a discussion. To recognize people you've known over the years. It makes me feel very much part of something.

⁵⁰ Voir chapitre précédent, section 4.1.1., pour plus de détails.

[Betty, 64 ans, originaire d'Europe, au Québec depuis 16 ans, habite seule]

Les propos de Betty et d'Henriette illustrent le lien entre la sociabilité qu'elles retrouvent au Centre et une appartenance à celui-ci.

5.1.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits

Je rappelle brièvement la sociabilité qui ressort de l'expérience de participation au sein du Groupe de revendication⁵¹ : ces femmes entretiennent des liens sociaux entre participantes, vivent certains moments sociaux forts ensemble, mais rien de semblable à la vie sociale du Centre Femmes du monde. Ce fondement d'une appartenance certaine au Centre est absent au sein du Groupe de revendication.

5.2. APPARTENIR PARCE QU'ON PEUT Y PRENDRE PART

5.2.1. Le Centre Femmes du monde

Chez plusieurs participantes du Centre Femmes du monde (quatre) est ressorti un discours frappant qui rattache la possibilité de prendre part à l'association et le développement d'un sentiment d'appartenance à celle-ci.

Les propos de Rose et Katia nous montrent que le Centre est un endroit où elles se sentent à leur place, et auquel elles ont l'impression qu'elles peuvent contribuer, ce qui leur donne le sentiment d'y appartenir :

It gives me a feeling that this is a place where I feel good, and I feel I can belong here, and I feel like I have a place where I am comfortable. And I feel welcomed, and I feel that I can maybe do something here.

[Rose, 61 ans, originaire d'Europe, ayant immigré au Québec il y a 56 ans, sans emploi]

L'importance du Centre, pour moi c'est important dans le sens de mon expérience actuelle, c'est très important pour moi de participer au CA, parce que j'ai trouvé ma place là-dedans, je me sens très bien là-dedans et j'aime ça les procès-verbaux qu'on fait, tout ce que je fais, je le fais par passion.

[Katia, 33 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 9 ans, étudiante]

Dans le cas de Betty, avoir un rôle à l'intérieur du conseil d'administration lui donne la possibilité d'intervenir dans le processus décisionnel de l'organisme et entraîne chez elle la perception de faire partie du Centre :

⁵¹ Voir chapitre précédent, section 4.1.2., pour plus de détails.

...it has been fantastic for me to be part of the Center, see it grow and grow, and being part of the decision making sitting on the board [...]. It was wonderful to make decisions for the future of the Center, and now in my life the Center means a lot to me...

[Betty, sans emploi actuellement]

Cette interrelation entre le sentiment d'appartenir à l'association et la possibilité de s'y investir et d'y apporter est ressortie chez les répondantes qui sont sans-emploi actuellement (dont une étudiante). Pour *Henriette*, son affiliation au Centre se substitue à une participation en emploi : « *faire partie d'une communauté. Je fais partie d'un groupe, d'un groupe social. Même si je ne travaille pas je fais partie d'un groupe social* ». On peut comprendre des paroles d'*Henriette* que le fait d'être sur le marché du travail lui permettrait d'appartenir à un groupe, mais aussi de contribuer par son travail à l'institution qui l'emploie et, par le fait même, de participer économiquement à sa société. Comme elle n'a pas d'emploi actuellement, sa participation au Centre lui fournit une autre forme d'appartenance, qui lui permet également de s'investir.

5.2.2. Le Groupe de défense et de revendication de droits

Au sein du Groupe de revendication, le discours d'aucune membre ne va dans ce sens. Toutefois, je propose plusieurs pistes de réflexion pour expliquer cette différence avec le Centre Femmes du monde. La plupart des répondantes du Groupe sont sur le marché du travail (sept sur huit). Cette participation en emploi génère certainement le sentiment de collaborer à l'intérieur de leur milieu de travail et de pouvoir prendre part à la société, en contribuant à celle-ci par le biais de la sphère économique. Intégrées à leur milieu professionnel, ces femmes font également déjà partie d'un autre groupe social. Cela peut expliquer en partie le fait qu'elles n'expriment pas de sentiment d'appartenance attribuable à leur apport au Groupe.

Néanmoins, pour *Sari*, une membre du Groupe, sa participation à celui-ci et au sein du mouvement des femmes lui fait prendre conscience qu'elle est partie prenante de la société dans laquelle elle est venue s'installer :

Je pense que sans ces organismes-là, je ne serais pas une participante de la société québécoise. Et ça, c'est une des choses que je suis le plus contente, que je pourrais participer dans la société...

Sari ajoute :

...parce que le milieu communautaire féministe est un milieu d'inclusion [...]. Sans le milieu communautaire pour moi [...] je ne serais pas entendue, je ne serais pas comprise, je ne serais pas incluse.

Ça m'a donné la chance de participer et d'être entendue.

[Sari, 34 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 10 ans]

On peut être certain, d'après le discours de Sari, que la participation associative représente pour elle une implication dans la société québécoise et une contribution à celle-ci. Ces paroles sont à mon avis révélatrices d'un sentiment d'appartenance à sa société généré par cette implication.

5.3. IDENTIFICATION COMMUNE : ENTRAIDE ET APPARTENANCE

J'aborde maintenant un aspect du discours des participantes ressorti de façon notable dans les deux associations et qui semble également générer un sentiment d'appartenance : l'entraide face au vécu commun et dans une lutte partagée. Comme cette dynamique est similaire pour les deux associations, celles-ci seront traitées en parallèle dans cette section.

5.3.1. Entraide : vécu commun

Le besoin de se regrouper avec des femmes qui font face aux mêmes difficultés liées à l'expérience d'immigration que soi est documenté par Catherine Quiminal (1996 : 134) qui a étudié les associations de femmes africaines en France, et Paula Migliardi (2001 : 133), qui s'est penchée sur celles du Manitoba, province de l'Ouest canadien. D'autres auteurs attestent aussi le même rôle des associations de la société civile (Côté *et al.*, 2002 : 17; Cloutier, 2005 : 115). Le milieu associatif immigrant (féminin ou mixte) est généralement caractérisé par l'entraide et la solidarité de ses membres (Bentchicou, 1997 : 72; Manço, 1997 : 99, dans Gatugu, 2004 : 41; Mélis, 2003 : 86; Quiminal, 1996 : 134; Sipi, 2000 : 358).

En effet, pour plusieurs participantes du Centre Femmes du monde (cinq) ainsi que du Groupe de défense et de revendication de droits (quatre), l'association représente un espace où elles peuvent mettre en commun leur vécu en tant que femme et immigrante avec les autres participantes, et réaliser qu'elles ont des besoins et vivent des difficultés semblables. Le partage de certaines réalités génère une identification entre les participantes, ce qui les porte à se soutenir mutuellement et à s'entraider. L'identification et l'entraide

entre les femmes, retrouvée à l'intérieur des deux associations, concourent à développer un sentiment d'appartenance à l'association pour certaines, mais pour d'autres, sur un plan plus large, à leur société.

Au Centre Femmes du monde, l'observation participante lors d'activités de groupe m'a montré nombre de situations où les participantes avaient la possibilité de partager leur vécu. Particulièrement lors des ateliers de discussion de groupe, les travailleuses encouragent cette mise en commun en invitant les femmes à partager leurs expériences. À la suite de ces causeries, j'ai plusieurs fois été témoin du prolongement de ces échanges lors de conversations informelles devant un café à l'intérieur du Centre. À titre d'exemple, lors d'une activité où des représentantes du Centre des femmes italiennes de Montréal sont venues à Femmes du monde afin de partager leur expérience d'immigration, j'ai pu voir que les témoignages de celles-ci ont stimulé les participantes — qui se sont reconnues à travers ces histoires — à partager à leur tour leur vécu d'immigrante. À la suite de la conférence, la discussion s'est poursuivie en petits groupes informels où les femmes échangeaient sur les difficultés liées à la migration : apprendre à vivre dans un pays où on doit apprendre une nouvelle langue, trouver un travail, etc.

Au sein du Groupe de défense et de revendication de droits, j'ai été témoin, dans différents contextes, de nombreuses conversations sur la réalité commune vécue par les femmes. Générés par une discussion sur un enjeu particulier de la lutte qu'elles étaient en train de mener lors d'une réunion, ces échanges s'enchaînaient au fil des réunions, ou encore reprenaient forme en contexte informel dans le métro après la rencontre. Au fil de ces situations, j'ai perçu chez les femmes la prise de conscience de partager un certain vécu et de pouvoir s'entraider. Au cours d'entretiens informels, *Béata* et *Yalda* m'ont confié qu'il leur était arrivé de téléphoner à une autre participante du Groupe pour lui demander son aide face à une difficulté particulière. Lors d'une réunion, une femme a proposé de réserver un moment particulier à la discussion des difficultés personnelles vécues par les membres du Groupe à chaque réunion. Plusieurs voyaient le bien-fondé de cette idée, mais vu le mandat du Groupe et son agenda chargé, les membres ont plutôt penché vers l'idée d'organiser des rencontres ponctuelles avec cet objectif bien précis, tout en laissant une ouverture à la prise de parole de l'une ou l'autre membre si un besoin d'aide urgent se faisait sentir lors des réunions régulières de travail. Néanmoins, jamais pendant la durée de

mon terrain n'ai-je vu de telles rencontres se concrétiser. Cela démontre que l'intérêt de s'entraider est bien présent auprès des femmes du Groupe de revendication, tout comme c'est le cas au Centre de femmes, même si venir directement en aide aux membres dans leurs problèmes particuliers n'est pas dans les objectifs de cette association.

5.3.1.1. Identification commune et entraide

Pour *Betty, Henriette, Katia, Rose* et *Vanessa*, répondantes du Centre Femmes du monde, la participation semble satisfaire un besoin prépondérant de rencontrer des pairs, des femmes auxquelles elles s'identifient parce que celles-ci ont des préoccupations similaires ou des besoins qui rejoignent les leurs. Pour leur part, les membres du Groupe de revendication, *Béata, Sari, Soraya* et *Yalda*, ont réalisé par leur participation au Groupe que d'autres femmes partagent les mêmes difficultés qu'elles.

Katia exprime clairement qu'elle cherchait à s'associer à des femmes auxquelles elle s'identifiait en se dirigeant vers le Centre de femmes :

...c'est son nom, il attire déjà, c'est un « centre pour femmes immigrantes ». Je suis une immigrante, et je suis une femme...

[*Katia*, participante du Centre Femmes du monde]

Les paroles de *Vanessa* (du Centre de femmes) et de *Soraya* (du Groupe de revendication) démontrent qu'une identification émerge de l'échange entre les femmes qui partagent une même réalité, ce qui génère de l'encouragement entre elles.

Ça a aidé aussi parce qu'on se rend compte qu'on n'est pas seule avec notre problème dans la société, il y a beaucoup de personnes qui ont des problèmes. Ça aide de ce côté là parce que tu rencontres plusieurs femmes qui ont la même difficulté que toi, des fois financièrement, des fois solitaires, des fois certaines ont beaucoup de problèmes et tu dis « je ne suis pas seule ici à avoir tous ces problèmes-là, il y en a d'autres aussi qui sont comme moi », alors ça t'encourage. Ça t'encourage à faire quelque chose pour toi-même, pour pouvoir t'en sortir.

[*Vanessa*, participante du Centre Femmes du monde]

Notre préoccupation des fois c'est la même chose que la préoccupation des femmes noires, ou des femmes philippines, on a les mêmes problèmes, dans notre couple, avec nos enfants. [...] Alors quand on parle avec les autres, moi ça m'aide de voir que je n'étais pas la seule. [...] Je crois que ça donne beaucoup de support moral. Puis ça fait du bien aussi de voir que tu n'es pas la seule à avoir ces problèmes-là, il y en a d'autres.

[*Soraya*, membre du Groupe de revendication]

On perçoit bien le soulagement qu'elles ressentent de voir qu'elles ne sont pas seules dans leur situation. Pour *Vanessa*, l'association semble être une fenêtre sur la société, lui permettant de rencontrer des femmes qui se trouvent dans une condition similaire à la sienne et qui lui font prendre conscience qu'elle n'est pas la seule à faire face à ces difficultés dans la société à l'intérieur de laquelle elle est venue s'installer.

Au-delà de l'encouragement, s'apercevoir qu'elles traversent des difficultés communes génère de l'entraide chez les participantes. Certaines, comme *Katia* et *Zahra* du Centre Femmes du monde, et *Béata*, *Sari* et *Yalda* du Groupe de défense et de revendication de droits soulèvent que leur participation leur fait découvrir qu'elles peuvent se soutenir en partageant leurs expériences de vie. *Henriette* et *Katia* insistent sur le fait qu'elles peuvent ainsi échanger des solutions :

...[le Centre] répond à plusieurs besoins, entre autres, rencontrer des femmes immigrantes, issues de plusieurs tissus sociaux, et puis connaître c'est quoi leurs problèmes... Lorsque tu as un problème parfois, et tu rencontres d'autres femmes qui ont vécu le même problème, ils vont te rapporter un plus. Le plus de leurs expériences pour éviter des erreurs que tu peux faire. Soit dans le vécu quotidien, ou même pour ta vie privée. [...] Je pense que c'est une relation gagnant-gagnant. Je donne à travers mon expérience, ce que je sais, je suggère, je propose, mais aussi je reçois beaucoup : les expériences des autres...

[*Katia*, participante du Centre Femmes du monde]

...on voit comment les gens apportent leurs solutions à leurs problèmes... ça dit des fois, « ah, c'est vrai, j'ai le même problème, peut-être que ça m'aiderait d'échanger différentes solutions avec d'autres personnes », de ne pas avoir seulement que nos propres solutions.

[*Henriette*, participante du Centre Femmes du monde]

J'ai été témoin d'une situation concrète d'entraide lors d'une réunion du Comité Action du Centre Femmes du monde. D'une discussion sur les différents problèmes sociaux auxquels les femmes présentes étaient confrontées a émergé la difficulté des femmes immigrantes à trouver du travail. Le témoignage d'une immigrante originaire de l'Afrique du Nord a amené une autre, celle-ci d'origine française, à la référer à une association de sa connaissance (le Collectif des femmes immigrantes du Québec), qui appuie les immigrantes dans leur recherche d'emploi.

La discussion entre les femmes permet donc d'échanger des idées de moyens pour s'en sortir, mais aussi de constater le cheminement des pairs qui ont réussi là où on éprouve des difficultés. *Soraya*, du Groupe de revendication, témoigne de cet aspect :

Par participer, on s'adapte aussi à la vie québécoise je pense. Parce qu'on voit ce qu'elles font les autres femmes, comment on s'adapte, on voit les difficultés, comment les autres femmes font face aux difficultés, la langue, la culture. En échangeant, on apprend comment elles ont réussi. [...] Je vois beaucoup de femmes qui ont fait un bon cheminement, alors c'est très encourageant.

[*Soraya*, membre du Groupe de revendication]

Cette identification commune et l'entraide qu'elle suscite amène un sentiment de solidarité entre les participantes des associations. *Sari* et *Béata* du Groupe de revendication insistent sur la volonté des membres à se prêter main-forte. Plusieurs participantes du Centre Femmes du monde (trois) tiennent elles aussi un discours solidaire bien résumé dans les paroles d'*Anita* et de *Betty* :

I think it is very important that there is a place for women to get together, to feel solidarity [...] knowing that other women are there for each other, if we need them. If I need to go to the Center for instance, they welcome you with open arms.

[*Anita*, participante du Centre Femmes du monde]

...you give encouragements, your shoulder to women from all over the world...

[*Betty*, participante du Centre Femmes du monde]

5.3.1.2. Identification et appartenance

Dans cette section, nous avons exploré le discours d'*Henriette*, de *Katia*, de *Rose* et de *Vanessa* du Centre de femmes, qui s'inscrit dans la même lignée que celui de *Soraya*, du Groupe de revendication. L'échange entre les participantes autour d'une expérience commune permet de s'identifier et de s'associer à d'autres immigrantes qui vivent une même réalité, génère certes entraide et solidarité au sein de l'association, mais concourt également à y créer un certain sentiment d'appartenance.

Chez *Henriette*, l'appartenance à l'association, attribuable au partage d'une réalité avec les autres participantes, est évidente dans son discours :

...je voulais coûte que coûte appartenir à un groupe social, donc le Centre de femmes immigrantes, je me dis je partage les mêmes besoins

qu'eux, on est tous étrangers dans un pays qu'on ne connaît pas. [...] Ça m'a beaucoup aidée de créer des liens d'amitié, parce que ce sont des femmes qui sont dans la même situation que moi, elles se sentent seules.

Henriette ajoute :

...ça m'a permis de me dire je ne suis pas seule à vivre par exemple le divorce, je ne suis pas la seule dont les diplômes ne sont pas reconnus, je ne suis pas la seule qui ne travaille pas à plein temps ou comme professionnelle, donc je fais partie d'un ensemble de personnes qui ont soit les mêmes problèmes ou qui ont les mêmes que les immigrants.

[Henriette, participante du Centre Femmes du monde]

Tout comme pour *Soraya*, membre du Groupe de revendication, les exemples de cheminements réussis que voient *Henriette*, *Katia* et *Rose* du Centre de femmes les encouragent à persévérer dans leurs propres démarches. Cela contribue à leur désir de s'associer à ces femmes, leurs pairs, qui représentent pour elles des modèles de femmes immigrantes ayant réussi socialement. Leurs paroles citées plus haut me portent à croire que cette identification positive contribue au désir de renforcer les liens avec ces femmes et au développement d'un sentiment d'appartenance aux deux associations, qui regroupent de telles femmes. Pour *Soraya* qui s'implique largement au sein du mouvement des femmes, cette idée d'appartenance semble s'étendre du Groupe de revendication aux autres organisations auxquelles elle participe également.

Dans le cas de *Vanessa*, qui nous a révélé que sa participation lui permet de s'identifier à d'autres individus de sa société, ces paroles laissent entendre qu'elle développe non seulement un lien d'appartenance à son association, mais aussi à sa nouvelle société.

5.3.2. Entraide : lutte commune

Les deux associations représentent également des espaces où les participantes peuvent collaborer dans leur lutte commune pour les droits des femmes immigrantes. Le même mécanisme dont il était question dans la section précédente est à l'œuvre : l'identification aux autres participantes de l'association engagées dans la même cause entraîne une collaboration dans ce combat et permet ainsi de renforcer les liens entre les militantes et de développer un sentiment d'appartenance à l'association à l'intérieur de laquelle on mène cette bataille. L'entraide générée au sein de l'association permet aux femmes d'améliorer leur sort personnel grâce à l'appui des autres, et, grâce à ce même

appui, d'améliorer le sort des femmes immigrantes en général. Il importe néanmoins de rappeler que les objectifs distincts des deux associations font que le Groupe de revendication est plus explicitement orienté vers la lutte pour les droits des femmes immigrantes dans leur ensemble, alors que le Centre de femmes est davantage orienté vers celles qui y participent — quoique toujours en solidarité avec d'autres femmes. Malgré tout, cette différence de niveau d'implication dans la cause n'entrave pas le lien d'appartenance rattaché à la solidarité que les participantes développent.

Le Groupe de revendication représente, pour *Sari* et *Nouna*, un espace de coopération dans cette lutte. À travers sa participation, *Sari* se découvre une complicité avec les autres femmes engagées dans la même cause et prend conscience d'avoir des alliées. *Nouna* souligne que le Groupe permet d'échanger et d'apporter chacune une contribution particulière à l'avancement de la situation des femmes immigrantes. Grâce à la participation de chacune, elles recouvrent la confiance de pouvoir arriver à changer quelque chose, ensemble. Dans la même voie, deux participantes du Centre de femmes, *Henriette* et *Lyna*, soulignent l'importance de l'unité, de la collaboration entre elles dans leur engagement pour la cause des femmes immigrantes :

Il y a ce soutien au niveau des femmes, il y a aussi cette unité, des gens qui sont unis dans un même objectif pour les droits des femmes et ça c'est important.

[*Henriette*, participante du Centre Femmes du monde]

Because usually women, with unity, can reach all goals. If, for example, let's say, one woman here, one woman here, another one here... we cannot do anything. We have to hold each other's hands, and then, we make progress to reach to equality. [...] I see that I am not alone, and I am part of an organization and as a unity we could do anything together...

[*Lyna*, participante du Centre Femmes du monde]

Cette force collective qui ressort du discours à la fois au sein du Centre de femmes et du Groupe de revendication concourt effectivement à renforcer les liens entre les militantes ainsi qu'à générer un sentiment d'appartenance aux associations, lieu de la collaboration entre les femmes.

5.4. Synthèse et mise en perspective des deux associations

La notion d'appartenance, telle que définie par Mucchielli (1980), s'applique de manière fructueuse aux deux associations sur lesquelles porte cette étude. Le discours à l'intérieur du Centre Femmes du monde aborde néanmoins considérablement plus directement l'idée d'appartenance. Les orientations distinctes des associations sont certainement en cause, surtout que l'un des objectifs du Centre est d'amener les participantes à développer un tel lien d'appartenance.

La sociabilité présente au Centre de femmes, en plus de contribuer à l'intégration sociale des participantes comme on l'a vu précédemment, développe chez elles des attaches affectives, et fait naître un sentiment d'appartenance à leur association. Au sein du Centre Femmes du monde et du Groupe de revendication, le fait de prendre conscience du vécu similaire des autres participantes, de s'identifier et de s'associer à elles afin de s'entraider dans le vécu d'immigration qu'elles partagent et de collaborer dans une lutte commune génère aussi une telle idée d'appartenance à l'association.

Il semblerait que cette perception soit la plupart du temps réservée uniquement au regroupement. Toutefois, dans certains cas (qui se dégagent des profils d'appartenance dû à la sociabilité ou à l'entraide face au vécu commun), la participation fait prendre conscience aux femmes qu'elles ne sont pas seules dans cette nouvelle société et leur permet de s'identifier à des gens de l'extérieur. Ces individus sont parfois d'autres immigrants ou d'autres femmes du milieu communautaire ou du mouvement des femmes, auxquels les participantes s'identifient, mais aussi des gens de la société globale. Cette constatation me porte à inférer que chacune des deux associations constituerait un pont par lequel ces femmes auraient la possibilité de développer un lien d'appartenance à un ensemble plus grand, à la société civile, mais également à la société dans son ensemble.

Auprès des participantes du Centre Femmes du monde, s'investir et contribuer à son association permet aux femmes de sentir qu'elles appartiennent à celle-ci. J'ai supposé que cette participation associative puisse se substituer à une participation en emploi : pouvoir prendre part à sa société d'une autre façon faute d'être sur le marché du travail. Les auteurs Denise Helly et Nicolas Van Schendel soutiennent qu'il y a un lien entre une satisfaction professionnelle et le sentiment d'appartenance à un lieu donné (2001 : 56, dans Fortin,

2002 : 262; 285-7). Lucille Gilbert défend pour sa part le fait que le sentiment d'appartenance d'un individu à sa collectivité est lié au sentiment d'être reconnu dans la contribution qu'il peut apporter à celle-ci (2005 : 9). Le fait de pouvoir s'impliquer dans sa société en participant à une association telle que le Centre Femmes du monde permettrait-il à ces femmes de développer un lien d'appartenance à leur société? Si ces femmes considèrent leur participation associative comme une implication à leur société, qu'elles la valorisent comme une implication en emploi, ce qui semble être le cas, on peut inférer qu'elles peuvent ainsi développer un sentiment d'appartenance à cette société.

Les propos d'une membre du Groupe de défense et de revendication de droits m'ont permis d'établir un parallèle plus direct entre une participation associative et un sentiment d'appartenance sociétale : s'investir au sein du milieu communautaire fait naître chez cette répondante la perception d'être partie prenante de sa nouvelle société.

À l'instar de Taboada Leonetti, qui soutient que le sentiment d'appartenance d'un individu à sa société et son implication dans le devenir de celle-ci amèneraient cet individu à être intégré symboliquement à sa société (1994 : 95), on peut affirmer que l'implication associative des femmes immigrantes concernées par la présente étude contribue à leur intégration symbolique à la société québécoise.

CHAPITRE 6. LA RECONNAISSANCE

Il importe de rappeler ici que l'intégration est un processus relationnel à l'intérieur duquel la communauté « d'accueil » a un rôle à jouer en termes d'ouverture et de réceptivité. Toutefois, ce processus est également influencé par les politiques gouvernementales d'accueil et d'intégration. Au sein des deux associations, les participantes cherchent à contribuer à l'avancement de la situation des femmes immigrantes dans leur nouvelle société; elles veulent jouer un rôle positif, participer au processus d'établissement de leurs pairs.

L'intégration symbolique à la société s'exprimerait, selon Taboada Leonetti, par « la reconnaissance sociale du migrant, de la place qu'il occupe et de l'utilité de cette place au sein d'un système » (1994 : 95). La question de la reconnaissance des femmes immigrantes est au cœur de ce chapitre. J'examinerai en première partie les fondements de l'implication des participantes aux deux associations ciblées par cette étude afin de saisir si ces femmes aspirent à être elles-mêmes reconnues. En seconde partie, j'approfondirai leur contribution à la lutte afin d'obtenir la reconnaissance de l'ensemble des femmes immigrantes dans la société. Comment procèdent-elles? Qui parviennent-elles à conscientiser? Qu'obtiennent-elles à titre de reconnaissance?

6.1. PARTICIPER À LA LUTTE POUR LES FEMMES IMMIGRANTES ET CHERCHER À OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE SA CONTRIBUTION SOCIALE

Le Centre Femmes du monde

Pour récapituler, le Centre Femmes du monde est un espace où l'on aspire à défendre les droits et intérêts des femmes en général, mais particulièrement ceux de ses participantes : résidentes du quartier Côte-des-Neiges souvent à faible revenu, dont une proportion importante est issue de l'immigration. Le Centre se penche donc principalement sur des causes qui touchent les femmes en situation de pauvreté : le logement social, la tarification sociale du transport en commun, l'augmentation du salaire minimum, mais aussi sur certains problèmes particuliers aux immigrantes : la reconnaissance des diplômes étrangers ainsi que l'accès au marché du travail à la hauteur des compétences.

Je souligne de nouveau la nature des motivations sous-jacentes à la participation des répondantes. Toutes les participantes interviewées au Centre ont une visée de participation

personnelle (ou expressive, ce qui signifie qu'elles fréquentent le Centre pour des motifs personnels). Par ailleurs, huit des dix répondantes cherchent en plus à apporter une aide aux autres femmes, surtout à celles qui ont vécu l'immigration, comme elles-mêmes l'ont vécue. Elles ont donc également une visée de participation collective, que nous pouvons qualifier d'instrumentale expressive selon Edwards et Booth (1973).

Katia et *Nadia* m'ont fait part d'une détermination particulière à aider au processus d'établissement d'autres femmes immigrantes.

La raison pour laquelle j'ai adhéré au Centre, peut-être que c'est un défi ou c'est un rêve, c'est pour lutter pour les droits des femmes immigrantes ici parce qu'il y a beaucoup de problèmes, surtout au niveau du travail. Parce que ce n'est pas évident d'être une immigrante, même avec une formation ici de trouver un travail.

[*Katia*, 33 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 9 ans]

Katia souhaite s'engager dans cette cause, au-delà même de ce que fait déjà le Centre :

...moi j'aimerais ça que le Centre aille plus loin, qu'il aille revendiquer les droits des femmes immigrantes. [...] il faut aller à l'action, il faut faire quelque chose, bien voilà, il y a des femmes, on les aide, oui, on les fait faire sortir de leur isolement, oui, on va les éduquer par rapport à leurs droits, par rapport aux ressources qui existent et aux gens qui peuvent les aider, mais une fois que ces étapes sont franchies, qu'est-ce qu'on fait après, les femmes elles ont des problèmes, elles ne trouvent pas d'emploi, elles ont des problèmes de pauvreté, donc moi j'aimerais ça que le Centre aille plus loin. [...] qu'il initie ses propres actions.

Katia m'a également rapporté qu'elle aspire à fonder elle-même une nouvelle association avec d'autres femmes de son pays d'origine qu'elle a rencontrées au Centre. Elle a déjà entrepris quelques démarches, mais certaines contraintes financières se sont posées à elle. Toutefois, elle a toujours l'ambition de trouver un espace où elle sera en mesure d'aller plus loin dans sa lutte pour les droits des femmes immigrantes. *Nadia*, de son côté, souhaiterait devenir travailleuse d'un centre pour femmes immigrantes. Cela montre à quel point elle s'identifie au Centre et à sa mission.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

L'orientation militante est certes plus marquée dans le Groupe de défense et de revendication de droits qu'au Centre Femmes du monde. Toutes les membres du Groupe ont une visée de participation instrumentale expressive sauf deux pour qui leur participation

a seulement une visée collective (ou instrumentale) (Edwards et Booth, 1973). Les objectifs du Groupe sont directement orientés vers la cause des femmes immigrantes au Québec : défendre leurs droits et intérêts ainsi que favoriser leur participation sociopolitique. Le Groupe reconnaît les insécurités liées à un statut précaire comme celui de demandeur du statut de réfugié, la non-reconnaissance des diplômes ou de l'expérience de travail acquis au pays d'origine, la discrimination, par exemple due à la couleur de la peau, l'origine ethnique ou l'appartenance religieuse, qui entraîne d'autres embûches comme le chômage, la difficulté à trouver un logement, etc. Elles visent donc à déconstruire les préjugés, à combattre le racisme et la discrimination, voire l'exclusion.

6.1.1. Fondements de cette implication dans la cause

Je soulève ici différentes interprétations à l'implication à visée collective⁵² des participantes.

6.1.1.1. Afin de contribuer

Contribuer à la cause des femmes immigrantes est ressorti de façon considérablement plus notable dans le discours des participantes du Centre Femmes du monde. Seule une membre du Groupe de revendication a tenu des propos qui vont également dans ce sens. Alors que défendre les droits des femmes s'inscrit dans les objectifs du Centre de femmes, cette lutte est au fondement même du Groupe de revendication. Ajoutons à cela que toutes les membres du Groupe ont une visée de participation collective. La motivation à contribuer à la lutte des immigrantes est à mon avis implicite au sein du Groupe.

Le Centre Femmes du monde

Venue à titre d'étudiante étrangère, *Katia* connaît bien le fonctionnement du milieu universitaire; elle considère pouvoir apporter une aide concrète à d'autres participantes du Centre : « *J'ai aidé d'autres femmes au niveau de leur orientation universitaire, des trucs informels [...] je leur donnais des conseils au niveau de leur choix d'études, etc.* ». Pour elle, il s'agit d'« une contribution ». C'est un peu la même chose pour *Betty*, installée au Québec depuis seize ans, qui estime être en position d'appuyer les femmes nouvellement

⁵² À l'intérieur de ce chapitre, j'interprète seulement les motifs d'implication à visée collective; j'exclus donc la répondante du Centre Femmes du monde qui a une participation uniquement personnelle.

arrivées : « *Because I've lived in several countries. Many immigrants who are newly arrived for the first time in their life in another country can learn from you and see. You know, it's like giving strength to each other* ».

Pour leur part, *Betty*, *Henriette* et *Josefine* s'impliquent au Centre parce qu'elles voient la pertinence de prendre part à cet espace où l'on se bat pour les droits des femmes, lutte à laquelle elles s'identifient. *Betty* est confiante que le Centre peut apporter un changement pour les femmes. Pour *Josefine* :

It's a permanent place where they teach women their rights, because they know what the women's rights are, they know how to fight for them, they know how to protect them, and they do everything in their power, and these women, the employees, are very experienced and knowledgeable. So they are essential.

[*Josefine*, 65 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 42 ans]

À l'image du Centre, *Josefine* et *Lyna* cherchent personnellement à être « utiles » pour la cause des femmes immigrantes. « *I just feel the need to be part of helping to make life better for women. [...] and I feel that I can be helpful* » nous révèle *Josefine*, convaincue de sa capacité à aider. J'attribue le même motif de participation à *Lyna* :

It is very important to me, women's issues, [...] because usually we know that, women in society, their rights are ignored, and there is no equality, we can see it. There is no equality between men and women. And so we, women, we should resist, we should fight for our rights, nobody can give us our rights. It's us, we should go, we should move to be part of a big movement. [...] because me, I always think about women's equality, so the Women Center is a way to reach that.

[*Lyna*, 45 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 8 ans]

6.1.1.2. Par solidarité⁵³

Au sein des deux associations, on peut également interpréter l'implication comme provenant d'un sentiment de responsabilité sociale.

Le Centre Femmes du monde

Parmi les répondantes du Centre Femmes du monde, l'identification aux autres immigrantes qui nécessitent leur aide engendre une certaine solidarité. De plus, faire partie de la société entraîne chez elles une volonté de remplir leur responsabilité sociale. *Katia*

⁵³ Le terme « solidarité » est entendu ici au sens de la relation entre personnes unies par une communauté d'intérêts qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle.

s'identifie aux autres femmes immigrantes, ce qui lui donne un sentiment de responsabilité envers elles : « *Parce que je suis femme, et je crois aux luttes des femmes pour qu'elles aient leurs droits* ». Une autre participante rencontrée lors d'une activité se sent responsable d'aider certaines qui ne sont pas aussi éduquées ou qui éprouvent des difficultés là où elle a réussi à s'en sortir.

Pour leur part, *Lyna* et *Betty* considèrent avoir une obligation envers la société que leur implication au Centre permet de remplir. *Lyna* l'exprime ainsi : « *I feel responsible for my society, my people, and so I should carry out my responsibility. I found it with the Women's Center* ». Cette perception de responsabilité sociale se révèle chez certaines par la volonté de redonner ce qu'elles ont reçu. *Josefine* l'amène de cette façon : « *So since I've benefited from it, I think it's payment. I'm repaying what gains my family and my friends, my family's friends fought for* ». Le spectre des luttes auxquelles réfère *Josefine* est large : celles menées par sa famille dans sa région d'origine, mais possiblement celles de son réseau montréalais actuel, puisqu'elle est installée dans la métropole depuis plus de quarante ans. Une compatriote de *Josefine* semble attribuer la même signification à sa participation, cette fois pour rendre à la société en échange des compensations financières qu'elle reçoit puisqu'elle est sans emploi : « *because I receive welfare [...] For me it is paying to society for receiving that. [...] So I heal by being active and giving back, doing volunteer work* ».

Le Groupe de défense et de revendication de droits

C'est souvent un sentiment de révolte d'avoir été victime d'une injustice qui habite les membres du Groupe de revendication, qui les pousse à s'impliquer, afin d'éviter que d'autres rencontrent les mêmes problèmes ou pour qu'elles trouvent plus aisément les ressources nécessaires pour résoudre leurs difficultés. Les paroles de *Yalda* le montrent bien :

Moi, mon train est passé, j'ai cinquante quelques années, mais j'aimerais que les autres ne vivent pas la même vie que moi j'ai vécue.

[*Yalda*, 54 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 15 ans]

Trois membres du Groupe s'impliquent sans n'avoir jamais vécu de difficulté liée à leur statut de femme et d'immigrante. Chez *Marguerite* et *Nouna*, un sentiment de

solidarité envers les autres femmes ressort de leur discours. *Nouna* s'explique de cette façon :

...en tant qu'intellectuelle je me sens comme si j'étais responsable de ces femmes-là de ma communauté qui elles n'ont pas eu la chance de suivre des formations, de s'instruire, parce qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas instruites, donc c'est comme si je me sentais responsable, je leur dois ça. C'est parce que moi j'ai eu la chance d'avoir connu ce parcours, d'avoir fait des études, et puis de m'impliquer, de me retrouver avec des gens qui m'ont aidée à développer cette conscience sociopolitique, donc je me dis moi j'ai eu cette chance-là, je dois quand même la partager avec ces femmes-là...

[*Nouna*, 47 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 20 ans]

Parce qu'elle considère avoir évité certaines embûches auxquelles se frappent plusieurs femmes immigrantes à travers son cheminement, *Nouna* ressent une responsabilité envers ces femmes et cherche à leur apporter une aide en retour.

6.1.1.3. Chercher à se réaliser

Le développement d'un sentiment de valorisation et d'accomplissement personnel résultant de l'implication est commun aux deux associations.

Le Centre Femmes du monde

On a vu au cours du chapitre quatre que l'implication bénévole, par exemple, au sein du conseil d'administration ou dans l'animation d'ateliers destinés à leurs pairs, valorise les participantes qui acquièrent confiance en elles-mêmes. Plus encore, il est ressorti chez plusieurs participantes (quatre) que leur implication représente pour elles une réalisation de soi. Lors d'une réunion du Comité Action, un remue-méninge sur le mot « action » a amené plusieurs participantes à parler d'« accomplissement ». On le perçoit directement à travers le discours de *Katia* : « *je vais chercher de la valorisation, surtout de l'accomplissement, de la réalisation de soi* ». Les paroles d'*Henriette* vont également dans ce sens : « *je me sens beaucoup plus épanouie depuis que je fréquente le Centre* ».

Dans le cas de *Lyna*, mais aussi de *Katia*, la participation représente un défi personnel. Participer au Centre permet à *Lyna* de se réaliser : les objectifs du Centre s'harmonisent avec ses idéaux, ce qui lui permet de s'en rapprocher : « *to participate in the Women Center's activities [...] I can go towards my goals. [...] It has an important role, because I see my ideal in the Center* ». Dans la même voie, *Katia* s'accomplit en

poursuivant sa passion : « *Moi je suis une femme qui aime les défis, qui aime aller plus loin, et je pense qu'en faisant ça avec le Centre, ça répond à une certaine passion au fond de moi, et puis lorsque tu as une passion, tu es complètement impliqué là-dedans* ».

Chez *Henriette*, participer au Centre est une façon de se faire valoir à l'intérieur de la société :

Moi je cherchais plus à me valoriser au niveau de la société québécoise, parce que je me sentais dévalorisée par la dévaluation de mes connaissances, donc ça, je l'ai senti durement...

Afin de ne pas stagner dans cet état déprécié, celle-ci soutient :

J'ai essayé d'abord de prendre des cours, parce que si on n'a pas de diplôme professionnel on n'intègre pas le milieu [...]. Puis en fréquentant aussi des centres de femmes comme le Centre Femmes du monde...

[*Henriette*, 50 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 18 ans]

Les paroles d'*Henriette* m'amènent à interroger de quelle manière cette implication au Centre lui permet de combler son besoin de se valoriser à l'intérieur de la société québécoise. N'étant pas la seule des participantes à avoir vécu une déqualification professionnelle, il semble pertinent de se pencher sur le discours des autres répondantes. Ce questionnement fera l'objet de la prochaine section.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Le discours de plusieurs membres du Groupe de revendication (trois) s'inscrit dans la même voie que celui des participantes de Femmes du monde. *Yalda* m'a fait part du fait qu'elle se sent valorisée par son implication, et *Marguerite*, qu'elle en retire fierté et épanouissement. *Victoria* le démontre bien aussi à travers les paroles suivantes : « *j'en retire une satisfaction personnelle d'avoir au moins fait quelque chose* ». Elle ajoute :

C'est une satisfaction morale de savoir que j'ai essayé, que je m'implique, c'est tout petit comme une goutte d'eau dans l'océan, mais c'est une satisfaction morale qui n'a pas de prix.

[*Victoria*, 41 ans, originaire de l'Afrique centrale, au Québec depuis 3 ans]

6.1.1.4. Avoir un rôle social

Le Centre Femmes du monde

Après des participantes du Centre Femmes du monde, serait-il plausible que l'implication représente une autre façon de se valoriser dans la nouvelle société, faute de se

tailler une place sur le marché du travail, ou encore d'obtenir la reconnaissance de son expérience de travail ou de ses diplômes? Tel que déjà mentionné, seulement trois des dix répondantes de cette association sont sur le marché du travail et occupent soit un ou deux emplois à temps partiel, ce qui constitue un statut relativement précaire. À cela s'ajoute le fait que toutes les participantes ayant accompli leurs études à l'étranger sauf une⁵⁴ ont connu des problèmes de reconnaissance de leurs diplômes acquis au pays d'origine, ou encore de leur expérience de travail précédant leur arrivée au Québec.

On a vu l'importance que représente la participation au marché du travail en ce qui a trait à l'intégration à la société (Taboada Leonetti, 1994 : 94; Schnapper, 1996, dans Helly, 1999 : 36) et la valeur que notre société accorde au travail (Schnapper, 1994, dans Blain, 2006 : 6). Les témoignages que j'ai recueillis auprès de plusieurs immigrantes ayant participé à cette étude démontrent l'importance de la participation économique à la nouvelle société. Pour elles, une réelle intégration ou une intégration réussie passe par une insertion sur le marché du travail. Une phrase tirée du document synthèse du mémoire qu'a déposé la FFQ à la Commission sur les accommodements raisonnables et auquel le Groupe de revendication a pris part démontre bien ce sentiment général : « Comme chacun sait, il n'y a pas de tour de passe-passe qui aboutisse à l'intégration. C'est simple, c'est l'emploi. Ce qui n'est pas simple, c'est d'obtenir un emploi quand on est immigrant(e), “noir(e)” ou “brun(e)” » (FFQ, 2007 : 3).

Lors d'une discussion animée par une représentante de l'Organisation des Nations Unies au Centre, celle-ci a demandé aux participantes si, en tant qu'immigrantes, elles sentaient qu'elles avaient un rôle comme citoyennes dans la société. La première interlocutrice, une immigrante d'origine algérienne arrivée au Québec depuis un an, a tout de suite abordé son problème à participer à l'économie du Canada. Elle aimerait « *construire et participer à la société d'ici* », mais la difficulté à laquelle elle est confrontée au niveau de son insertion professionnelle l'en empêche. Une femme originaire du Chili, installée au Québec depuis dix ans, a également des problèmes à s'insérer sur le marché du travail. Elle est retournée aux études dans une université québécoise, mais on l'accuse

⁵⁴ Quatre répondantes sur dix ont accompli leurs études postsecondaires au Québec. Parmi les six autres répondantes ayant fait leurs études au pays d'origine ou à l'étranger, une seule n'a pas eu de problème de reconnaissance de diplôme.

maintenant d'être surqualifiée. Elle déplore vivement ne rien pouvoir apporter à la société québécoise. Une autre, originaire de Colombie, relate aussi que la non-reconnaissance de ses compétences l'empêche de participer à la société.

Mes analyses me portent à inférer que la participation au Centre de femmes sert de substitut à la participation à la sphère économique de la société locale de résidence. Cette implication et la contribution à la société qu'elle représente pour les immigrantes permettent à celles-ci de se considérer comme contributrices à la société et non seulement bénéficiaires, de percevoir qu'elles ont un « rôle social » à l'intérieur de leur nouvelle société.

Cette perception se concrétise dans les dires de *Nadia* qui soutient que sa participation au sein du CA lui a donné « *un rôle* », mais plus précisément encore dans le discours de cette répondante qui veut s'impliquer et contribuer à quelque chose qui a une importance pour elle : « *Because I wanted to be involved in the Center. I wanted to do something again that was important* ». Elle souligne : « *[I participate] maybe to feel I have more of an identity as a person because when I don't have work I am on welfare, I need more of an identity* ». Dans la même voie, *Rose* soutient :

*I wanted to do the things that are meaningful to me, and important to me.
And the Center became one of those things.*

[*Rose*, 61 ans, originaire d'Europe, ayant immigré au Québec il y a 56 ans]

Le Centre donne l'opportunité aux femmes de s'engager dans une cause qui est importante pour elles, ce qui leur permet de se valoriser autrement en leur donnant un rôle social, faute de participer économiquement à la société locale. Ce n'est pas un discours qui ressort chez les membres du Groupe de défense et de revendication de droits, constat qui s'explique probablement par le fait qu'elles se retrouvent pratiquement toutes sur le marché du travail.

6.1.1.5. Avoir une voix et exister sur le plan social

À l'intérieur des deux associations, des femmes ont exprimé que leur participation leur permettait de prendre la parole. Pour *Sari* et *Yalda*, membres du Groupe de défense et de revendication de droits, la signification qu'elles donnent à leur implication est « *d'avoir une voix* ». Tout comme *Betty* du Centre Femmes du monde veut donner son opinion, *Béata*, du Groupe, souligne que pour elle « *c'est un bon moyen, un bon vecteur pour*

véhiculer ses idées ». Les propos de *Rose* illustrent bien l'importance que prend la possibilité d'exprimer son point de vue à l'intérieur de l'association :

...I want to give my point of view [...]. I think I participate at the Center because I want to make my voice heard and because sometimes I feel that my views are not quite the traditional views, and therefore I think that they should be heard also. [...] And I feel good when I am able to express myself. I think it's important, I think women, myself included, can sometimes feel like they don't have a voice, they don't have a place where to express themselves and a voice to be heard with. And so even to be heard amongst your colleagues, your peers, is a way to express yourself.

[*Rose*, participante du Centre Femmes du monde]

Par ailleurs, il est ressorti du discours de quelques participantes du Centre de femmes que leur participation leur permet de sentir qu'elles existent sur le plan social. Nous avons perçu ce sentiment à travers les paroles d'une participante rapportées dans la section précédente, pour qui le fait de participer au Centre lui donne une « identité » : « [*I participate*] maybe to feel I have more of an identity as a person ». On retrouve un discours similaire chez *Nadia* et *Lyna*. Participer au Centre montre à *Nadia* « qu'elle existe ». De la même façon, *Lyna* affirme : « *by this, I see myself alive* ».

6.1.2. Synthèse et mise en perspective des deux associations

Deux types de reconnaissance ressortent de ces données : la reconnaissance de soi-même à travers ses propres accomplissements (Ricœur, 2004) et la reconnaissance mutuelle que des individus s'octroient (Ricœur, 2004) — que l'on peut associer à l'*Anerkennung*, qui signifie l'appréciation juste de l'autre (Fabian, 2001) — et qui confère un certain statut à l'individu reconnu. C'est surtout le modèle de reconnaissance liée à l'estime sociale des individus, selon la contribution à l'ensemble social (Honneth, 2000) qui apparaît ici. Peu présente dans la littérature parcourue concernant la participation des femmes immigrantes, la notion de reconnaissance individuelle (Gonzalez, 2006 : 67) telle qu'abordée à l'intérieur de cette section constitue un apport aux connaissances de ce domaine de recherche.

En s'impliquant au sein des deux associations, ces femmes veulent s'investir dans la lutte des femmes immigrantes. Au Centre Femmes du monde, nous avons vu que c'est en partie parce qu'elles s'identifient à ces immigrantes ou à l'association qui les rassemblent : elles sont *femmes*, elles ont également vécu la migration et ont déjà un certain cheminement dans cette société. Elles se considèrent en mesure de contribuer à cette lutte, en apportant

une aide concrète à leurs pairs ou encore, en appuyant le Centre. De cette façon, elles prennent conscience de leurs capacités, ce qui constitue une reconnaissance d'elles-mêmes.

Au sein des deux associations, l'identification aux autres immigrantes entraîne une solidarité qui semble inconditionnelle. Cette solidarité se manifeste que la participante ait traversé ou non les épreuves qu'elle essaie d'alléger chez ses pairs. Au Centre Femmes du monde, ce sentiment de responsabilité se rattache également à la société. S'inscrivant dans une logique d'échange, certaines ressentent le besoin de redonner une part de ce qu'elles ont reçu, que cela soit aussi abstrait que les gains des luttes sociales de leurs prédécesseurs ou concrets comme de recevoir une assistance sociale en période de non-emploi.

L'implication au sein des deux associations constitue pour les femmes un accomplissement, une réalisation de soi; cet apport est toutefois ressorti plus fortement au Centre Femmes du monde. Au sein du Centre, l'absence de sentiment de valorisation sociale (en raison des difficultés à participer à la sphère économique de la société de résidence) semble affecter particulièrement les participantes, qui trouvent un substitut à ce « rôle social » à travers leur implication dans le Centre. On peut donc témoigner qu'à l'intérieur des deux associations, la valorisation de son implication permet de réaffirmer sa propre valeur, son estime sociale dans la nouvelle société, ce qui permet à la participante de se reconnaître elle-même.

Les deux associations constituent des espaces d'expression — mais surtout d'écoute et de prise en compte — de ses idées. Cette « voix » représente pour les femmes une reconnaissance de leurs pairs (une reconnaissance mutuelle ou *Anerkennung*).

Finalement, les participantes du Centre Femmes du monde obtiennent une confirmation de leur « existence » sur le plan social. Pour Seymour, une « personne n'existe pleinement que si elle est reconnue » (2008 : 104). Les propos d'*Estelle*, travailleuse au Centre, appuient cette interprétation : pour celle-ci, le Centre contribue à ce que les femmes perçoivent une reconnaissance de ce qu'elles sont.

Je rappelle que la reconnaissance sociale de l'immigrant et de son « utilité » au sein de la société évoque une intégration symbolique à celle-ci (Taboada Leonetti, 1994 : 95). Globalement, les deux associations constituent des espaces au sein de la nouvelle société où se négocient une reconnaissance de soi et une reconnaissance mutuelle. Ces femmes y

trouvent un lieu où elles ont la possibilité de faire valoir leur « utilité » sociale : l'effort investi, mais surtout leur apport à cette lutte. *Estelle* perçoit que les participantes du Centre « *ont envie de se sentir utiles* ». Cherchent-elles à être reconnues personnellement pour ce qu'elles essaient d'apporter à la situation des femmes immigrantes? Certes reconnues pour cette contribution par leurs collègues à l'intérieur de l'association et dans le cas du Centre, par les travailleuses également, c'est surtout au niveau de la reconnaissance de soi-même que l'apport est grand. Les participantes croient désormais en leur propre contribution, leur « utilité ». Cela contribue à un sentiment d'intégration symbolique chez les répondantes qui reconnaissent qu'elles ont une « utilité » à l'intérieur de leur nouvelle société.

6.2. RECONNAISSANCE DE LA PLACE DES FEMMES IMMIGRANTES DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Au-delà de leur propre reconnaissance sociale afférente à leur contribution dans la lutte des femmes immigrantes, les participantes qui s'impliquent au sein des deux associations dont il est question dans ce travail s'efforcent d'obtenir une reconnaissance de la place qu'occupent les femmes immigrantes au sein de la société. Il s'agit plus particulièrement d'une demande de reconnaissance mutuelle (Ricœur, 2004) face au *significant other* que représente la société « d'accueil », dont font partie l'État québécois et les concitoyen(ne)s québécoises. Il est question ici des modèles de reconnaissance liés à l'estime sociale des individus, mais également du modèle de reconnaissance des valeurs d'égalité et de droits (Honneth, 2000).

6.2.1. Reconnaissance au sein du mouvement des femmes

J'ai abordé, dans le chapitre présentant le contexte, un enjeu important des associations de femmes issues de l'immigration : la place qu'on leur accorde dans le mouvement des femmes québécois, majoritairement composé de natives. Cette recherche de reconnaissance est présente à l'intérieur des deux associations, mais plus saillante au sein du Groupe de défense et de revendication de droits.

Le Centre Femmes du monde

Tel que mentionné précédemment, Femmes du monde est membre de différents regroupements de concertation dont plusieurs s'inscrivent à l'intérieur du mouvement des femmes. Laisser une plus grande place aux immigrantes dans les organismes de femmes et intégrer les immigrantes au mouvement global est ressorti des deux rencontres de

concertation auxquelles j'ai pris part lors de mon terrain, soit les tables régionales des centres et des groupes de femmes de Montréal. Cette préoccupation semblait partagée par différentes associations présentes lors de ces rencontres. L'importance d'accorder de l'espace aux immigrantes pour qu'elles puissent prendre plus de place et faire valoir leurs revendications ou besoins particuliers à l'intérieur des regroupements de femmes semble faire son chemin.

La question de la place accordée aux femmes immigrantes à l'intérieur du mouvement des femmes n'est pas présente dans le discours des participantes. Seule *Josefine*, participante engagée au Centre de femmes et militante dans d'autres organisations du mouvement semble satisfaite de la portée que le Centre peut avoir dans l'R des centres de femmes :

...I thought the employees are [...] strongly motivated to be there for women. [...] So they could be very strong in the Quebec women society, in the women's Quebec association they belong to. They can bring a strong voice, a very strong voice.

[*Josefine*, 65 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 42 ans]

Cet enjeu est donc présent en arrière-plan au Centre, mais les objectifs de cette association restent orientés vers l'intérieur, ciblés vers les besoins des participantes. Cette préoccupation reste surtout celle des organisatrices communautaires, à la différence des membres du Groupe de revendication, pour qui, comme je l'aborde ici, cet enjeu est cher.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Favoriser la participation sociopolitique des immigrantes à la société québécoise est un des objectifs du Groupe de revendication. Ces femmes aspirent à « participer pleinement » et pour ce faire, travaillent à obtenir reconnaissance de leur place au sein de la société. L'objet de cette section est de voir l'importance de l'obtention de cette reconnaissance notamment à l'intérieur du mouvement des femmes et des gains acquis à ce niveau.

Plusieurs membres du Groupe (quatre) s'investissent pour que les femmes immigrantes aient une place dans le mouvement des femmes québécois : elles conscientisent donc le mouvement à leur réalité singulière pour s'assurer qu'il prenne en considération leurs revendications et s'ouvre à leur participation. L'ouverture du

mouvement, comme l'a soulevé Belleau (2000 : 49)⁵⁵, préoccupe les membres de cette association. L'une d'entre elles, *Nouna*, souligne même que le Groupe de revendication est né à cause du manque d'espace accordé aux femmes immigrantes :

C'est la place que les groupes de la majorité réservaient à la femme immigrante à l'époque, on a constaté qu'on ne donnait pas à la femme immigrante la place qui lui revient au sein de ce mouvement-là de la majorité.

[*Nouna*, 47 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 20 ans]

Béata, *Nouna* et *Victoria* considèrent que leur participation concourt à conscientiser plus particulièrement la FFQ à l'intérieur de laquelle le Groupe s'inscrit, et plus largement le mouvement des femmes. Cela contribue par le fait même à obtenir la reconnaissance de la place qu'elles occupent, de la part des femmes non-immigrantes majoritaires au sein du mouvement. Déjà, l'existence du Groupe de revendication, un comité de femmes immigrantes au sein de la Fédération, constitue une forme de reconnaissance de la place qu'elles occupent au sein de la société. *Béata* soutient que le Groupe donne un espace de participation aux immigrantes, concrétise l'ouverture de la FFQ à leur participation :

Beaucoup de femmes immigrantes hésiteraient à aller militer au sein de la FFQ parce qu'on collerait cette étiquette de préjugés qui dit que c'est un mouvement de femmes québécoises. Mais en ayant un Groupe comme celui-là au sein de la FFQ, déjà on te dit que c'est un organisme qui est assez ouvert, qui accueille tout le monde, ça brise d'une certaine manière certains préjugés que des gens pourraient avoir, mais ça incite aussi les femmes immigrantes à y aller... parce qu'elles ne vont pas nécessairement aller s'impliquer facilement au sein d'un organisme où elles ne s'identifient pas. Donc, déjà ça, ça montre qu'il y a une certaine ouverture pour les femmes immigrantes ici.

[*Béata*, 31 ans, originaire de l'Afrique de l'Ouest, au Québec depuis 9 ans]

Cette membre affirme également que le Groupe permet de faire connaître, au sein de la FFQ, la réalité à laquelle les femmes immigrantes font face, inconnue des militantes d'origine québécoise. De cette façon, le Groupe aiderait à la compréhension mutuelle et faciliterait les interactions entre les immigrantes et les natives. *Victoria* soulève que le Groupe permet de porter les revendications particulières des immigrantes à la FFQ et, par ce biais, au mouvement des femmes, puisque la Fédération est d'une importance notable à l'intérieur du mouvement.

⁵⁵ Voir le chapitre traitant du contexte (chapitre trois).

L'obtention d'une certaine reconnaissance de la place occupée par les immigrantes, de la part des femmes natives majoritaires au sein du mouvement, se reflète dans l'exemple révélateur que donne *Nouna*. Dans le cadre de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2008, dont le thème était : « L'autonomie économique des femmes, une force collective », le Groupe a voulu intégrer une revendication particulière des femmes immigrantes à celles du mouvement, soit la reconnaissance de leurs diplômes et acquis du pays d'origine. Au moment de notre entretien, *Nouna* soulignait que si cette revendication était retenue par le Collectif 8 mars, Comité organisateur de la journée, le Groupe de revendication aurait réussi à sensibiliser les femmes du mouvement : « *Donc si elle est retenue, au moins on aura gagné à conscientiser le milieu des femmes de la majorité de l'importance de nous soutenir et de défendre le droit des femmes immigrantes à l'emploi* ». À l'heure actuelle, elles ont bel et bien obtenu gain de cause; leur revendication a été jointe à celles du mouvement global en cette occasion.

Pour *Sari*, le mouvement est également solidaire à la cause des immigrantes :

On n'est pas juste avec le Groupe, mais on est aussi épaulées par d'autres femmes dans le mouvement féministe. Et ça, c'est très important parce que ça veut dire que notre voix est appuyée par le mouvement.

[*Sari*, 34 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 10 ans]

La reconnaissance d'une réalité propre aux immigrantes semble acquise au sein de la FFQ. Concernant le mouvement dans son ensemble, un exemple tangible démontre qu'une certaine reconnaissance leur est accordée, et de leur côté, certaines membres du Groupe ont le sentiment d'y être reconnues. Néanmoins, trouver les moyens d'améliorer la participation et la représentation des femmes des « *communautés culturelles* » (entre autres, les immigrantes) au sein du mouvement des femmes faisait toujours partie des recommandations du Groupe de revendication à la fin de mon terrain (pour l'année 2008-2009). Il semble donc y avoir une ouverture, mais la présence de cette recommandation dans les priorités de travail montre qu'elle n'est pas suffisante et qu'un cheminement reste à accomplir. On peut également tirer la conclusion que si ces femmes ressentent toujours le besoin d'avoir leur propre espace pour défendre leurs droits et intérêts, en parallèle avec celui des natives, c'est que la place qu'elles tentent de se tailler n'est pas complètement acquise ou que cet acquis est encore fragile au sein du mouvement des femmes.

La place qu'occupe le Groupe de revendication et la portée qu'il a à l'intérieur du mouvement des femmes sont d'une importance étonnante pour les membres de cette association. J'aborderai un peu plus loin les activités de conscientisation du Groupe. Nous serons alors à même de juger si les participantes visent des retombées dans le mouvement des femmes plus spécifiquement ou à l'intérieur de la société de façon générale.

Je traite maintenant de la question qui m'intéresse plus particulièrement, soit la reconnaissance de la place occupée dans la société par ces immigrantes.

6.2.2. Implication dans le devenir de la société québécoise : faire reconnaître « l'utilité » et la place des femmes immigrantes

6.2.2.1. Être « agente de changement » et conscientiser la société

Au sein des deux associations, les participantes cherchent à apporter un certain changement au sein de la société dans laquelle elles vivent. Nous verrons qu'elles travaillent précisément à sensibiliser les gens, les organisations de la société civile et les instances décisionnelles à la situation des femmes immigrantes et à changer leur image afin de rendre la société qui les accueille plus ouverte et réceptive à leur participation.

Le Centre Femmes du monde

Motiver les participantes à devenir « agentes de changement » s'inscrit dans la démarche d'*empowerment* du Centre Femmes du monde. Selon *Noémie*, une des organisatrices communautaires, un but des activités de groupe est « *de politiser progressivement les femmes pour qu'elles aient envie de s'impliquer, de prendre les pouvoirs, d'utiliser la voix qu'elles ont dans la société* ». Le Comité Action est une structure créée à l'intérieur de l'association « *où elles vont prendre parole* ». Ce Comité est présenté aux participantes comme un lieu pour « *changer le monde* », « *transformer la société* ». On encourage les femmes à « *dénoncer collectivement les injustices* », et les responsabilise en soulevant que l'espoir est constitué par des gens qui se regroupent pour faire changer les choses, comme elles.

Sur une affiche à l'intérieur du Centre, l'origine du Comité Action est présentée comme émergeant d'une requête des participantes « *qui demandaient à s'engager plus activement pour le changement social* ». Lors de discussions informelles à l'intérieur du Centre ou au cours de réunions du Comité, plusieurs participantes ont exprimé leur espoir

de voir du changement ainsi que leur volonté d'avoir un impact à l'extérieur de l'association, de faire changer les choses dans la société, de sensibiliser et de responsabiliser les individus. *Rose* veut combattre les injustices, défendre les droits des civils et bien entendu, ceux des femmes. Lors des entrevues, plusieurs répondantes (cinq) m'ont révélé qu'elles souhaitaient contribuer à leur société à travers leur participation. Les paroles de *Lyna* le montrent bien : « *[I want] to do something at least about my society [...] [I want] to help people* ». D'autres aspirent plutôt à être utiles à quelqu'un. *Josefine* en présente un exemple :

Accomplishing things, saying that I improved the situation or I did something to improve that person's life or just to improve what we have.

[*Josefine*, 65 ans, originaire d'une autre province canadienne, au Québec depuis 42 ans]

Afin de conscientiser la population et le gouvernement, le Centre Femmes du monde participe à des actions mises en branle par le milieu communautaire et qui lui permettent de défendre les intérêts de ses participantes. Celles-ci vont prendre part à des manifestations pour des causes sociales telles que la tarification sociale du transport en commun ou encore pour l'augmentation du salaire minimum. Elles vont également participer à la signature d'une pétition qui demande le soutien du gouvernement pour la construction de logements sociaux dans le quartier ou encore collaborer à l'écriture d'une lettre adressée au ministre des Transports du Québec visant la réduction du tarif du transport en commun et recueillir des signatures à cet effet (« Nos souliers sont usés!... »).

Même si certaines aspirent à un changement plus large au sein de la société, dans les faits, l'orientation de l'association les amène plutôt à se pencher sur des causes qui les concernent plus spécifiquement. Par leur sensibilisation de la société à ces différentes causes, elles accomplissent néanmoins un certain changement social.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Chercher à apporter des changements dans la société québécoise ressort considérablement parmi les motivations des femmes du Groupe de revendication à s'impliquer (six sur huit participantes). Entre autres, *Victoria* soutient : « *moi je m'implique au sein du Groupe pour apporter quelque chose à la société québécoise* ». *Sari* est d'avis que les membres du Groupe « *veulent contribuer à la société* ». *Marguerite* soutient pour sa

part : « *Quand on [le Groupe] fait des demandes qui vont vers le gouvernement, ce n'est pas pour une personne, ni pour dix personnes, c'est pour l'ensemble de la société* ».

Néanmoins, cette volonté de changement social s'inscrit dans l'optique de faire une place aux femmes immigrantes à l'intérieur de la société. Conscientiser les gens à la situation des immigrantes fait partie des objectifs du Groupe et constitue un des motifs de participation de *Béata* :

C'est d'abord de faire connaître la problématique des femmes. C'est surtout ça. Toucher un maximum de personnes par mon implication [...] pousser la conscience collective [...] sensibiliser le public [...] Inciter les gens à prendre conscience qu'il y a des problèmes sérieux dans notre société qui ont besoin de notre attention.

[*Béata*, 31 ans, originaire de l'Afrique de l'Ouest, au Québec depuis 9 ans]

Selon *Sari*, un des apports du Groupe est de : « *déconstruire des mythes que des personnes ont des communautés culturelles, surtout des femmes* ». Lors de mon terrain, j'ai été témoin d'une situation où le Groupe s'est efforcé de changer l'image apposée aux femmes immigrantes. Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, une peinture a été réalisée dépeignant le thème choisi. Sur la toile, des femmes étaient peintes, dont une immigrante, représentée courbée, incarnant mille et une difficultés. La représentante du Groupe de revendication sur le comité organisateur de la journée s'y est opposée et a demandé à ce que des modifications soient apportées à la peinture.

Le Groupe de revendication cherche non seulement à contrer les préjugés qu'a la société envers les femmes immigrantes, mais aussi à montrer leur apport positif, leur implication à son développement. Ces femmes aspirent ainsi à redorer leur image dans la société en montrant leur « utilité », leur permettant de négocier un nouveau statut. Par un atelier éducatif intitulé « L'Apport des femmes immigrantes », offert depuis 2007 aux organisations des milieux féministe, communautaire, syndical et gouvernemental à travers la province, le Groupe souligne et démontre la contribution des femmes immigrantes au développement de la société québécoise, sur les plans démographique, économique, politique et culturel. *Sari* et *Soraya* inscrivent également leur participation dans cet objectif. Selon *Sari*, l'apport du Groupe est « *de promouvoir l'importance des communautés culturelles dans notre société* ». Par ces propos, *Sari* veut justement préciser que ces

individus concourent à rendre la société meilleure en « participant » à celle-ci. Dans la même voie, *Soraya* tient à montrer l'apport positif des immigrantes :

Je trouve que c'est important de montrer, parce que maintenant, il y a encore des Québécois qui pensent que les immigrants sont des parasites de société qui ne travaillent pas, qui font juste nuire dans la société. [...] Montrer que ce n'est pas ça... que nous travaillons...

[*Soraya*, 57 ans, originaire du Moyen-Orient, au Québec depuis 38 ans]

Soraya souligne ici la contribution à la sphère économique, insistant sur le fait que les immigrants ne sont pas que bénéficiaires, mais également des membres qui se consacrent au fonctionnement et à l'avancement de la société, qui produisent et rapportent à celle-ci.

En ce sens, on peut affirmer que ces participantes souhaitent effectuer du changement dans la société. En déconstruisant ces préjugés, elles aspirent à ouvrir la société à une plus importante participation des femmes immigrantes (que ce soit à l'intérieur d'organisations ou sur le marché du travail) afin qu'elles contribuent au développement de la société. Elles considèrent avoir beaucoup à apporter à l'ensemble social et croient pouvoir être « utiles » à la société. Cette dernière en ressortirait donc gagnante, mais les femmes immigrantes le seraient elles aussi.

Toutefois, une incertitude demeure quant à la portée de ces ateliers de formation et de conscientisation. On peut se questionner s'ils atteignent réellement les gens visés. Même s'ils sont offerts à des organisations mixtes (hommes et femmes) et non nécessairement d'immigrants, qui bénéficie réellement de ces ateliers? Sur les 17 ateliers donnés entre le 6 mars 2007 et le 3 avril 2008, 14 ont été présentés sur invitation d'un comité de femmes d'une organisation communautaire, syndicale ou encore gouvernementale, alors que 3 ateliers ont été offerts à l'intérieur d'organisations mixtes. J'ai assisté à deux de ces ateliers de formation. Le premier était à la Maison Parent-Roback, lieu même de la FFQ et l'auditoire était uniquement féminin. L'autre était au Forum social québécois (1 des 3 ateliers présentés pour une organisation mixte) et quelques hommes étaient présents parmi un auditoire très majoritairement féminin et qui m'a paru surtout composé de femmes issues de l'immigration. Néanmoins, même si l'auditoire est possiblement mixte — mon interprétation est qu'il est plus souvent essentiellement composé de femmes — dans les différentes organisations où l'atelier a été offert, le fait que le Groupe soit invité très

majoritairement par des comités de femmes porte à croire que ce sont d'abord des femmes qu'on réussit à rejoindre à l'intérieur de ces différents milieux.

Lors de mon entrevue avec *Nouna*, son discours m'a fait prendre conscience qu'il y avait une ambiguïté à savoir quel était réellement le public cible de ces ateliers. Je rapporte ici les paroles de *Nouna* :

*L'objectif est de conscientiser, d'informer les **femmes de la majorité** à l'apport des femmes immigrantes pour que **ces femmes** ne les voient plus comme des personnes qui coûtent beaucoup plus qu'elles ne rapportent à la société. Donc on ne les voit plus comme un fardeau à la société d'accueil. Au contraire, on est en train de leur montrer, de démontrer, et de leur prouver que ces femmes-là apportent énormément à la société.*

[*Nouna*, 47 ans, originaire de l'Afrique du Nord, au Québec depuis 20 ans]

Nouna parle de la conscientisation des femmes québécoises natives et non des gens de la société dans son ensemble. Est-ce également la conception du Groupe de revendication? Est-il plus fondamental pour le Groupe de conscientiser les autres femmes à leur réalité? Tel qu'on l'a vu, l'importance que semble avoir la conscientisation du mouvement des femmes pour ces militantes immigrantes va aussi dans ce sens.

Le Groupe de revendication parvient-il seulement à conscientiser les femmes à l'intérieur de la société ou réussit-il à atteindre les gens de l'ensemble de la société? D'autres exemples de conscientisation touchent plus largement la société civile et le gouvernement. Le Groupe de revendication s'intègre comme acteur dans des débats publics actuels comme celui des accommodements raisonnables, que ce soit par l'écriture d'une lettre ouverte pour déconstruire les préjugés apposés à leur égard (Éditorial du *Devoir*, « Immigrantes : ni aliénées, ni soumises », 26 février 2007), ou la collaboration au mémoire déposé par la FFQ à la Commission Bouchard-Taylor (19 octobre 2007). S'adressant ici au gouvernement, la FFQ demandait de revoir les politiques d'immigration et d'intégration, considérant que les statuts d'immigration et les programmes d'intégration défavorisent les femmes immigrantes et les maintiennent dans des situations d'inégalité et de dépendance.

Un autre exemple d'activité de sensibilisation projetée par le Groupe à la fin de mon terrain était de réaliser des fiches, et éventuellement des ateliers de sensibilisation et un colloque qui présentent le portrait de femmes de communautés qui subissent de la discrimination. Ce projet s'adresse entre autres au milieu de la santé et des services sociaux,

ce qui m'amène à percevoir un impact plus large que celui des ateliers de formation dont j'ai discuté précédemment.

Le Groupe effectue de la médiation auprès du gouvernement, travaille à la modification de lois ou de politiques concernant les femmes immigrantes. À titre d'exemple, il s'est attaqué à la politique d'égalité entre les hommes et les femmes de la Ville de Montréal (qui ne considérait pas la situation particulière des immigrantes) en déposant un mémoire⁵⁶ ainsi qu'à celle du gouvernement du Québec en écrivant une lettre ouverte (février 2007) adressée à la ministre de la Condition féminine.

6.2.2.2. Avoir une voix et obtenir reconnaissance au sein de la société civile et de l'État

L'implication aux deux associations donne une visibilité et « une voix » dans la société civile et auprès des instances étatiques qui permet aux participantes de porter leurs aspirations : faire reconnaître « l'utilité » et la place occupée par les femmes immigrantes à l'intérieur de la société.

Le Centre Femmes du monde

Pour les participantes, le Centre Femmes du monde constitue non seulement un lieu d'expression de leurs propres difficultés ou aspirations, mais il leur permet également de s'exprimer à travers d'autres instances. Nonobstant, ce sont la plupart du temps les organisatrices communautaires du Centre qui sont porteuses des enjeux concernant les participantes par le biais des regroupements de concertation auxquels le Centre prend part⁵⁷. Il peut arriver malgré tout qu'une participante d'une certaine ancienneté remplace une travailleuse du Centre pour représenter officiellement l'association lors d'une réunion de concertation (ce qui est arrivé lors de mon terrain). Le fonctionnement démocratique du Centre (l'effectif du conseil d'administration est composé de participantes), et le souci des travailleuses de s'assurer que l'orientation de l'association émerge de la base, des femmes mêmes qui participent, donnent effectivement un droit de parole aux participantes. Lors de réunions du Comité Action, la volonté d'avoir une certaine visibilité est ressortie chez

⁵⁶ Le mémoire était intitulé : *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal : prenons en compte la diversité ethnoculturelle des femmes de Montréal!* et date du 9 octobre 2007.

⁵⁷ Voir chapitre de contexte (chapitre trois) pour la liste des organismes de concertation dont le Centre Femmes du monde est membre.

plusieurs participantes. J'ai aussi constaté le désir de représenter les femmes immigrantes qui ne s'expriment pas haut et fort ou qui ne sont peut-être pas en mesure de le faire, bref, de leur « *donner une voix* » symboliquement.

Parmi les regroupements de concertation, l'R des centres de femmes du Québec se porte représentant des enjeux des centres membres au sein du milieu communautaire et travaille à la sensibilisation des citoyens et à la transformation des institutions et des lois auprès des instances décisionnelles québécoises. Au sein du mouvement communautaire, mais plus particulièrement au niveau du quartier Côte-des-Neiges, le Centre travaille de concert avec d'autres organisations qui partagent les mêmes préoccupations pour cette clientèle en majorité immigrante et souvent en situation de pauvreté. Ces espaces de dialogue permettent de sensibiliser les gens à la réalité des femmes immigrantes, de faire valoir leurs intérêts au sein de la société civile et de l'État.

Une certaine visibilité du Centre s'est concrétisée lors d'une Journée nationale des centres de femmes. Des communiqués de presse et un article ont été émis dans des journaux⁵⁸ de Côte-des-Neiges. Une journaliste présente lors de cette journée a fait appel aux participantes afin de formuler des questions destinées à la ministre de la Condition féminine à qui elle avait le mandat de téléphoner, donnant ainsi une possibilité aux participantes de s'exprimer auprès du gouvernement. Un autre exemple d'une telle visibilité à l'intérieur d'une instance plus large serait lorsque l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre d'une recherche, a contacté le Centre afin de rencontrer des femmes d'origines diverses et de discuter du racisme et de la discrimination qu'elles avaient possiblement vécus dans la société. Autant pour le Centre que pour ses participantes, cette visibilité et cette possibilité de parole constituent une forme de reconnaissance quant à la place que ces femmes occupent dans la société.

Néanmoins, les organisatrices communautaires et participantes souhaiteraient que les médias soient plus présents aux activités et actions auxquelles elles participent. Elles se demandent si leur manière de faire de la sensibilisation et de l'éducation populaire est adaptée et efficace, et si elle rejoint réellement la population et les médias. Elles ont le souci de parfaire leur approche pour rejoindre davantage la population.

⁵⁸ Le *Journal Interligne* et *Actualités de Côte-des-Neiges*.

Le Groupe de défense et de revendication de droits

Auprès des membres du Groupe de revendication, la possibilité « d'avoir une voix » à l'extérieur de l'association, entre autres en participant aux débats sociaux au sein de la société civile et en portant leurs revendications à l'État, ressort significativement (chez cinq répondantes) en comparaison avec le Centre de femmes; l'orientation revendicative du Groupe l'expliquant d'elle-même. Comme le soutient *Nouna*, c'est « *un espace qui permet aux femmes immigrantes quelle que soit leur origine ethnoculturelle de venir s'exprimer et exprimer à haute voix les problèmes vécus, qui leur permet aussi de porter des revendications que nul autre ne pourrait faire à leur place* ». *Marguerite* précise que sa participation lui permet concrètement « *de pouvoir porter les demandes vers les instances décisionnelles* ». Pour *Béata*, le Groupe donne « *une certaine visibilité à ces femmes* ». *Sari* amène l'exemple de la participation au débat de société sur les accommodements raisonnables pour montrer la voix qu'elles ont dans la société civile : « *j'ai vu que comme coalition, on était une partie importante pendant le débat. [...] ensemble on peut créer une voix qui va à l'encontre de certains préjugés [...] parce qu'on n'est pas toute seule* ». Finalement, *Yalda* mentionne que sa participation au Groupe lui montre qu'« *on peut faire du changement dans la société* ».

Plusieurs exemples démontrent que le Groupe de revendication réussit à « *avoir une voix* ». D'abord, reconnu par la population comme acteur possédant une certaine capacité d'agir, le Groupe a été sollicité lors du débat sur les accommodements raisonnables. On lui a en effet demandé de se mobiliser et d'intervenir dans les pourparlers. Toujours dans le cadre de ce débat, les recommandations du mémoire déposé par la FFQ et le Groupe ont été prises en compte dans le rapport final de la Commission. À un autre niveau, le Groupe a été interpellé par le Conseil des Montréalaises⁵⁹ qui souhaitait collaborer dans la préparation des élections municipales de 2009 afin d'améliorer la représentativité des immigrantes en politique municipale. Le Projet de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional⁶⁰, a également fait appel au Groupe afin qu'une de leurs membres joigne le comité créé dans le cadre des

⁵⁹ Le Conseil des Montréalaises est une instance consultative auprès de l'administration de la Ville de Montréal en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.

⁶⁰ Voir le site Internet du CRÉ-Montréal : <http://www.credemontreal.qc.ca/> pour plus de détails.

élections de 2009 à la fois pour encourager la candidature des femmes et sensibiliser la population à augmenter leur nombre en politique. Finalement, le Groupe a posé sa candidature au concours québécois de la citoyenneté au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles dans la catégorie « Lutte contre le racisme et les discriminations » et s'est retrouvé finaliste. Considéré comme interlocuteur au sein d'organismes du mouvement des femmes, de la société civile, mais aussi du gouvernement, le Groupe obtient ainsi une reconnaissance à différents niveaux.

6.2.3. Synthèse et mise en perspective des deux associations

Le manque de reconnaissance et la revendication de droits des immigrants sont des motivations rencontrées fréquemment dans la mise sur pied d'activités associatives immigrantes (Amoranitis, Gatugu et Manço, 2004 : 266). D'autres études sur des associations de femmes immigrantes en sciences sociales attestent la volonté de faire reconnaître la réalité particulière à laquelle elles doivent faire face, les contraintes qu'elles peuvent vivre par le fait d'être femmes et immigrantes (Mailloux, 2005 : 91). Ces associations ont un rôle de sensibilisation auprès des gens de la société d'accueil (Bentchicou, 1997 : 54; Mélis, 2003 : 94-5; Quiminal, 1996 : 139-41). Elles contribuent également à valoriser l'image de la femme immigrante, à négocier leur place et leur rôle (Yatera, 2004 : 76) et à changer le rapport entretenu avec les gens de la société et les institutions (Quiminal, 1996 : 141). La participation au sein d'une association de femmes immigrantes donne une certaine visibilité dans l'espace public (Yatera, 2004 : 74; 76), permet de faire entendre ses propres revendications (Sipi, 2000 : 360) et de se négocier un nouveau statut au sein de la société (Mélis, 2003 : 94; Quiminal, 1996 : 133; 138). Le contenu de la précédente section confirme ce qu'ont documenté ces auteurs.

L'objet de cette section était de montrer que les deux associations constituent des espaces où les femmes immigrantes travaillent pour qu'on reconnaisse la place qu'elles occupent dans la société québécoise. Il s'agissait aussi de voir comment les participantes effectuent leur tâche de conscientisation, auprès de qui, et quelle reconnaissance elles obtiennent.

Nous avons vu que la reconnaissance de la place occupée par les immigrantes à l'intérieur du mouvement des femmes est une préoccupation des deux associations, mais

surtout du Groupe de défense et de revendication de droits; le Centre Femmes du monde étant pour sa part davantage orienté vers l'intérieur, axé sur les besoins de ses participantes. Conscientiser le mouvement des femmes à la participation des immigrantes semble être pour le Groupe une manière de travailler à atteindre une « pleine participation » dans les différentes sphères sociales. Les membres du Groupe conscientiseraient d'abord les femmes, mais souhaiteraient participer à des instances plus larges, au sein de la société civile et de l'État. Le mouvement des femmes est d'une ampleur impressionnante au Québec et représente historiquement un agent et un interlocuteur d'importance autant auprès de la société civile que de l'État. Pour les membres du Groupe, s'allier au mouvement représenterait donc un pont vers une participation à d'autres niveaux, une voie vers une intégration à plus grande échelle.

Au Centre de femmes comme au Groupe de revendication, les participantes veulent être agentes de changement au sein de la société afin de faire une place aux leurs. À différentes échelles certes, les deux associations déploient des activités de conscientisation : au Centre Femmes du monde, on participe à des actions revendicatives concrètes qui touchent plus directement les participantes (mobilisations, pétitions, etc.); au sein du Groupe de revendication, les membres véhiculent l'image de la femme immigrante active et « utile », aspirant à se débarrasser du stéréotype de fardeau social. L'implication aux deux associations donne une visibilité aux participantes et « une voix » qui leur permet d'atteindre le mouvement des femmes, les organisations de la société civile, les citoyens et les instances étatiques. C'est leur manière de participer à l'intégration des leurs, en changeant les mentalités et en soulevant les lacunes des politiques, programmes et lois qui touchent de près ou de loin cette intégration.

De cette façon, elles s'impliquent dans le « devenir » de la société à l'intérieur de laquelle elles sont venues s'installer, ce qui est lié à leur intégration symbolique à celle-ci (Taboada Leonetti, 1994 : 95). Quelle(s) reconnaissance(s) les participantes obtiennent-elles? Les deux associations sont reconnues comme interlocutrices au sein du mouvement des femmes, de différentes organisations et de l'État, ce qui confère une reconnaissance de « la place » qu'occupent les femmes immigrantes à l'intérieur de la société. Ces associations ont permis aux femmes immigrantes qui y participent de faire reconnaître tantôt leurs besoins ou revendications particulières, tantôt leur contribution à l'ensemble

social, leur « utilité ». Cette reconnaissance contribue également à leur intégration symbolique dans la société québécoise.

CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire était d'examiner le rôle de la participation à une association de femmes immigrantes dans l'intégration de celles-ci à la société locale. J'ai abordé cette question à l'intérieur de deux regroupements de nature distincte : d'une part, le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges, un centre de femmes de quartier situé dans un des secteurs les plus multiethniques de Montréal, lieu de sociabilité mais également de ressources et d'apprentissages, et d'autre part, un groupe militant de défense et de revendication de droits des femmes immigrantes à l'échelle provinciale, le Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec.

On a d'abord constaté, au cours du chapitre quatre, que la participation aux deux associations contribue à l'intégration sociale des femmes immigrantes, mais de manières différentes, du fait que chaque association étudiée a une vocation distincte. Un objectif du Centre Femmes du monde est de générer une vie sociale au sein de l'association, et que celle-ci se déploie également plus largement à l'extérieur et s'intègre dans la vie des femmes qui le fréquentent. Il n'est donc pas surprenant de voir que la sociabilité retrouvée au Centre soit d'une importance considérable pour les participantes. La situation familiale (seulement la moitié a une famille ou du moins un conjoint au Québec) et l'absence de travail pour la majorité de ces femmes créent d'autant plus un besoin de reconstruction du réseau social — ce qu'elles trouvent au sein du Centre. Le Centre de femmes tient désormais la place de la famille élargie laissée au pays d'origine dans la vie de ses participantes.

L'implication au sein du Groupe de défense et de revendication de droits a un impact moindre dans la vie sociale de ses membres. Non seulement le Groupe n'est-il pas orienté vers une sociabilité telle que celle qui apparaît au Centre, mais même si les membres souhaitent prendre plus de temps pour sociabiliser entre elles, les réunions consacrées au travail pour l'avancement de la situation des femmes immigrantes au Québec restreignent cette possibilité. D'ailleurs, ces participantes semblent avoir des besoins sociaux différents des femmes qui fréquentent le Centre (une plus grande proportion a une famille au Québec et la grande majorité est sur le marché du travail). Ces militantes participent davantage à d'autres organisations du mouvement des femmes, particulièrement

d'immigrantes (ethniques ou multiethniques). Leurs implications semblent également génératrices d'une certaine sociabilité autour de leurs préoccupations et de la lutte qu'elles mènent ensemble, ce qui constitue une autre façon de combler le besoin social.

Nonobstant, autant les liens créés au Centre Femmes du monde qu'au sein du Groupe de revendication se restreignent au cadre de l'association ou du milieu d'implication, et n'entrent dans la vie sociale extérieure à ce milieu qu'en de rares occasions, chez des participantes du Centre de femmes seulement. On peut donc dire que la sociabilité reste à l'intérieur de l'espace de l'association (ou par extension, le milieu des organisations de femmes issues de l'immigration), lieu où s'opère la participation. Cette observation, même si elle met un bémol à la portée de la sociabilité générée au sein des associations, va dans le même sens que la littérature qui soutient que la participation aux associations répond au besoin social des femmes immigrantes.

Cette étude appuie également la littérature qui constate l'acquisition d'outils pour mieux fonctionner dans la nouvelle société de résidence à travers la participation : la connaissance de son nouveau milieu de vie et des ressources disponibles ainsi que la compréhension du fonctionnement du système et des codes culturels et sociaux. Cette dimension de l'intégration, que j'appelle adaptation fonctionnelle, correspond à l'acquisition d'un « capital culturel » (Bourdieu, 1979) chez les participantes. Il est intéressant de remarquer que cet apport est commun aux deux associations, indépendamment de l'orientation de celles-ci; le Centre vise à appuyer l'adaptation des participantes alors qu'il ne s'agit pas d'un objectif du Groupe.

Les « liens faibles » (autres que la famille ou les amis) que constituent les relations créées au sein des associations agissent en tant que passerelles entre différents réseaux sociaux et différentes sphères de la société et peuvent ainsi donner accès à un plus large éventail de ressources que les « liens forts » (Granovetter, 1973). Ces « liens faibles » contribuent plus richement à l'intégration au sein du Groupe de revendication qu'au Centre Femmes du monde : les membres du Groupe, présentes sur le marché du travail, ont accès à une sphère sociale à laquelle les participantes du Centre ont plus difficilement accès. Par ailleurs, les réseaux sociaux des militantes du Groupe semblent également plus étendus vu leurs différentes implications au sein du mouvement des femmes. Le réseautage entre

participantes, présent au sein des deux associations, génère un « capital social » (Bourdieu, 1980) qui facilite cependant l'intégration des femmes à des niveaux différents : source d'échanges de services liés à des besoins pratiques au Centre, ce réseautage est utile aux membres du Groupe dans leur progression au sein du marché du travail. En un sens, cet apport différentiel n'est pas surprenant, considérant la différence entre les situations d'emploi des participantes d'une association à l'autre. En effet, les participantes du Centre ont une moins grande capacité à s'entraider à la recherche d'emploi si elles ne sont pas déjà sur le marché du travail. En ce qui a trait à l'insertion économique, le Centre permet aux participantes de pratiquer l'anglais, porte d'entrée vers l'emploi, et peut aussi les diriger vers d'autres organisations axées sur l'aide à l'insertion professionnelle. Néanmoins, la contribution de la participation au Centre à cette dimension de l'intégration ne va pas au-delà de ces outils. Par ailleurs, les récits des participantes de cette association démontrent qu'un apport important de leur implication bénévole consiste en un développement de leur confiance en elles-mêmes qui leur permettrait d'aller de l'avant dans leur nouvelle société, les outillant pour une implication à l'extérieur de l'association, principalement dans le milieu communautaire ou potentiellement pour le marché du travail.

En partant sur le terrain, j'avais tout d'abord l'objectif de m'interroger sur l'apport potentiel de la participation à l'intégration, mais les données recueillies à l'intérieur des associations étudiées se sont avérées riches par rapport à une dimension de l'intégration insoupçonnée au départ, soit la dimension symbolique. Cette dimension m'est apparue dans le discours des membres des deux associations manifestant leur volonté de participer à leur nouvelle société et d'en faire partie. Je rappelle que l'intégration symbolique, telle que conçue par Taboada Leonetti (1994), est liée à la reconnaissance sociale du migrant, son implication dans le devenir de la société et au développement d'un sentiment d'appartenance à celle-ci.

La politique d'intégration des immigrants du gouvernement du Québec s'appuie sur le constat que l'immigration constitue un facteur de développement de la société québécoise et que cette contribution dépend de la « pleine participation » des immigrants à celle-ci (MCCI, 1990 : 20). En plus de soutenir différents volets de l'intégration, cette politique vise à favoriser la pleine participation et la contribution des immigrants à la vie sociale, économique, culturelle et politique du Québec. Elle souligne aussi la « double

responsabilité », soit celle du migrant à participer, mais également celle de la société « d'accueil » à se montrer réceptive.

Or, les participantes dont j'ai entendu et étudié les récits dans le cadre de cette recherche démontrent une volonté à participer à la société. Même si leurs profils montrent bien l'importance qu'elles accordent à leur travail bénévole au sein du milieu associatif, la sphère de participation de première importance pour elles est définitivement la sphère économique. Toutefois, certaines d'entre elles se retrouvent parfois devant des barrières, telles que la non-reconnaissance des diplômes ou de l'expérience de travail acquis à l'étranger. Il peut aussi arriver qu'elles manquent d'outils (la connaissance du français ou de l'anglais) ou de ressources sociales (contacts au sein du secteur de l'emploi) afin de s'insérer sur le marché du travail ou, du moins, de le faire sans subir de déqualification professionnelle. Ces femmes se retrouvent donc dans une situation que l'on pourrait qualifier d'exclusion sociale.

Se tourner vers une association afin d'y participer montre l'« agentivité » des femmes immigrantes, leur capacité d'agir sur le social en contournant les contraintes de la structure (Hannerz, 1996). La fréquentation du Centre Femmes du monde peut être interprétée comme une manière d'aller chercher des connaissances sur son nouveau milieu afin d'apprendre à fonctionner à l'intérieur de celui-ci. La participation au sein du Groupe de revendication montre également l'« agentivité » des participantes dont l'implication constitue une manière de travailler à l'amélioration de la situation des femmes immigrantes dans la société québécoise, et une façon de favoriser leur intégration. En tentant de conscientiser les gens aux difficultés que traversent les immigrantes, de montrer leur contribution aux différentes sphères de la société, ainsi qu'en essayant de modifier les structures d'intégration des immigrants, ces femmes sont actrices du social. L'implication au Comité Action du Centre de femmes, quoique souvent encouragée par la démarche d'*empowerment* des travailleuses, montre néanmoins la volonté des participantes d'agir à titre d'agentes de changement au sein de leur nouvelle société. Nous avons vu que leur participation aux associations n'est pas liée à un désir explicite de « s'intégrer » à la société — seule une participante m'a rapporté fréquenter le Centre Femmes du monde « *pour s'intégrer* ». Cette implication nous montre toutefois comment les participantes orchestrent leur propre intégration, en allant chercher des outils, mais aussi en travaillant à

conscientiser l'autre versant sur lequel repose la « responsabilité d'intégration » (à laquelle réfère la politique gouvernementale québécoise), soit la « société d'accueil », qui englobe autant les citoyens que l'État.

Dans une optique opposant les phénomènes d'exclusion sociale au processus d'intégration (Taboada Leonetti, 1994), la participation aux associations peut être conçue comme une façon de contourner une situation d'exclusion — en aspirant à participer à sa société d'une autre façon que celle qui était peut-être souhaitée au départ.

Les conclusions du chapitre quatre montrent que la participation aux deux associations permet d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement de la société, mais plus particulièrement, d'apprendre comment participer à l'intérieur de celle-ci. Les participantes développent des outils distincts dans chacune des associations qui peuvent leur servir d'appui pour participer au milieu d'implication ou au marché du travail, voie vers une « pleine participation » à la société.

Cette volonté de « pleine participation » des femmes immigrantes aux associations étudiées ressort dans leur « demande de reconnaissance » à l'intérieur de leur nouvelle société. Face à ce qu'elles jugent être un « déni de reconnaissance », les participantes demandent une reconnaissance mutuelle (Ricoeur, 2004, associée à l'*Anerkennung* de Fabian, 2001), la confirmation de leur valeur et capacités par l'autre (Honneth, 2000), le *significant other*, que ce soit dans ce cas-ci l'État ou leurs concitoyens. À l'instar des recherches de Yatera (2004 : 67), les analyses de ce mémoire démontrent que la manière dont sont perçues les femmes immigrantes par leur société « d'accueil » a une influence sur leur intégration. Plus précisément, Taboada Leonetti suggère que c'est au niveau de l'intégration symbolique que cette perception du milieu a un impact, puisque la reconnaissance sociale de la place occupée par l'immigrant et de son utilité au sein de la société contribuerait à son intégration symbolique (1994 : 95).

En ce sens, on a vu au chapitre six que les deux associations étudiées sont des espaces où les femmes immigrantes travaillent à conscientiser la société québécoise afin qu'on leur reconnaisse la place qu'elles occupent à l'intérieur de celle-ci. Le Centre Femmes du monde participe à des actions revendicatives initiées par le milieu communautaire qui concernent les intérêts et les besoins concrets de ses participantes. Le

Groupe de revendication élabore des activités de conscientisation qui visent à faire valoir la contribution, « l'utilité » des femmes immigrantes à la société afin de déconstruire les préjugés sociaux à leur égard et ainsi ouvrir la société à une plus importante participation de celles-ci aux différentes sphères sociales. On a constaté que la conscientisation du mouvement des femmes est le cheval de bataille du Groupe de revendication. C'est au sein de ce milieu que le Groupe a le plus d'impact. Or, le mouvement des femmes au Québec, vu son importance, est un interlocuteur privilégié autant auprès de l'État qu'au sein de la société civile. S'allier à ce mouvement semble donc être une manière pour le Groupe de travailler à atteindre une « pleine participation » à la société. Le mouvement représenterait pour elles un tremplin vers une participation à d'autres sphères sociales, une voie vers une intégration à plus grande échelle.

On a également noté que les deux associations donnent une visibilité et « une voix » aux participantes au sein des organisations de la société civile et plus particulièrement du mouvement des femmes, auprès de citoyens, mais aussi de l'État. Cela leur confère une reconnaissance de « la place » qu'occupent les femmes immigrantes à l'intérieur de ces différents milieux. Globalement, ces associations ont permis aux femmes immigrantes qui y participent de faire reconnaître, bien que partiellement, leurs revendications, mais aussi leur contribution à l'ensemble social, leur « utilité ». Mener cette lutte représente pour elles une manière de participer à l'intégration des leurs, mais aussi de s'impliquer dans le développement de la société à l'intérieur de laquelle elles sont venues s'installer. Cela contribue également à leur intégration symbolique à la société québécoise.

Le travail de reconnaissance mutuelle des femmes immigrantes accompli par les participantes des associations m'a menée vers un autre questionnement, celui de leur propre reconnaissance (Ricœur, 2004) en tant qu'individu pour leur contribution à la lutte. Pratiquement absente de la littérature parcourue, la notion de reconnaissance individuelle telle que développée ici constitue un apport original aux connaissances de ce domaine de recherche. Même si les deux associations étudiées sont engagées à des niveaux différents, les participantes de ces deux espaces veulent néanmoins contribuer à leur façon et avoir une certaine « utilité » dans la cause. Si elles peuvent obtenir une certaine reconnaissance mutuelle de leurs compatriotes à l'intérieur de leur association, c'est surtout au niveau de la reconnaissance d'elles-mêmes qu'on remarque l'apport considérable de leur implication.

Les membres du Groupe de revendication se sentent fières et valorisées par leur implication, mais cette reconnaissance de soi est d'autant plus forte auprès des participantes du Centre Femmes du monde. En effet, celles-ci ont pris conscience de leurs capacités à contribuer à leur association. Plus encore, le sentiment d'accomplissement personnel et la valorisation qu'elles retirent semblent leur permettre de réaffirmer leur estime sociale, et leur implication, se substituer au rôle social que représenterait une place sur le marché du travail. Cette reconnaissance de leur propre « utilité » à l'intérieur de la société québécoise contribue à l'intégration symbolique de ces femmes immigrantes.

Le sentiment d'être reconnu pour sa contribution à la société est lié au sentiment d'appartenance à celle-ci (Gilbert, 2005 : 9). Les conclusions du chapitre six portant sur la reconnaissance permettraient donc d'affirmer que la reconnaissance sociale qu'acquièrent les participantes à travers leur implication — surtout la reconnaissance d'elles-mêmes face à l'apport positif à l'ensemble social — contribuerait à leur appartenance à la société. Sur la question de l'appartenance, on a vu au cours du chapitre cinq que l'investissement et la contribution des participantes au Centre Femmes du monde engendrent un sentiment d'appartenance à leur association. Supposant que cette implication associative représente pour elles une implication à leur société, et qu'elle se substitue d'une certaine façon à une participation au marché du travail (en termes de reconnaissance de son estime sociale), on peut alors inférer le développement d'un lien d'appartenance à la société.

D'autre part, on a également relevé que différents liens d'appartenance se développent à travers la participation : d'abord à l'association à l'intérieur de laquelle on s'implique, mais aussi, à plus grande échelle, à des gens de la société globale ou à un ensemble encore plus grand, « *au monde* »⁶¹. Chacune des associations constituerait un pont par lequel les participantes auraient la possibilité de développer un sentiment d'appartenance à la société civile ainsi qu'à la société dans son ensemble. Tant au Centre Femmes du monde qu'au sein du Groupe de revendication, le fait d'être entouré d'autres immigrantes qui traversent les mêmes difficultés liées à leur parcours d'installation suivant la migration génère ce type d'appartenance « extensible ». Au Centre de femmes, la vie sociale qu'on y retrouve joue également dans ce sens. Cette implication associative semble

⁶¹ Extrait de l'entrevue avec *Betty*, participante du Centre Femmes du monde : « *I feel more part of the world, not the world, but I feel I am part of something* ».

somme toute engendrer un sentiment d'appartenance sociétale, ce qui va dans le même sens que ce que soutiennent Helly et Van Schendel (2001) : la vie au sein de la société civile, donc la « participation » au sein de celle-ci, est un facteur de production d'un sentiment d'appartenance des individus à la société où ils vivent.

Néanmoins, on a remarqué que les sentiments d'appartenance développés par les participantes se rattachent principalement aux associations. D'ailleurs, l'identification aux autres militantes et l'entraide dans la lutte entourant la situation de la femme immigrante au Québec entraînent une forte appartenance aux deux associations qui ne semble pas s'étendre à l'extérieur de l'espace de participation. Tel que mentionné en introduction, la notion d'appartenance n'est que peu développée dans la littérature sur la participation des femmes immigrantes aux associations, d'où la contribution considérable du présent mémoire à ce sujet.

Globalement, on peut affirmer que l'implication aux deux associations étudiées dans le cadre de ce mémoire contribue à l'intégration — à l'adaptation fonctionnelle et à l'intégration sociale — des femmes immigrantes ainsi qu'à leur intégration symbolique. Néanmoins, il importe de relever certaines nuances. Les liens d'appartenance développés par les participantes se rattachent d'abord à leur association avant de s'étendre à la société dans son ensemble. Au Centre Femmes du monde, la reconnaissance de soi-même qu'acquièrent les participantes est liée à l'aide qu'elles estiment pouvoir apporter à l'intérieur de leur association ou, plus largement, au sein de la société civile par le biais de leur engagement dans le Comité Action. Ces participantes sont certainement conscientes que leur contribution se situe surtout au niveau de l'association, et plus largement du quartier. L'impact plus large visé dans une volonté de changement social (afin de modifier certaines politiques gouvernementales par exemple) est plus flou. La reconnaissance sociale de ces femmes (à la fois individuelle et collective) est donc beaucoup plus liée à leur association qu'à la société. Le même schéma se dessine au sein du Groupe de revendication. Même si les actions de cette association ont une portée plus large et touchent le mouvement des femmes et atteignent l'État plus directement que peut le faire le Centre Femmes du monde, la reconnaissance individuelle qu'elles acquièrent est davantage liée à leur contribution à la cause des immigrantes, dans le mouvement des femmes. C'est dire que la participation aux associations contribue à la dimension symbolique d'une intégration

qui se situe davantage au niveau des associations de femmes immigrantes et du mouvement des femmes.

Les répercussions de la participation aux associations sur l'autre versant de l'intégration, soit la société (qui comprend les citoyens ainsi que l'État), est plus difficilement appréciable. Les deux associations travaillent à leur conscientisation, mais les gains tangibles, leur reconnaissance en termes de visibilité ou de la « voix » qu'on leur donne ne sont pas nécessairement révélateurs d'un effet concret sur le plan des mentalités ou des politiques québécoises d'intégration.

On peut maintenant réfléchir sur la mise en perspective des deux associations. De prime abord, celles-ci, de natures différentes, paraissent répondre à des besoins qui arrivent à différents moments du parcours d'immigration des femmes. Le Centre Femmes du monde répond aux besoins concrets des femmes à leur arrivée, en les orientant vers les ressources nécessaires. Il permet également de reconstruire un réseau social. À travers une approche d'*empowerment*, le Centre politise progressivement les femmes et les encourage à s'impliquer dans le changement de la société afin d'améliorer leur situation. Les femmes qui approchent le Groupe de revendication souhaitent déjà s'engager dans une démarche afin de défendre les droits et intérêts des immigrantes. En ce sens, on peut se demander si la participation au sein d'une organisation telle que le Centre Femmes du monde serait une voie de passage vers une implication à l'intérieur d'un groupe de défense et de revendication de droits et de sensibilisation, tel que le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ.

Les profils sociodémographiques des répondantes nous montrent néanmoins une autre réalité. La durée de résidence moyenne est très semblable au sein des deux associations, quoique légèrement plus longue au Centre Femmes du monde⁶². Il faut toutefois savoir que des femmes nouvellement arrivées au Québec fréquentent bel et bien le Centre même si peu d'entre elles font partie de mon échantillon⁶³. Globalement, ces

⁶² La durée de résidence moyenne est de 21,3 ans au Centre Femmes du monde, comparativement à 19,8 ans au Groupe de revendication. La durée de résidence médiane va également dans ce sens : elle est de 17 ans au Centre et de 14,5 ans parmi les membres du Groupe.

⁶³ Il n'y a pas de statistique sur la durée de résidence de l'ensemble des membres du Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges (la « population » de l'étude).

données viennent éliminer une telle manière de concevoir les deux associations en continuité temporelle l'une par rapport à l'autre. L'exemple de *Victoria*, une de mes répondantes qui s'est engagée activement auprès du Groupe de revendication un mois après son arrivée au Québec va dans ce sens. Cependant, au cas par cas, il est arrivé qu'à travers son parcours d'implication au Centre, une participante montre un tel intérêt à s'engager dans la lutte pour les droits des femmes immigrantes et qu'une organisatrice communautaire du Centre la réfère à la Fédération des femmes du Québec, qui chapeaute le Groupe de revendication. Je n'ai malheureusement pas su qui était cette femme et si elle était parvenue à joindre les rangs des militantes à la FFQ. Ce n'est toutefois pas le lot de la majorité des répondantes.

Cela m'amène à chercher les autres facteurs qui font qu'une femme immigrante emprunte l'une ou l'autre voie, outre les motifs plus pratiques déjà abordés. Les caractéristiques des répondantes révèlent que les membres du Groupe de revendication ont à la fois un passé et un présent plus militant que les participantes du Centre Femmes du monde, qui sont pratiquement toutes engagées bénévolement, mais à un niveau moins politique. Ces dernières sont davantage portées à s'impliquer au niveau de leur quartier ou du milieu environnant, ainsi qu'à l'intérieur d'organisations où elles peuvent apporter une aide concrète aux autres. Parmi les membres du Groupe, plusieurs étaient ou sont engagées en politique ou encore à l'intérieur de mouvements étudiants, souvent à forte teneur politique, au pays d'origine ou au Québec. C'est d'ailleurs le cas de *Victoria*, militante féministe d'envergure dans son pays d'origine, qui s'est impliquée sitôt arrivée au Québec.

Sans être des lieux de participation adaptés selon les différents moments du parcours d'immigration des femmes, ces associations répondent à des désirs d'engagement qui se situent à différents niveaux. Le Centre de femmes se concentre sur les femmes qui le fréquentent, il est axé sur l'individu et centré sur le « micro », alors que le Groupe de revendication, dans une optique plus « macro », est orienté vers les femmes immigrantes collectivement.

Ce mémoire éveille de nouvelles avenues de recherche, vers la participation des femmes immigrantes, au-delà des associations d'immigrantes. On a vu à quel point « *participer à la société* » est la préoccupation centrale des femmes interviewées. Cette

participation au milieu associatif immigrant féminin sert-elle effectivement de tremplin vers une participation à d'autres milieux, plus particulièrement celui de l'emploi? Une des limites inhérentes à mon étude aura été de me restreindre aux femmes qui fréquentent actuellement les associations. Il aurait été pertinent de rencontrer d'anciennes participantes aux deux associations, des femmes qui ne s'y impliquent plus et de leur demander pour quelle(s) raison(s) elles ont délaissé les regroupements. Où sont-elles rendues? Que font-elles? Ont-elles élargi leur champ de participation à l'intérieur de la société? Avec du recul, comment perçoivent-elles leur implication? Une autre avenue serait de suivre la trajectoire des répondantes de cette étude et de renouveler l'entretien dans quelques années. Cette perspective diachronique permettrait de comparer les récits actuels et futurs et de comprendre davantage l'effet qu'a eu cette implication associative sur l'intégration à la société. Afin de saisir la complexité de cet impact, il serait intéressant d'étudier les répercussions sur les autres sphères de la vie de ces femmes (familiale, réseau social étendu, etc.).

Un autre questionnement émerge : l'intégration symbolique à la société détourne-t-elle les participantes de leur objectif de départ? Pour certaines femmes, la participation à leur association leur a permis de développer un lien d'appartenance à la société ainsi que le sentiment d'être reconnue à l'intérieur de celle-ci. Le fait de se sentir « intégrée symboliquement » à la société locale malgré une difficulté persistante sur le plan de l'insertion professionnelle (leur objectif de départ) comblerait-il ce besoin au point de les décourager à persister dans la recherche d'emploi? Aspireraient-elles plutôt à poursuivre leur militantisme dans la cause des femmes immigrantes? Auraient-elles l'impression de contribuer davantage à la société québécoise en poursuivant dans la voie militante?

Sans prétendre combler à lui seul les lacunes de la littérature sur la participation des immigrantes en contexte québécois, ce mémoire constitue à tout le moins un apport à ce sujet. Les pistes de recherches proposées ici pourraient également enrichir les connaissances du domaine des études migratoires en anthropologie, domaine de recherche non sans pertinence pratique autant que théorique dans le contexte d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- AMORANITIS, Spyros, Joseph GATUGU et Altay MANÇO, 2004. « Perspectives et recommandations », in Joseph GATUGU, Spyros AMORANITIS et Altay MANÇO (dir.), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances? Réponses européennes et canadiennes*. Paris, L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 265-276.
- BARBOT, Vivian, 2000. « La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités : la marche mondiale des femmes en l'an 2000 », *Recherches féministes*, vol. 13, n° 1, p. 19-25.
- BAUM, H.S., 2001. « Citizen participation », in *International Encyclopedia of Social and Behavioral Sciences*. Amsterdam et New York, Elsevier, vol. 3, p. 1840-1846.
- BELLEAU, Josée, 2000. « Un mouvement aux voix multiples », *Relations*, n° 658, mars, p. 46-49.
- BENTCHICOU, Nadia (dir.), 1997. *Les femmes de l'immigration au quotidien*. Paris, L'Harmattan, 123 pages.
- BLAIN, Marie-Jeanne, 2006. *Trajectoires socioprofessionnelles et processus identitaires en contexte de migration : de la Colombie au Québec (dans les Laurentides)*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, Montréal, 175 pages.
- BLAIS, Mélissa, Laurence FORTIN-PELLERIN, Ève-Marie LAMPRON et Geneviève PAGÉ, 2007. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 141-162.
- BOURDIEU, Pierre, 1980. « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier, p. 2-3.
- BOURDIEU, Pierre, 1979. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre, p. 3-6.
- BOURQUE, Denis, Yvan COMEAU, Louis FAVREAU et Lucie FRÉCHETTE, 2007. *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, collection « Pratiques et politiques sociales et économiques », 534 pages.
- BRETON, Raymond, 1997. « La participation sociale et le capital social ». Communication présentée dans le cadre de la *Deuxième conférence nationale Métropolis en immigration*, Montréal, novembre, 7 pages.
- BRETON, Raymond, 1994. « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants », in Danielle JUTEAU et Madeleine GAGNÉ (dir.), *Actes du séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, tenu à l'Université de Montréal du 28 février au 3 mars 1994. Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et Centre d'études ethniques des universités montréalaises, p. 239-252.

- CATARINO, Christine et Mirjana MOROKVASIC, 2005. « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, p. 7-27.
- CHOUAKRI, Yasmina, 2007. *Présentation – Apport des femmes immigrantes. Apport des femmes immigrantes sur les plans démographique, économique, politique et culturel*. Montréal, Fédération des femmes du Québec, 9 pages.
- CHOUAKRI, Yasmina, 2003. *Étude sur la participation civique des femmes immigrantes. Premier rapport. Les obstacles spécifiques et les facteurs d'inclusion et d'exclusion des femmes immigrantes au plan de la participation civique*. Montréal, Fédération des femmes du Québec, 29 pages.
- CISSÉ, Mariame, 2006. « La place des femmes des communautés culturelles dans le développement local et régional », in *Actes du forum Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification de bonnes pratiques*. Communication présentée dans le cadre du panel *Les femmes immigrantes et le mouvement féministe : comment concilier une gestion féministe et la diversité culturelle dans les espaces décisionnels?*, les 11 et 12 novembre 2005, Montréal, p. 49-51.
- CLOUTIER, Geneviève, 2005. *Femmes immigrantes et organismes communautaires : partages d'histoires et de savoirs*. Thèse de doctorat, École de service social, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université de Montréal, Montréal, 212 pages.
- COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2007. « Immigrantes : ni aliénées ni soumises », *Le Devoir*, libre opinion, lundi 26 février.
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE MONTRÉAL, 2010. Site Internet : <http://www.credemontreal.qc.ca/>
- CÔTÉ, Brigitte, Ginette BERTEAU, Danielle DURAND, Marie-France THIBAudeau et Marcella TAPIA, 2002. *Empowerment et femmes immigrantes*. Montréal, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, Direction de santé publique, 52 pages.
- DE RUDDER, Véronique, 1994. « Intégration ». *Pluriel – recherches. Vocabulaire historique et critique des relations interethniques*, n° 2, p. 25-32.
- DESCARRIES, Francine, 2003. « Regards sociologiques sur le féminisme contemporain ». Communication présentée dans le cadre du colloque *30 ans d'action, ça porte fruit!*, marquant le 30^e anniversaire du Conseil du statut de la femme du Québec, le 23 mai 2003, Montréal, p. 1-7.
- DESCARRIES, Francine, 2002. « Un féminisme aux multiples voix, un mouvement en actes : le féminisme québécois », *Labrys, études féministes*, n^{os} 1-2, décembre, 13 pages.
- DIXIT, Avinash et Susan SKEATH, 2004. *Games of Strategy*. New York, W. W. Norton and Company, 2e édition.
- DUBÉ, Marcelle, 2003. « Quelques fenêtres ouvertes sur le mouvement des femmes québécois », *Possibles*, été, p. 118-132.
- EDWARDS, John N. et Alan BOOTH, 1973. *Social participation in urban society*. Cambridge, Massachusetts, Schenkman Publishing Company Inc., 283 pages.

- FABIAN, Johannes, 2001. *Anthropology with an attitude: critical essays*. Stanford, California, Stanford University Press.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC, 2010. Site Internet : www.ffq.qc.ca.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC, 2007. *Synthèse des réflexions sur la question des accommodements raisonnables et les différences*. Montréal, 4 pages.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC, 2006. *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification des bonnes pratiques. Actes du forum tenu à Montréal les 11 et 12 novembre 2005*. Montréal, juin, 56 pages.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC, 2003. *Compte-rendu du forum : Facteurs d'inclusion et d'exclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique*. Montréal, 6 pages.
- FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES, 2008a. *Bilan des activités 2007-2008*. Montréal, Femmes du monde à Côte-des-Neiges, 27 pages.
- FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES, 2008b. *Bilan des activités 2007-2008. Annexe – Statistiques du Centre*. Montréal, Femmes du monde à Côte-des-Neiges, 9 pages.
- FORTIN Sylvie, 2002. *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, Montréal, 335 pages.
- FORTIN Sylvie, 2000. *Pour en finir avec l'intégration...* Document de travail, Groupe de recherche ethnicité et société et Centre d'études ethniques des universités montréalaises, Montréal, 35 pages.
- FORTIN, Sylvie et Jean RENAUD, 2004. « Stratégies d'établissement en contexte montréalais : une diversité de modalités? », in Jean RENAUD, Annick GERMAIN et Xavier LELOUP (dir.), *Le racisme et la discrimination : les tensions et les défis d'une société plurielle*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 31-59.
- FRIDERES, James S., 1997. « La participation du citoyen à la vie civique, sa conscience et sa connaissance de ses droits et devoirs et sa capacité de les exercer », *Deuxième conférence nationale Métropolis en immigration*, Montréal, novembre, 14 pages.
- GATUGU, Joseph, 2004. « Associations issues de l'immigration en Belgique : définition, typologie, enjeux, problématiques », in Joseph GATUGU, Spyros AMORANITIS et Altay MANÇO (dir.), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances? Réponses européennes et canadiennes*. Paris, L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 31-66.
- GATUGU, Joseph et Altay MANÇO, 2004. « Présentation », in Joseph GATUGU, Spyros AMORANITIS et Altay MANÇO (dir.), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances? Réponses européennes et canadiennes*. Paris, L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 15-28.

- GIDDENS Anthony, 1979. « Agency, structure », in Anthony GIDDENS, *Central problems in social theory: action, structure and contradiction in social analysis*. Berkeley, University of California Press, p. 49-95.
- GIDDENS, Anthony, 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan, 192 pages.
- GONZALEZ, Carmen, 2006. « La participation des femmes immigrantes dans les organismes communautaires », in Actes du forum *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification de bonnes pratiques*. Communication présentée dans le cadre du panel *Les femmes immigrantes et le mouvement communautaire comme lieu de participation locale mais aussi transfrontalière?*, les 11 et 12 novembre 2005, Montréal, p. 18-21.
- GOTHAM, Kevin Fox, 2005. « Civil society », in G. RITZER (dir.), *Encyclopedia of Social Theory*. Thousand Oaks, California, Sage Publications, vol. 1, p. 98-102.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2010. *Démographie : le phénomène du vieillissement*. Site Internet Portail Québec : <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/demographie/?lang=fr#Vieillesse> [consulté en 2010].
- GRANOVETTER, Mark, 1973. « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380.
- GREISH, Jean, 2006. « Vers quelle reconnaissance? », *Revue de métaphysique et de morale*, Presses universitaires de France, vol. 50, n° 2, p. 149-171.
- GUAY, Lorraine, 1999. « Le mouvement communautaire autonome », in Lorraine Guay, *Pour un mouvement communautaire citoyen*. Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), p. 65-88.
- GUILBERT, Lucille, 2005. « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance », *Ethnologies*, numéro spécial « Appartenance/Migration/Belonging », vol. 27, n° 1, p. 5-32.
- HANNERZ, Ulf, 1996. *Transnational connections: culture, people, places*. London et New York, Routledge, 201 pages.
- HELLY, Denise, 2001. « Communauté et citoyenneté. Les années 1990 : enracinement local, responsabilité sociale », *Anthropologie et sociétés*, vol. 25, n° 3, p. 11-29.
- HELLY, Denise, 1999. « Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen », *Lien social et politiques – RIAC*, n° 41, printemps, p. 35-46.
- HELLY Denise, 1997. « Participation bénévole et sociale de personnes d'origine immigrée : état de la recherche au Canada ». *Deuxième conférence nationale Métropolis en immigration*, Montréal, novembre, 18 pages.
- HELLY, Denise et Nicolas VAN SCHENDEL, 2001. *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- HONNETH, Axel, 2007 [2000]. *La lutte pour la reconnaissance*. Traduit de l'allemand par Pierre Rusch. Paris, Éditions du Cerf, collection « Passages », 230 pages.

- HONNETH, Axel, 2004. « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 134-136.
- IZARD, Michel, 2002 [1991]. « Méthode ethnographique », in Pierre BONTE et Michel IZARD (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 470-475.
- KRUZYNSKI, Anna, 2004. « De l'Opération SALAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois », *Recherches féministes*, vol. 17, n° 4, p. 227-262.
- LAMOUREUX, Diane, 1990. « Les services féministes : de l'autonomie à l'extension de l'État-providence », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 2, p. 33-43.
- LAMOUREUX, Diane, 1998. « Agir sans "nous" », in Diane LAMOUREUX (dir.), *Les limites de l'identité sexuelle*. Montréal, Remue-ménage, p. 87-108.
- LAMOUREUX, Henri, Jocelyne LAVOIE, Robert MAYER et Jean PANET-RAYMOND, 2008. *La pratique de l'action communautaire*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2^e édition, 530 pages.
- LAPASSADE, G., 1991. « L'observation participante », in G. LAPASSADE, *L'ethnosociologie*. Paris, Méridiens Klincksieck, p. 23-44.
- LAZERRI, Christian et Alain CAILLÉ, 2004. « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 88-115.
- LE BOSSÉ, Yann D. et Marguerite LAVALLÉE, 1993. « Empowerment et psychologie communautaire. Aperçu historique et perspectives d'avenir », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 18, p. 7-20.
- L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, 2009. Site Internet : <http://www.rcentres.qc.ca>
- L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, 1998. *Base d'unité politique* (telle qu'amendée lors de l'assemblée générale annuelle, juin 1998). L'R des centres de femmes du Québec, 10 pages.
- MAILLÉ, Chantal, 2003. « Le mouvement des femmes au Québec : histoire et actualité », in Alain G. GAGNON (dir.), *Québec : État et société*. Montréal, Québec Amérique, collection « Débats », tome 2, p. 323-341.
- MAILLOUX, Thérèse, 2005. *Des nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec*. Conseil du statut de la femme, gouvernement du Québec, 104 pages.
- MAILLOUX, Louise, Heather HORAK et Colette GODIN, 2002. *Motivation en situation difficile : problèmes des femmes dans le secteur bénévole au Canada*. Rapport de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, Secrétariat de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, gouvernement du Canada, 31 pages.
- MEINTEL, Deirdre, 2008. « Identités ethniques plurielles et reconnaissance connective en Amérique du Nord », in Jean-Paul PAYET et Alain BATTEGAY (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*. France, Presses Universitaires du Septentrion, p. 311-319.

- MEINTEL, Deirdre, 1993. « Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité », *Culture*, vol. XIII, n° 2, p. 10-16.
- MÉLIS, Corrine, 2003. « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n° 1, p. 81-100.
- MIGLIARDI, Paula, 2001. *Immigrant women, social service and advocacy: the role of an organization of immigrant women in Manitoba*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté des Arts, Université du Manitoba, Winnipeg, 179 pages.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC), 2010a. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec. 1^e trimestre 2010*. Québec, gouvernement du Québec. [En ligne] <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html> [consulté en 2010].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2010b. *La pleine participation à la société québécoise*. Québec, gouvernement du Québec. Site Internet Québec interculturel : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/pleine-participation.html> [consulté en 2010].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2009. *Valeurs communes*. Québec, gouvernement du Québec. [En ligne] www.valeurscommunesduquebec.gouv.qc.ca [consulté en 2009].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2008a. *Fiche synthèse sur l'immigration au Québec – Année 2008*. Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, gouvernement du Québec. [En ligne] http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Note_synthese_Immigration.pdf [consulté en 2010].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2008b. *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec 2008-2013*. Québec, Direction des politiques et programmes d'intégration, de régionalisation et de relations interculturelles du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, gouvernement du Québec, 62 pages.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 2007. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec. 4^e trimestre 2007*. Québec, gouvernement du Québec. [En ligne] <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html> [consulté en 2010].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, 1999. *Tableaux sur l'immigration au Québec. 1995-1999*. Québec, gouvernement du Québec. [En ligne] <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html> [consulté en 2010].

- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI), 1992. *L'immigration féminine au Québec. Bulletin statistique vol. 1, 1986-1990*. Québec, Direction des études et de la recherche et direction des communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, gouvernement du Québec, collection « Statistiques et indicateurs », n° 2, 78 pages.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec, Direction des communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, gouvernement du Québec, 104 pages.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (MRCI), 2004. *Plan d'action 2004-2007. Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec*. Québec, Direction des affaires publiques et des communications du ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, gouvernement du Québec, 135 pages.
- MONGEAU, Jaël, 2007. *Portrait sociodémographique des femmes immigrantes recensées au Québec en 2001*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, gouvernement du Québec, 125 pages.
- MONINGA, Jeanine, 2006. « Immigrées, insertion, associations à Bruxelles : constats et hypothèses », in Actes du colloque *Réseaux et associations de migrant(e)s : vecteurs de participation citoyenne*, le 30 juin 2006 à Bruxelles. N° spécial de *Diversités et citoyennetés – La lettre de l'Institut de recherche, formation et actions sur les migrations (IRFAM)*, n° 8, IV-2006, p. 31-33.
- MOREL, Michel, 2000. « Organismes communautaires et développement social? », *Bulletin Développement social*, Conseil de la santé et du bien-être, ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, vol. 1, n° 2, p. 2-3.
- NANTEL, Annie, 2006. *L'intégration socioéconomique des entrepreneurs immigrants dans la région de Mont-Laurier. Analyse des caractéristiques générales et des facteurs différentiels*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté des arts et sciences, Université de Montréal, Montréal, 179 pages.
- OSMANI, Farida, 2002. « L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des femmes immigrantes au Québec », *Recherches féministes*, vol. 15, n° 2, p. 141-151.
- PAREKH, Bhikhu, 2004. « Putting civil society in its place », in Marlies GLASIUS, David LEWIS et Hakan SECKINELGIN (dir.), *Exploring civil society political and cultural contexts*. London et New York, Routledge, p. 15-23.
- PICHÉ, Victor, 1997. *Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel*. Document de travail, Département de démographie et Groupe de recherche ethnicité et société, Université de Montréal, Montréal, 18 pages.
- PORTES, Alejandro, 1998. « Social capital: its origins and applications in modern sociology », *Annual Review of Sociology*, vol. 24, p. 1-24.
- QUIMINAL, Catherine, 1996. « L'autre immigration. Initiative associative des femmes africaines », *Migrants-Formation*, n° 105, p. 130-148.

- RAPPAPORT, Julian, 1987. « Terms of empowerment/exemplars of prevention: toward a theory for community psychology », *American Journal of Community Psychology*, vol. 15, n° 2, p. 121-147.
- RAPPAPORT, Julian, 1984. « Studies in empowerment: introduction to the issue », *Prevention in Human Services*, vol. 3, p. 1-7.
- RICŒUR, Paul, 2004. *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris, Stock.
- ROSE, Damaris, 2002. *The strategic workshop on immigrant women making place in Canadian cities*. [En ligne] <http://genderimmigration.inrs-ucs.quebec.ca/menu.htm> [consulté en 2007].
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine, 2006. « L'entrevue semi-dirigée », in Benoît GAUTHIER (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.
- SCHNAPPER, Dominique, 1994. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*. Paris, Gallimard, collection « NRF Essais », 228 pages.
- SCHROVER, Marlou et Floris VERMEULEN, 2005. « Immigrant organizations », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 5, p. 823-832.
- SÉVIGNY, Marcel, 2003. « Le mouvement communautaire et la récupération étatique », *Possibles*, été, p. 33-54.
- SEYMOUR, Michel, 2008. *De la tolérance à la reconnaissance*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 704 pages.
- SIPI, Remei, 2000. « Las asociaciones de mujeres, ¿agentes de integración social? », *Papers*, n° 60, p. 355-364.
- SOTOMAYOR, Eliana et Madeleine LACOMBE, 2006. « Avant 1995 : un mouvement en quête d'identité », in Eliana SOTOMAYOR et Madeleine LACOMBE (dir.), *Dix ans de luttes pour la reconnaissance*. Montréal, Comité aviseur de l'action communautaire autonome, p. 15-28.
- TABOADA LEONETTI, Isabel, 2000. « Citoyenneté, nationalité et stratégies d'appartenance », in Jacqueline COSTA-LASCOUX, Marie-Antoinette HILLY et Geneviève VERMES (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*. Paris, L'Harmattan, collection « Espaces interculturels », p. 99-120.
- TABOADA LEONETTI, Isabel, 1998. « Écueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », *Cahiers de l'URMIS*, n° 4, p. 7-19.
- TABOADA LEONETTI, Isabel, 1994. « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 31, n° 71, p. 93-103.
- TASTSOGLOU, Evangelia et Baukje MIEDEMA, 2003. « Immigrant women and community development in the Canadian Maritimes: outsiders within? », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 28, n° 2, 29 pages.

- TEDLOCK, Barbara, 1991. « From participant observation to the observation of participation: the emergence of narrative ethnography », *Journal of Anthropological Research*, vol. 47, p. 69-94.
- TESALONA, Tess, 2006. « Bâtir des liens : la lutte pour devenir visible », in Actes du forum *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification de bonnes pratiques*. Communication présentée dans le cadre du panel *À la frontière du genre et du racisme, y a-t-il une place pour les femmes immigrantes et les enjeux qui les concernent dans le milieu syndical?*, les 11 et 12 novembre 2005, Montréal, p. 36-38.
- TOUPIN, Louise, 1998. « Les courants de pensée féministe », *Les archives NetFemmes*. [En ligne] <http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/courants0.html> [consulté en 2008].
- TSHOMBOKONGO, Regine Alende, 2006. « Pour une prise en compte des jeunes filles immigrantes comme une composante sociale dans les espaces décisionnels et au sein du mouvement féministe », in Actes du forum *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec : vers l'identification de bonnes pratiques*. Communication présentée dans le cadre du panel *Les femmes immigrantes et le mouvement féministe : comment concilier une gestion féministe et la diversité culturelle dans les espaces décisionnels?*, les 11 et 12 novembre 2005, Montréal, p. 45-48.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, Diane LESSARD, Maria Elisa MONTEJO et Monica VIANA, 1996. *Femmes immigrantes à Sherbrooke : modes de vie et reconstruction identitaire*. Rapport présenté au Conseil québécois de recherche sociale. Sherbrooke, Collectif de recherche sur les femmes et le changement, Université de Sherbrooke, 261 pages.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, Diane LESSARD, Maria Elisa MONTEJO et Monica VIANA, 1995. « Méthodologie féministe et interculturelle : une alliance à facettes multiples », *Recherches féministes*, vol. 8, n° 2, p. 31-46.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, 2004. « Immigrants et vie associative dans les régions du Québec », in Joseph GATUGU, Spyros AMORANITIS et Altay MANÇO (dir.), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances? Réponses européennes et canadiennes*. Paris, L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 181-201.
- VEITH, Blandine, 2005. « Engagement associatif et individuation de femmes migrantes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 3, p. 53-67.
- YATERA, 2004. « Dynamiques associatives, co-développement et citoyenneté : le cas des liens France/Afrique », in Joseph GATUGU, Spyros AMORANITIS et Altay MANÇO (dir.), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances? Réponses européennes et canadiennes*. Paris, L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », p. 67-78.

ANNEXE I
LISTE DES ASSOCIATIONS D'IMMIGRANTS APPROCHÉES

| |
|--|
| ASSOCIATIONS MIXTES (EN GENRE) ET MULTIETHNIQUES : |
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ La Maisonnée ◆ Le regroupement d'organismes communautaires l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS) ◆ L'Association latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges ◆ Le Centre d'action sociocommunautaire de Montréal (multiethnique, mais à majorité portugaise) |
| ASSOCIATIONS DE FEMMES IMMIGRANTES MULTIETHNIQUES : |
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques ◆ Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs ◆ Le Centre des femmes de Montréal – volet Service aux femmes immigrantes ◆ Le Centre Femmes du monde à Côte-des-Neiges ◆ Concertation-femme ◆ Le Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec ◆ Femmes du monde du CARI Saint-Laurent |
| ASSOCIATIONS DE FEMMES IMMIGRANTES MONOETHNIQUES : |
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Point de ralliement des femmes haïtiennes ◆ L'Association Minoritza (femmes roumaines) |

ANNEXE II
LISTE DE CARACTÉRISTIQUES INVESTIGUÉES AU SEIN DES
ASSOCIATIONS

| |
|---|
| ❖ DESCRIPTION DE L'ORGANISATION |
| <ul style="list-style-type: none"> – Quel est le but, la mission de l'organisation? – Cette organisation est-elle une initiative d'immigrant(e)s? – L'organisation est-elle mixte en genre ou exclusivement pour les femmes? – L'organisation est-elle monoethnique ou multiethnique? – Quelle est la clientèle (groupes d'âges, origine nationale, etc.)? – À quoi ressemble la fréquentation? |
| ❖ INTERVENTION |
| <ul style="list-style-type: none"> – Les employés et bénévoles sont-ils immigrants ou Québécois natifs? – Quelle est l'orientation de l'organisation? Quelle est l'approche privilégiée? – L'accent est-il mis sur le niveau individuel ou collectif? – Quels sont les services, activités ou cours offerts? |
| ❖ SOCIABILITÉ |
| <ul style="list-style-type: none"> – Les participant(e)s semblent-ils créer des liens sociaux entre eux/elles? – Des réseaux de soutien informel se développent-ils? |
| ❖ IMPLICATION SOCIALE |
| <ul style="list-style-type: none"> – Est-il possible pour les immigrant(e)s de s'impliquer comme bénévoles au sein de l'association? S'impliquent-ils? – Quels sont les causes et projets sociaux au sein de l'association? – L'organisation est-elle impliquée plus largement au sein de la société civile? – L'organisation est-elle impliquée à un niveau transnational? |

ANNEXE III

GUIDES D'ENTRETIENS

GUIDE D'ENTRETIEN N° 1

PARTICIPANTES DU CENTRE FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES

| INFORMATIONS RECHERCHÉES | QUESTIONS |
|--|---|
| <p>TRAJECTOIRE D'IMMIGRATION ET STRATÉGIES DÉPLOYÉES EN LIEN AVEC L'ADAPTATION</p> | <ul style="list-style-type: none"> – À votre arrivée et lors de votre installation, quels besoins avez-vous ressentis? – Comment avez-vous trouvé un logement? Un emploi? Des amis? – À votre arrivée et lors de votre installation, avez-vous rencontré des difficultés? Si difficultés rencontrées : <ul style="list-style-type: none"> – Qu'avez-vous fait pour surmonter ces difficultés? – À votre arrivée, avez-vous fréquenté une association d'aide aux immigrants? Un centre de femmes? Une association de femmes? – Si oui, pourquoi? – Si oui, ethnique ou multiethnique? – Si ethnique, qu'est-ce que cela vous apporte de différent comparativement à votre participation au Centre Femmes du monde (multiethnique)? – Si oui, y participez-vous toujours? – Si non, avec du recul, que pensez-vous de votre participation au sein de cette association? |
| <p>LE CENTRE PREMIERS CONTACTS AVEC LE CENTRE</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Comment avez-vous connu le Centre Femmes du monde? – Combien de temps après votre arrivée à Montréal? – Qu'est-ce qui vous a incité à fréquenter un centre de femmes? – Pourquoi une organisation exclusivement de femmes? – Qu'est-ce qui vous a incitée à fréquenter ce Centre en particulier? |
| <p>RÔLE DU CENTRE DANS L'ADAPTATION</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Croyez-vous que le Centre de femmes a joué un rôle dans votre adaptation? – OU les ressources que vous y avez trouvées? – OU les gens que vous y avez rencontrés? – Est-ce qu'il y a des ressources (matérielles, humaines, etc.) que vous avez trouvées en fréquentant le Centre qui vous ont aidée à fonctionner dans la société québécoise? – Est-ce que ces ressources vous ont aidée par rapport à la langue de la société d'accueil? – Si vous n'avez connu le Centre que plus tard, auriez-vous aimé le connaître à votre arrivée? Pourquoi? |
| <p>LIEN ENTRE LE CENTRE ET LA VIE FAMILIALE</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Comment votre famille perçoit-elle votre fréquentation du Centre? |

| | |
|---|--|
| | <p>avez-vous décidé de vous y impliquer?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Décrivez votre implication au Centre. (Comité(s)? Conseil d'administration? Autre bénévolat?) – Quelle(s) cause(s) vous motive(nt)? – Quelles sont les raisons qui vous ont incitée à vous impliquer au Centre? |
| AUTRES ENGAGEMENTS ET IMPLICATIONS | <ul style="list-style-type: none"> – Êtes-vous impliquée ailleurs qu'au Centre Femmes du monde? – Quelles sont les raisons qui motivent votre implication? – Étiez-vous impliquée au Centre avant de vous impliquer à l'extérieur de celui-ci? – Donnez un historique de votre implication au Québec. – Où êtes-vous impliquée? Dans une organisation? Sur une base individuelle? – Quelle(s) cause(s) vous motive(nt)? – Auprès de qui vous impliquez-vous? – À quel niveau? (Quartier? Ville? Province? Pays? Pays d'origine?) – Si vous n'êtes pas impliquée, auriez-vous envie de vous impliquer auprès de la société québécoise? |
| CE QUE LES FEMMES VONT CHERCHER EN S'IMPLIQUANT ET CE QU'ELLES EN RETIRENT | <ul style="list-style-type: none"> – Qu'est-ce que vous allez chercher par cette implication? – Qu'est-ce que cette implication vous apporte? – Quelle est la signification de votre implication pour vous? |
| IDÉOLOGIE FÉMINISTE | <ul style="list-style-type: none"> – Est-ce que vous vous considérez comme une féministe? – Qu'est-ce que le féminisme pour vous? – Est-ce qu'il y a une différence entre le féminisme de votre pays d'origine et celui d'ici? Expliquez. |

GUIDE D'ENTRETIEN N° 2

TRAVAILLEUSES DU CENTRE FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES

| INFORMATIONS RECHERCHÉES | QUESTIONS |
|--|--|
| SI LA TRAVAILLEUSE EST IMMIGRANTE : | <ul style="list-style-type: none"> – Avez-vous déjà fréquenté une association d'aide aux immigrants (ou de femmes immigrantes en particulier) à votre arrivée? Si oui : <ul style="list-style-type: none"> – Pourquoi? – Quel était votre degré de participation (services, activités)? – Est-ce que vous y étiez impliquée bénévolement? – Qu'est-ce que ça vous a apporté? – Était-ce une association ethnique ou multiethnique? Si ethnique : <ul style="list-style-type: none"> – Qu'est-ce qu'une participation à une association ethnique vous a apporté de particulier? – Qu'est-ce qu'un centre de femmes multiethnique (tel que le Centre Femmes du monde) vous apporte de différent? |
| TRAVAILLEUSE IMMIGRANTE ET NON-IMMIGRANTE | <ul style="list-style-type: none"> – Avez-vous déjà travaillé pour une autre association ou un centre de femmes immigrantes? – Ethnique ou multiethnique? – Pourquoi? – Qu'est-ce qui vous a amenée à travailler dans un centre où il y a une majorité de femmes immigrantes? – D'après vous, quel est l'apport d'un centre de femmes multiethnique pour les femmes? Et celui d'un centre ethnique? Pour les femmes immigrantes en particulier? |
| HISTORIQUE DU CENTRE | <ul style="list-style-type: none"> – Quand, comment, par qui et pourquoi le Centre Femmes du monde a-t-il été créé? – Étiez-vous travailleuse lorsque le Centre a été créé? – Avez-vous joué un rôle dans sa création? |
| RÔLE DES TRAVAILLEUSES RÔLE DU CENTRE CAPACITÉ DU CENTRE | <ul style="list-style-type: none"> – Quel est votre rôle dans le Centre? – Quel rôle pensez-vous jouer pour les participantes? En particulier les femmes immigrantes? – Quel rôle joue le Centre auprès des participantes? En particulier pour les femmes immigrantes? – Qu'est-ce que vous pensez que le Centre apporte aux femmes immigrantes? – Est-ce que vos ressources vous permettent de répondre aux besoins des femmes, des femmes immigrantes en particulier? Est-ce que vos capacités et moyens sont à la hauteur de vos intérêts et objectifs pour ces femmes? |
| OBJECTIF DU CENTRE POUR LES FEMMES | <ul style="list-style-type: none"> – Quels sont vos objectifs pour les femmes/les femmes immigrantes du Centre? |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> – Comment le(s) mettez-vous en application? – Quel objectif avez-vous vous pour les femmes/les femmes immigrantes à long terme? |
| APPROCHE D'UNE FEMME IMMIGRANTE À SON ARRIVÉE | <ul style="list-style-type: none"> – Quelle approche avez-vous avec une femme immigrante nouvellement arrivée au Québec qui se présente au Centre pour la première fois? – Assurez-vous un suivi? |
| RELATION TRAVAILLEUSE/PARTICIPANTE | <ul style="list-style-type: none"> – Quelle relation entretenez-vous avec les participantes? En particulier avec les femmes immigrantes? |
| INTERVENTION LIÉE À L'IDÉOLOGIE FÉMINISTE | <ul style="list-style-type: none"> – Vous considérez-vous comme une féministe? – Qu'est-ce que le féminisme pour vous? – Pensez vous appliquer l'idéologie féministe auprès des femmes/des femmes immigrantes du Centre? <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comment la mettez-vous en application? – Est-ce qu'il y a une différence lorsque le féminisme concerne les femmes immigrantes? |
| INTERVENTION LIÉE AU CONCEPT D'EMPOWERMENT | <ul style="list-style-type: none"> – Essayez-vous d'autonomiser les femmes/les femmes immigrantes? – Essayez-vous de motiver les femmes/les femmes immigrantes à prendre pouvoir sur leur vie? – Essayez-vous d'encourager les femmes immigrantes à développer des stratégies pour aider à leur adaptation? – Individuellement? En groupe? – Est-ce que vous connaissez le terme <i>empowerment</i>? – Est-ce que l'<i>empowerment</i> fait partie de votre démarche d'intervention? – À travers votre intervention auprès des femmes/des femmes immigrantes du Centre, comment pensez vous mettre en application l'<i>empowerment</i>? – Au niveau individuel? Au niveau du groupe? |
| LIEN ENTRE LE FÉMINISME ET L'EMPOWERMENT | <p>Si féministe et <i>empowerment</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour vous, est-ce que le féminisme est lié à l'<i>empowerment</i>? – En quoi et comment sont-ils liés? |

GUIDE D'ENTRETIEN N° 3

PARTICIPANTES ET TRAVAILLEUSE DU COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE LA FFQ (appelé le Groupe de défense et de revendication de droits dans ce mémoire)

| INFORMATIONS RECHERCHÉES | QUESTIONS |
|--|---|
| TRAJECTOIRE D'IMMIGRATION ET STRATÉGIES DÉPLOYÉES EN LIEN AVEC L'ADAPTATION | <ul style="list-style-type: none"> – À votre arrivée, quels besoins avez-vous ressentis? – Comment avez-vous trouvé un logement? Un emploi? Des amis? – À votre arrivée et lors de votre installation, avez-vous rencontré des difficultés? Si difficultés rencontrées : – Qu'avez-vous fait pour surmonter ces difficultés? |
| FRÉQUENTATION D'UNE ORGANISATION D'AIDE AUX IMMIGRANTS À L'ARRIVÉE RÔLE DE L'ORGANISATION DANS L'ADAPTATION | <ul style="list-style-type: none"> – À votre arrivée, avez-vous fréquenté une organisation d'aide aux immigrants? Un centre de femmes? Une association de femmes? Si oui : – Pourquoi? Qu'est-ce qui vous a incitée à fréquenter une telle organisation? – Combien de temps après votre arrivée? – Comment l'avez-vous connue? – Ethnique ou multiethnique? – Si ethnique, qu'est-ce que cela vous apporte de différent comparativement au Comité des femmes des communautés culturelles (multiethnique)? – Cette organisation a-t-elle joué un rôle dans votre adaptation? – OU les ressources que vous y avez trouvées? – OU les gens que vous y avez rencontrés? – Est-ce qu'il y a des ressources (matérielles, humaines, etc.) que vous avez trouvées en fréquentant cette organisation qui vous ont aidée à fonctionner dans la société québécoise? – Est-ce que ces ressources vous ont aidée par rapport à la langue de la société d'accueil? – Quel était votre degré de participation (services, activités, etc.)? – Y étiez-vous impliquée bénévolement? – Qu'est-ce que cela vous a apporté? – Y participez-vous encore aujourd'hui? Y êtes-vous encore impliquée? – Avec du recul aujourd'hui, que pensez-vous de votre participation ou implication dans cette organisation? |
| ANTÉCÉDENTS D'IMPLICATION AU PAYS D'ORIGINE | <ul style="list-style-type: none"> – Étiez-vous impliquée socialement dans votre pays d'origine? – Si oui, décrivez votre implication. |

| | |
|---|---|
| <p>ENGAGEMENT ET IMPLICATION AU COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE LA FFQ</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Qu’est-ce qui vous a incitée à vous impliquer au sein du Comité des femmes des communautés culturelles? – Combien de temps après votre arrivée avez-vous commencé à vous impliquer au Comité? – Décrivez votre implication. – Quelles causes vous motivent? – Quelles sont les raisons qui vous ont incitée à vous impliquer au sein du Comité? |
| <p>MEMBRE INDIVIDUELLE OU REPRÉSENTANTE D’UNE ORGANISATION AU COMITÉ</p> <p>LIEN ENTRE LE TRAVAIL AU SEIN D’UNE ORGANISATION ET LE COMITÉ</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Êtes-vous membre individuelle du Comité, ou représentez-vous une organisation? Si représentante d’une organisation : <ul style="list-style-type: none"> – Laquelle? – Décrivez sa mission, ses activités, etc. – Pourquoi travaillez-vous pour cette organisation? – Pour vous, y a-t-il un lien entre votre travail au sein de cette organisation et votre implication au Comité? |
| <p>IMPLICATION À L’EXTÉRIEUR DU COMITÉ</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Êtes-vous impliquée ailleurs qu’au Comité? – Décrivez votre implication. – Où êtes-vous impliquée? Dans une organisation? Sur une base individuelle? – Quelles sont les raisons qui motivent votre implication? – Quelle(s) cause(s) vous motive(nt)? – À quel niveau (Quartier? Ville? Province? Pays? Pays d’origine?) |
| <p>LIENS SOCIAUX</p> | <ul style="list-style-type: none"> – En quoi votre vie sociale est-elle différente de celle que vous aviez dans votre pays d’origine? – Comment vous sentiez-vous à l’arrivée? – Est-ce que vous avez réussi à créer des liens à votre arrivée? – Si oui, comment avez-vous créé ces liens? (Où? Quand?) – Est-ce que vous avez amené des amies au sein du Comité? – Quel(s) type(s) de relation(s) entretenez-vous avec les autres femmes du Comité? – Est-ce que vous avez créé des amitiés parmi les autres femmes du Comité? – Est-ce qu’il arrive que vous rencontriez des femmes que vous avez connues au Comité à l’extérieur de celui-ci? – Comment vous sentez-vous face à la multiethnicité du Comité? – Qu’est-ce que ces relations vous apportent? – Quelle importance ont pour vous les liens créés au sein du Comité? – Quelle est l’importance du Comité pour vous? – Est-ce que vous appartenez à un autre regroupement? |

| | |
|---|--|
| | <p>Est-ce que vous fréquentez une organisation autre que le Comité?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, ethnique ou multiethnique? - Si ethnique, qu'est-ce que cela vous apporte de différent? |
| CE QUE LES FEMMES VONT CHERCHER ET RETIRENT DE LEUR IMPLICATION AU COMITÉ | <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que vous allez chercher par cette implication? - Qu'est-ce que votre implication au Comité vous apporte? - Quelle est la signification de votre implication pour vous? |
| IDÉOLOGIE FÉMINISTE | <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que vous vous considérez comme une féministe? - Qu'est-ce que le féminisme pour vous? - Est-ce qu'il y a une différence entre le féminisme de votre pays d'origine et celui d'ici? Expliquez. |

ANNEXE IV

LISTE DES RÉPONDANTES INTERVIEWÉES

AU CENTRE FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES :

Henriette :

Âgée de 50 ans, originaire de l’Afrique du Nord, *Henriette* a résidé précédemment dans deux pays africains avant d’immigrer au Québec. Parrainée par son mari, elle est installée au Québec depuis 18 ans et elle est aujourd’hui citoyenne canadienne. Malgré qu’*Henriette* ait un diplôme de troisième cycle universitaire acquis à l’étranger et qu’elle soit retournée chercher un certificat dans une autre formation une fois installée ici, elle est sans emploi. *Henriette* habite seule. Elle se rend fréquemment au Centre pour bavarder, participe aux sorties, à la cuisine collective et effectue du bénévolat divers (aide au fonctionnement du Centre : envois postaux, etc.). *Henriette* a une visée de participation surtout personnelle, mais également collective. *Henriette* n’est pas impliquée bénévolement ailleurs présentement, mais l’a déjà été auprès d’enfants d’immigrants et de personnes âgées. Elle parle le français et l’anglais.

Vanessa :

Vanessa, âgée de 39 ans, est née au Canada (donc citoyenne canadienne de naissance) mais a vécu la majeure partie de sa vie en Amérique du Sud avant de revenir s’installer ici avec ses parents il y a 19 ans. Elle vit maintenant en couple. *Vanessa* a un diplôme professionnel acquis à l’étranger et travaille ici à temps partiel dans un domaine différent. *Vanessa* participe aux activités du Centre telles que la cuisine collective, aux dîners de partage, sorties et visionnements de films. Elle effectue du bénévolat divers : par exemple, elle participe à l’organisation de fêtes ou de la journée porte ouverte. *Vanessa* a une visée de participation personnelle et collective. Elle s’implique aussi, entre autres, dans un organisme qui aide les nouveaux arrivants. Elle parle le français et, dans une moindre mesure, l’anglais.

Lyna :

Âgée de 45 ans, *Lyna* vient du Moyen-Orient. Parrainée par son mari, elle est arrivée au Québec il y a huit ans, après avoir habité quelque temps dans une autre province canadienne. *Lyna* est maintenant citoyenne canadienne et vit avec son mari et leur enfant. *Lyna* a un diplôme de premier cycle universitaire acquis au pays d’origine, mais elle a recommencé des études en arrivant au Canada. Elle occupe présentement deux emplois à temps partiel et apprend en même temps le français. Elle parle bien l’anglais. Dans son pays d’origine, *Lyna* était impliquée dans des organisations de femmes. Au Centre Femmes du monde, elle participe aux ateliers de discussions et aux sorties, est bénévole lors d’organisation de fêtes et de journées spéciales comme la porte ouverte. Elle a également déjà été membre du conseil d’administration du Centre. *Lyna* s’implique aussi dans un autre organisme communautaire du quartier et à l’école de son enfant. La visée de participation de *Lyna* est à la fois personnelle et collective.

Anita :

Originaire de l’Asie du Sud-Est, cette femme de 55 ans a immigré au Québec pour rejoindre ses parents à l’âge de 16 ans. *Anita* a vécu pendant plusieurs années aux États-

Unis et a toujours le statut de résidente permanente, quoiqu'elle ait fait la demande de citoyenneté canadienne il y a peu de temps. Elle a acquis un diplôme professionnel au Québec et occupe présentement deux emplois à temps partiel dans un autre domaine. Elle vit aujourd'hui en couple. *Anita* parle bien l'anglais et un peu le français. Au Centre de femmes, elle participe aux ateliers de discussion, aux dîners de partage et aux fêtes, et effectue un peu de bénévolat : elle a déjà fait partie du Comité Action et se joint aux manifestations auxquelles participe le Centre à l'occasion. La visée de sa participation est surtout personnelle, mais aussi collective. *Anita* n'est pas impliquée à l'extérieur du Centre de femmes en ce moment, mais s'est déjà impliquée lorsqu'elle vivait à l'étranger auprès de réfugiés ainsi que dans un centre de femmes.

Josefine :

Josefine est une femme de 65 ans, née de parents immigrants, ayant immigré au Québec en provenance d'une autre province canadienne (donc citoyenne canadienne de naissance) il y a 42 ans. *Josefine* a un deuxième cycle universitaire, mais est aujourd'hui retraitée. Elle vit seule. *Josefine* est impliquée autant au Centre de femmes qu'à l'extérieur. Au Centre, elle participe aux ateliers d'apprentissage du français, aux ateliers de discussion et à la cuisine collective. Elle est une bénévole engagée : elle fait partie du Comité Action, participe aux manifestations et a déjà fait partie du conseil d'administration. Précédemment impliquée dans une autre association de femmes, *Josefine* est maintenant engagée dans différentes organisations à caractère sociopolitique, particulièrement à l'intérieur du quartier Côte-des-Neiges. La visée de participation de *Josefine* est personnelle et collective. Anglophone, *Josefine* fait l'apprentissage du français.

Rose :

Rose est une femme de 61 ans, née en Europe, mais arrivée au Québec comme réfugiée avec sa famille à l'âge de cinq ans. *Rose* est citoyenne canadienne. Elle a vécu plusieurs longs séjours à l'étranger (Europe, États-Unis, Proche-Orient). Elle a fait des études universitaires au Québec, mais elle est présentement sans emploi. *Rose* habite seule. Elle est une participante régulière du Centre; elle s'y rend pour les ateliers de discussion, mais aussi pour y faire du bénévolat : elle est membre du Comité Action, participe aux manifestations, et anime parfois des ateliers au Centre. Elle a déjà été membre du conseil d'administration. Par le passé, *Rose* s'est impliquée auprès d'immigrants lorsqu'elle vivait à l'étranger. Aujourd'hui, elle est aussi engagée dans une autre association de femmes. La visée de participation de *Rose* est personnelle et collective. Elle parle l'anglais et, dans une moindre mesure, le français.

Betty :

Originnaire d'Europe, *Betty* a 64 ans. Elle a habité dans plusieurs pays d'Europe, aux États-Unis, ailleurs au Canada, puis est venue au Québec avec un permis de travail il y a 16 ans. *Betty* est aujourd'hui citoyenne canadienne. Elle a un diplôme professionnel acquis à l'étranger, mais elle est présentement sans emploi. *Betty* habite seule. Au Centre de femmes, elle participe aux ateliers de discussion, aux dîners de partage et aux sorties et vient parfois tout simplement pour jaser en prenant un café. Elle est impliquée comme bénévole à l'intérieur du Comité Action et a déjà été membre du conseil d'administration du Centre. Ayant déjà été engagée auprès des nouveaux arrivants, *Betty* s'implique aujourd'hui à l'occasion dans une autre association de femmes, mais aussi dans sa

communauté religieuse et auprès des sans-abris. La visée de participation de *Betty* est personnelle et collective. *Betty* parle l'anglais et, dans une moindre mesure, le français.

Nadia :

Nadia est âgée de 44 ans et elle est originaire de l'Afrique du Nord. Arrivée au Québec il y a quatre ans, elle habite avec son mari et ses enfants. *Nadia* est résidente permanente, mais aspire à obtenir la citoyenneté canadienne. Ayant une formation professionnelle acquise dans son pays d'origine, *Nadia* est présentement aux études pour recommencer une autre formation. Au Centre de femmes, elle participe aux ateliers de discussion, aux sorties et s'est déjà impliquée au sein du Comité Action et du conseil d'administration du Centre. Elle a déjà participé aux activités d'un autre organisme pour femmes à son arrivée, mais n'est pas engagée ailleurs qu'au Centre présentement. *Nadia* a une visée de participation personnelle et collective. Elle parle le français et un peu l'anglais.

Zahra :

Originaire de l'Afrique du Nord, *Zahra* a 53 ans et est installée au Québec depuis deux ans. Arrivée comme immigrante reçue avec son mari, venue rejoindre un enfant déjà installé ici, *Zahra* était résidente permanente au moment de notre entretien. Détentrice d'un diplôme de premier cycle universitaire du pays d'origine, mais non reconnu au Québec, elle recommence des études dans le même domaine de formation. Parmi les activités du Centre de femmes, *Zahra* fréquente surtout les ateliers de discussion. Son retour aux études à temps plein l'empêche de s'impliquer comme bénévole au Centre de femmes et à l'extérieur de celui-ci. *Zahra* a une visée de participation uniquement personnelle. Néanmoins, à son arrivée, elle s'était impliquée comme professeure de français auprès des nouveaux arrivants. *Zahra* parle le français et l'anglais.

Katia :

Katia est une jeune femme de 33 ans originaire de l'Afrique du Nord. Arrivée au Québec comme étudiante étrangère il y a neuf ans, elle a décidé de s'installer ici par la suite. Aujourd'hui citoyenne canadienne, *Katia* habite seule avec son enfant et poursuit ses études de deuxième cycle universitaire à Montréal. Au Centre de femmes, *Katia* participe aux activités, mais s'y implique aussi comme bénévole : elle est membre du Comité Action, a déjà été membre du conseil d'administration et apporte également une aide à l'organisation d'événements spéciaux comme la Journée internationale de la femme. À l'extérieur du Centre de femmes, *Katia* est engagée dans son milieu universitaire et dans des organismes impliqués auprès d'enfants. La visée de participation de *Katia* est personnelle et collective. Elle parle le français et, dans une moindre mesure, l'anglais.

AU SEIN DU GROUPE DE DÉFENSE ET DE REVENDICATION DE DROITS (LE COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE LA FFQ) :

Irma :

Irma est une femme de 55 ans originaire de l'Afrique du Nord, arrivée au Québec il y a 14 ans comme réfugiée politique seule avec ses deux enfants. Avant de devoir quitter son pays d'origine, *Irma* avait habité quelques années en Europe. Aujourd'hui, *Irma* est citoyenne canadienne et elle habite avec ses enfants. *Irma* est détentrice d'un diplôme de deuxième

cycle universitaire acquis au pays d'origine. *Irma* travaille au sein d'un organisme du mouvement des femmes. Impliquée en politique au pays d'origine, *Irma* a travaillé auprès de nouveaux arrivants et dans différentes organisations de femmes à son arrivée. Elle est devenue une militante engagée auprès de différents organismes sociopolitiques, particulièrement dans la lutte pour les droits des femmes immigrantes. La visée de participation d'*Irma* est personnelle et collective. Elle parle le français et l'anglais.

Béata :

Béata est une jeune femme de 31 ans originaire de l'Afrique de l'Ouest. Elle est arrivée il y a neuf ans comme réfugiée avec son conjoint avec qui elle habite aujourd'hui. *Béata* était résidente permanente au moment de notre entretien. Elle détient un diplôme de premier cycle universitaire acquis dans son pays d'origine et un autre dans une université québécoise. *Béata* travaille dans un organisme communautaire qu'elle représente au sein du Groupe de revendication. Depuis son arrivée, elle s'est impliquée dans plusieurs organisations engagées auprès des immigrants et des femmes. Sa visée de participation est personnelle et collective. Elle s'exprime très bien en français.

Soraya :

Originaire du Moyen-Orient, *Soraya* est une femme de 57 ans. Parrainée par son mari, *Soraya* est arrivée au Québec il y a 38 ans. Elle est aujourd'hui citoyenne canadienne et habite seule. Détentriche d'un diplôme de premier cycle universitaire acquis au Québec, elle occupe un emploi dans son domaine d'étude. À l'intérieur du Groupe de revendication, *Soraya* représente l'association des femmes de son pays d'origine à l'intérieur de laquelle elle s'implique de façon bénévole. *Soraya* est également impliquée dans différentes associations à caractère politique ou culturel de son pays d'origine ainsi qu'au sein de plusieurs associations de femmes immigrantes multiethniques. *Soraya* parle l'anglais et le français.

Nouna :

Nouna est une femme de 47 ans originaire de l'Afrique du Nord et arrivée au Québec il y a 20 ans. Elle a également vécu quelque temps en Europe. Parrainée par son mari, *Nouna* est aujourd'hui citoyenne canadienne. Elle habite avec son mari et ses enfants. Détentriche d'une maîtrise acquise à l'étranger et d'une autre maîtrise et d'un doctorat à Montréal, elle occupe un emploi à temps plein dans son domaine de compétence. Au sein du Groupe de revendication, *Nouna* représente une association de femmes de sa région d'origine au sein de laquelle elle est bénévole. Au pays d'origine, *Nouna* faisait partie du mouvement étudiant. Une fois installée au Québec, elle s'est d'abord impliquée dans une association de femmes de son pays d'origine, puis ensuite dans une diversité d'organisations de femmes, certaines orientées vers les femmes immigrantes. La visée de participation de *Nouna* est uniquement collective. *Nouna* s'exprime en français et en anglais.

Marguerite :

Originaire des Caraïbes, *Marguerite* est une femme de 65 ans installée au Québec depuis 49 ans. *Marguerite* est citoyenne canadienne. Venue en tant qu'étudiante étrangère, elle a acquis un diplôme de premier cycle universitaire et travaillé dans son domaine d'étude tout au long de sa carrière. *Marguerite* est maintenant retraitée et habite avec son mari. À l'intérieur du Groupe de revendication, elle représente l'association des femmes de son

pays à l'intérieur de laquelle elle est bénévole. Elle ne participe pas au Groupe de façon régulière, mais plutôt ponctuelle. *Marguerite* est très engagée dans la communauté de son pays d'origine, auprès des nouveaux arrivants, des jeunes, et plus particulièrement des femmes. La visée de participation de *Marguerite* est uniquement collective. Elle s'exprime très bien en français.

Victoria :

Arrivée au Québec il y a trois ans, *Victoria* est une femme de 41 ans originaire de l'Afrique centrale. Parrainée par son mari, *Victoria* était résidente permanente au moment de notre entretien. Elle vit avec son conjoint et ses enfants. Détentrice d'un diplôme de troisième cycle acquis en Europe, où elle a résidé pendant quelque temps, *Victoria* a d'abord connu certaines difficultés à se trouver un travail dans son domaine de compétence à son arrivée ici, mais obtient depuis quelques contrats. Participante régulière aux réunions, elle a également animé à plusieurs reprises l'atelier sur l'apport positif des femmes des communautés culturelles. Au pays d'origine, *Victoria* était une militante très engagée dans les associations de femmes. Elle a poursuivi sa lutte une fois arrivée ici, pour les femmes, mais plus particulièrement les immigrantes. La visée de participation de *Victoria* est personnelle et collective. Elle s'exprime bien en français et en anglais.

Yalda :

Yalda est une femme de 54 ans ayant immigré du Moyen-Orient il y a 15 ans. Après avoir vécu plusieurs années en Europe, elle est venue rejoindre des membres de sa famille installés ici. Arrivée au Québec comme immigrante reçue, elle est aujourd'hui citoyenne canadienne et habite avec son conjoint. Détentrice d'une maîtrise acquise au pays d'origine et d'une autre en Europe, *Yalda* avait également accompli plusieurs années de doctorat qui n'ont pas été reconnues. Elle a eu beaucoup de difficulté à travailler dans son domaine de compétence au Québec. Depuis quelques années, elle travaille à contrat, principalement dans le milieu communautaire. *Yalda* participe de façon régulière aux réunions du Groupe de revendication. Au pays d'origine, *Yalda* était impliquée dans une association de femmes et dans le milieu associatif étudiant. À son arrivée, elle a fait du bénévolat dans un organisme impliqué auprès des nouveaux arrivants. En plus de son engagement au Groupe de revendication, *Yalda* participe aussi à l'association de femmes de son pays d'origine. *Yalda* a une visée de participation personnelle et collective. *Yalda* s'exprime bien en français.

Sari :

Née de parents immigrants dans une autre province canadienne (donc citoyenne canadienne de naissance), *Sari* est une jeune femme de 34 ans venue s'installer au Québec il y a 10 ans après avoir vécu dans différentes provinces. *Sari* habite seule. Elle détient un diplôme de premier cycle universitaire et travaille à contrat dans son domaine de compétence. Au sein du Groupe de revendication, *Sari* a déjà été représentante d'une organisation pour laquelle elle travaillait, mais elle y participe désormais en tant qu'individu membre. Très engagée dans différents milieux, elle ne participe pas de façon régulière aux réunions du Groupe. Anciennement impliquée dans le milieu étudiant, elle s'est ensuite engagée en politique et de façon importante dans le milieu des organisations de femmes. La visée de participation de *Sari* est personnelle et collective. *Sari* parle l'anglais et, dans une moindre mesure, le français.

